

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ENJEUX PSYCHIQUES D'AUTEURS D'AGRESSION SEXUELLE
INTRA OU EXTRACONJUGAUX

ESSAI DE 3^e CYCLE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
JOANIE AUBÉ-LANTHIER

JUILLET 2020

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION) (D.Ps.)

Direction de recherche :

Suzanne Léveillée

directrice de recherche

Jury d'évaluation :

Suzanne Léveillée

directrice de recherche

Marie-Pier Vaillancourt-Morel

évaluatrice interne

Adélaïde Blavier

évaluatrice externe

Sommaire

Le présent essai porte sur l'évaluation et la comparaison des enjeux intrapsychiques d'hommes auteurs d'agression sexuelle sur des femmes adultes de type extra ou intraconjugal. L'objectif général est d'analyser les différences et les similitudes quant à la relation d'objet et les mécanismes de défense d'hommes auteurs d'agression sexuelle selon le lien à la victime, soit extra ou intraconjugal. Les deux participants retenus pour ce présent essai ont commis une agression sexuelle sur une femme adulte. Un des participants a commis une agression sexuelle sur une femme inconnue et l'autre participant sur sa conjointe. L'évaluation des composantes intrapsychiques ciblées a été effectuée via deux tests projectifs, soit le *Rorschach* et le *Thematic Aperception Test* (TAT). L'analyse des résultats souligne le caractère hétérogène des profils intrapsychiques des deux hommes auteurs d'agression sexuelle sur une femme adulte. Cependant, des similitudes s'opèrent quant à la présence de difficultés relationnelles (perception des relations) et de mécanismes de défense primitifs (déni, dévalorisation et identification projective). Cliniquement, cette recherche exploratoire souligne l'importance de bien comprendre le fonctionnement intrapsychique des hommes auteurs d'agression sexuelle sur les femmes adultes selon le lien avec la victime afin de mieux adapter le cadre de traitement et de prévention de ce type d'agir envers les femmes.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux	vii
Remerciements.....	ix
Introduction	1
Contexte théorique	5
L'agression sexuelle extraconjugale	6
Définition de l'agression sexuelle.....	7
Ampleur de l'agression sexuelle extraconjugale	7
Les typologies des auteurs d'agressions sexuelles extraconjugales	8
Compréhension psychodynamique des auteurs d'agression sexuelle extraconjugale	14
Relation d'objet.....	17
Mécanismes de défense	20
L'agression sexuelle intraconjugale.....	22
Définition de la violence conjugale	23
Ampleur de l'agression sexuelle intraconjugale	24
Les typologies des auteurs d'agression sexuelle intraconjugale	26
Compréhension psychodynamique des auteurs d'agression sexuelle intraconjugale.....	33
Relation d'objet.....	36
Mécanismes de défense	38
Comparaison entre les auteurs d'agression sexuelle extra et intraconjugaux	42

Relation d'objet.....	44
Mécanismes de défense.....	46
Études comparatives	47
L'apport des méthodes projectives	48
Critique de la littérature	60
Objectifs de l'étude	63
Variables à l'étude	63
Questions de recherche	64
Méthode.....	66
Participants.....	67
Instruments de mesure	68
Rorschach.....	69
Système intégré (SI) de cotation d'Exner.....	69
Système de cotation de Lerner.....	72
Sollicitations à l'examinateur de Brisson	73
Thematic apperception test (TAT).....	73
Déroulement.....	75
Résultats	78
Résultats pour chaque participant	80
Participant 1	80
Relation d'objet.....	80
Mécanismes de défense	84

Synthèse des résultats du participant 1	94
Participant 2	96
Relation d'objet.....	96
Mécanismes de défense	101
Synthèse des résultats du participant 2	108
Comparaison du fonctionnement intrapsychique des deux participants	109
Différences quant au fonctionnement intrapsychique des deux participants ...	110
Relation d'objet.....	110
Mécanismes de défense	114
Similitudes quant au fonctionnement intrapsychique des deux participants ...	119
Relation d'objet.....	119
Mécanismes de défense	120
Synthèse des résultats comparatifs	122
Discussion	124
Relation d'objet.....	127
Mécanismes de défense.....	130
Impacts cliniques	133
Forces et limites de l'étude	139
Pistes de recherches futures	142
Conclusion	145
Références	149
Appendice. Grille de dépouillement des procédés au Thematic Apperception Test selon Brelet-Foulard et Chabert (2003).....	158

Liste des tableaux

Tableau

1	Indices retenus au Rorschach en fonction des interprétations associées selon Exner (2003).....	71
2	Résultats du participant 1 pour les indices au Rorschach en lien avec la relation d'objet selon le système intégré d'Exner (2003).....	82
3	Résultats du participant 1 en lien avec les sollicitations à l'examinateur (Brisson, 2003)	83
4	Résultats du participant 1 en lien avec la relation d'objet au TAT.....	85
5	Résultats du participant 1 en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991).....	88
6	Résultats du participant 1 pour les indices au Rorschach en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré d'Exner (2003).....	90
7	Résultats du participant 1 selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003).....	93
8	Résultats du participant 2 pour les indices au Rorschach en lien avec la relation d'objet selon le système intégré d'Exner (2003).....	98
9	Résultats du participant 2 en lien avec les sollicitations à l'examinateur selon Brisson (2003)	99
10	Résultats du participant 2 en lien avec les relations d'objet au TAT	100
11	Résultats du participant 2 en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991).....	102
12	Résultats du participant 2 pour les indices au Rorschach en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré d'Exner (2003).....	103
13	Résultats du participant 1 en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)	107
14	Résultats comparatifs des participants quant aux indices en lien avec les relations d'objet au système intégré de cotation d'Exner (2003)	111

Tableau

15	Résultats comparatifs des participants en lien avec les sollicitations à l'examinateur (Brisson, 2003).....	112
16	Résultats comparatifs des participants en lien avec les relations d'objet au TAT selon Brelet-Foulard et Chabert (2003).....	113
17	Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991)	115
18	Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré de cotation d'Exner (2003)	116
19	Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003).....	117

Remerciements

Tout d'abord, il m'importe de remercier et d'exprimer ma reconnaissance à ma directrice, madame Suzanne Léveillée, Ph.D., sans qui ce travail n'aurait pu être mené à terme. Je tiens donc à souligner sa présence, son soutien et son expertise qui m'ont été d'une aide plus que précieuse. Merci.

Ensuite, j'aimerais remercier madame Marie-Pier Vaillancourt-Morel, Ph.D et madame Adélaïde Blavier, Ph.D pour le temps consacré à la lecture de cet essai et les prodigieux conseils qui auront permis de bonifier cet essai.

En terminant, je tiens à remercier ma famille et mes amis. Malgré les nombreux moments de découragement, vous avez su m'apporter support, écoute et encouragements. Plus spécifiquement, je tiens à remettre cet essai en l'honneur de ma grand-mère qui m'a toujours encouragée à poursuivre mes rêves et mes études doctorales, mais qui malheureusement, est partie trop tôt pour voir cet achèvement. Je vous remercie tous et toutes, sincèrement.

Introduction

Les agressions sexuelles sont un problème de santé publique et de criminalité (Robertiello & Terry, 2007). Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ, 2018), ce sont 5806 infractions sexuelles qui ont été recensées par les corps policiers au Québec pour l'année 2015; 66,7 % de ces infractions sont associées à des agressions sexuelles. De ces chiffres, bien qu'il soit possible de dénombrer le nombre de victimes de sexe féminin étant adultes, le lien qui les unit avec l'agresseur n'est souvent pas spécifié. En effet, de ces chiffres, se cache un type d'agression sexuelle spécifique bien réel, mais rarement présenté et étudié distinctement; celui perpétré par un conjoint.

Le même constat est fait concernant la violence conjugale. Les violences sexuelles au sein du couple ne représentent que rarement un thème d'étude spécifique. Dans les études, celles-ci sont plutôt présentées comme l'un des cinq types de violence conjugale (Bécour, Vasseur, Chuc, & Renaud, 2014). Ainsi, tout comme dans le domaine d'étude de l'agression sexuelle, peu d'information est détaillée spécifiquement à l'égard des hommes commettant de la violence conjugale de type sexuel.

En effet, la recherche bibliographique effectuée nous amène à voir que les auteurs de viols intraconjugaux ne sont pas abordés explicitement comme l'on aborde les agresseurs sexuels extraconjugaux ou les auteurs de violence conjugale, ce qui rend leur compréhension d'autant plus complexe. Cependant, psychiquement, ces hommes ont-ils

des caractéristiques communes aux hommes commettant des agressions sexuelles sur des femmes inconnues? La comparaison de certains enjeux intrapsychiques de ces deux types d'auteurs d'agression sexuelle pourrait-elle enrichir la compréhension des enjeux psychiques des hommes agressant sexuellement leur conjointe? Qu'en est-il de la composante relationnelle, le lien à la victime?

Ainsi, cette recherche se base sur un protocole à cas unique et vise à comparer le fonctionnement intrapsychique d'hommes auteurs d'agression sexuelle de nature extraconjugale (femme inconnue) et de nature intraconjugale (conjointe). Plus précisément, les caractéristiques intrapsychiques à l'étude sont la relation d'objet et les mécanismes de défense. Ceux-ci sont évalués à l'aide du *Rorschach* et du *Thematic Apperception Test* (TAT). L'objectif de la présente étude est de souligner les différences et les similitudes du fonctionnement intrapsychique de deux hommes auteurs d'agression sexuelle quant au lien avec leur victime. Cette étude diffère des études recensées dans la littérature, car aucune de celles-ci, à notre connaissance, ne s'intéresse à la comparaison des enjeux psychiques d'hommes ayant commis une agression sexuelle extra ou intraconjugale. Les résultats de l'étude pourront permettre de mieux comprendre les caractéristiques intrapsychiques des auteurs de ces deux types d'agression sexuelle. Dans une optique plus large, une meilleure compréhension de ces hommes pourrait permettre d'y arrimer la prévention et l'intervention clinique auprès de ceux-ci, et ce, particulièrement au niveau des auteurs d'agression sexuelle intraconjugale.

En ce sens, la première partie, le contexte théorique, vise à présenter les concepts à l'étude, à étayer la compréhension actuelle du fonctionnement intrapsychique des hommes auteurs d'agression sexuelle et ainsi présenter une synthèse des études portant sur les hommes auteurs d'agression sexuelle extra ou intraconjugale et les tests projectifs s'y rattachant. Les objectifs de l'étude et la question de recherche sont présentés à la fin de ce contexte théorique. Ensuite, une deuxième partie présente la méthodologie utilisée lors de cette étude, telle que la description des participants, des mesures et des variables utilisées en plus de son déroulement. Une troisième section présente les résultats de l'étude. Enfin, une quatrième section présente une discussion quant aux résultats obtenus en plus de présenter les forces et les limites de la présente étude et des pistes de recherche futures.

Contexte théorique

Cette section de l'essai vise à définir l'agression sexuelle extraconjuguale, y présenter les enjeux psychiques d'hommes auteurs de ces actes et exposer une compréhension psychodynamique par rapport à leur relation d'objet et leurs mécanismes de défense. Par la suite, le même travail est effectué quant à l'agression sexuelle de type intraconjugal. Aussi, une comparaison de ses enjeux intrapsychiques est présentée. L'apport des méthodes projectives dans le domaine de l'étude des auteurs d'agressions sexuelles sur les femmes adultes est étayé ainsi que la critique de la littérature consultée. En terminant, les objectifs et les questions de recherche de cette étude sont présentés.

L'agression sexuelle extraconjuguale

L'agression sexuelle commise à l'égard d'une femme adulte fait l'objet d'une attention particulière dans la société, dans la recherche et en intervention. Cette section fait d'abord état de ce qui définit le viol d'une femme adulte et son ampleur pour en saisir la problématique. Par la suite, les enjeux psychiques des auteurs de ces crimes sont abordés plus spécifiquement. Pour le bien de cet essai, le terme agression sexuelle extraconjuguale est utilisé pour décrire l'agression sexuelle commise à l'égard d'une femme inconnue de l'agresseur et donc sans lien conjugal.

Pour mieux saisir les caractéristiques des hommes auteurs d'agression sexuelle extraconjuguale, une recension des typologies disponibles sur le sujet est tout

d'abord présentée. En terminant, une dernière section fait état de la compréhension actuelle de ces agresseurs sexuels via deux volets : la relation d'objet et les mécanismes de défense. Ces deux volets axés sur la compréhension psychodynamique sont aussi les deux variables liées à cet essai.

Définition de l'agression sexuelle

Selon le Secrétariat à la condition féminine du Québec (2016, en ligne) :

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.

Ampleur de l'agression sexuelle extraconjugale

Puisque le taux de dénonciation de l'agression sexuelle est de seulement 5 %, il est difficile de faire état du nombre réel d'agressions sexuelles commises annuellement. Il est cependant possible de recenser 5806 infractions sexuelles rapportées au Québec en 2015, dont 66,7 % de ces agressions sont des agressions sexuelles. De ce nombre, 94,2 % sont commises par des présumés agresseurs masculins et 50,2 % sont commises envers une femme d'âge adulte (18 ans et plus) (MSPQ, 2018).

Les typologies des auteurs d'agressions sexuelles extraconjugales

Plusieurs chercheurs ont construit, au cours des dernières décennies, des typologies sous divers modèles afin de mieux comprendre le phénomène complexe que sont les agressions sexuelles et leurs agresseurs. Cependant, force est de constater que la majorité des études et des typologies présentées dans la littérature actuelle concernant les auteurs d'agressions sexuelles est basée sur des recherches effectuées auprès des victimes ou bien auprès d'hommes auteurs d'agressions sexuelles sur des mineurs. D'autre part, une majorité de ces études datent de plusieurs années.

Selon la documentation consultée, il n'existe pas de constat d'une homogénéité concernant les caractéristiques des auteurs d'agressions sexuelles ayant comme victime des femmes adultes (Barbaree, Seto, Serin, Amos, & Preston, 1994; Blasko, 2016; Kalichman, 1990). Ces hommes présentent des caractéristiques polymorphes et aucune typologie les illustrant n'est universellement valide (Robertiello & Terry, 2007). Les chercheurs ont toutefois tenté de classer ces hommes selon une ou plusieurs variables. Les variables principalement utilisées sont liées à l'agresseur (personnalité, motivation, habiletés sociales), son lien avec la victime (vulnérabilité, sexe, âge) ou encore en lien avec le délit commis (force utilisée, prémeditation) (Proulx, St-Yves, Guay, & Ouimet, 2006). Ainsi, la suite de cette section permet d'exposer les principales typologies et modèles de classification recensés dans la littérature.

Tout d'abord, le modèle de classification des agresseurs sexuels le plus souvent utilisé est celui de Knight et Prentky (1990) dont Mckibben (1993, cité dans Aubut, 1993) présente une traduction francophone. Le terme utilisé dans ce modèle pour parler des agresseurs sexuels est « violeur ». En ce sens, ce modèle fait ressortir quatre types de violeurs et neuf sous-types : l'opportuniste (type 1 et 2), la rage indifférenciée (type 3), la motivation sexuelle (type 4, 5, 6 et 7) et la motivation vindicative (type 8 et 9).

Plus spécifiquement, le premier groupe d'hommes « opportuniste » est caractérisé par un comportement antisocial, par la recherche de gratification immédiate et par des compétences sociales, soit fortes (type 1), soit faibles (type 2). La planification de l'acte est minimale et l'acte se définit comme en étant un de prédatation. Le sous-type 1 aurait davantage tendance à violer des femmes de son entourage plutôt que des inconnues. Ensuite, le groupe « rage indifférenciée » (type 3) présente des violeurs au comportement agressif, impulsif et ayant une intolérance à la frustration débutant à l'adolescence. Les comportements violents, pas nécessairement sexuels, sont ainsi perceptibles dans d'autres domaines et sans égard au sexe de la victime. Le troisième type « motivation sexuelle », quant à lui, regroupe des violeurs ayant des fantaisies sexuelles récurrentes, sadiques ou préoccupantes. Cette classe se sous-divise selon deux axes, soit la motivation sexuelle (sadique ou non) et par le niveau de compétences sociales de l'agresseur. Plus précisément, le mode sadique comprend les sous-types 4 et 5 et le mode non sadique les sous-types 6 et 7. Un niveau de compétence sociale manifeste représente le type 4, un niveau différent ou fort le type 5 et un niveau fort, le type 6. Un niveau faible de compétences

sociales caractérise le septième sous-type. En terminant, la classe « motivation vindicative » intègre des hommes qui présentent une rage dirigée contre la femme dans le but de la détruire, l'humilier et la dégrader (Knight & Prentky, 1990).

Proulx et al. (1994) abordent, quant à eux, le lien entre les troubles de la personnalité et le viol. En effet, ils mentionnent que les troubles de la personnalité modulent le mode interactionnel de la personne et que le viol est en soi une sorte de rapport interpersonnel. Ainsi, la personnalité de l'agresseur pourrait moduler le scénario du viol. Proulx et al. (1994) précisent toutefois que les troubles de la personnalité ne seraient pas une condition nécessaire à la construction d'un scénario de viol.

Ensuite, la motivation liée au passage à l'acte demeure une des variables les plus souvent utilisées dans la recherche concernant les agresseurs sexuels (Blasko, 2016; Proulx et al., 2006). Dans les années 1990, Mckibben (1993, cité dans Aubut, 1993) et Hammon et Hamon (1999) ont effectué une synthèse des différentes typologies des violeurs proposées dans la littérature de l'époque. Ainsi, ces deux auteurs avancent que quatre grands thèmes sont sous-jacents à la motivation du passage à l'acte : la recherche de pouvoir, la rage, le sadisme et le comportement antisocial. Par souci d'alléger la lecture, seul le travail de McKibben (1993, cité dans Aubut, 1993) est sommairement présenté.

McKibben (1993, cité dans Aubut, 1993) classifie, sous forme de tableau, les types d'agresseurs sexuels de six typologies déjà établies en lien avec les quatre thèmes

présentés précédemment (la recherche de pouvoir, la rage, le sadisme et le comportement antisocial). L'auteur ajoute une catégorie divers et aussi une sixième catégorie afin de présenter les types de violeurs pouvant s'apparenter à deux types. L'élaboration qui suit permet de présenter sommairement ces six typologies afin de guider le lecteur qui s'y intéresserait, mais aussi pour souligner le travail de nombreux auteurs au cours des dernières dénominées.

Sous la rubrique « recherche de pouvoir », McKibben (1993, cité dans Aubut, 1993) classe les typologies suivantes : le violeur recherchant la confirmation de sa virilité de Cohen (1969, 1971) et le violeur recherchant le pouvoir de Groth et Burgess (1977) et Groth (1979). Deuxièmement, l'auteur rassemble, sous le thème « rage », le violeur qui est caractérisé par la violence de ses assauts de Gebhard (1965), celui qui déplace ses pulsions agressives de Cohen (1969, 1971) et celui animé par la rage de Groth et Burgess (1977) et Groth (1979). Troisièmement, l'auteur place, sous le thème « sadisme », le violeur sadique de Guttmacher et Weihofen (1952), le violeur fusionnant ses pulsions agressives et sexuelles de Cohen (1969, 1971), le violeur sadique de Groth et Burgess (1977) et Groth (1979) et le sadique de Rada (1978). Par la suite, McKibben (1993, cité dans Aubut, 1993) classe sous le thème « comportement antisocial », le violeur antisocial de Guttmacher et Weihofen (1952), l'amoral de Gebhard (1965), le violeur sociopathe de McCaldon (1967), l'impulsif de Cohen (1969, 1971) et le violeur sociopathe de Rada (1978). Ensuite, dans la catégorie « divers », celui-ci regroupe six autres types de violeurs : l'explosif, l'ivrogne et celui ayant une image clivée de la femme de Gebhard (1965), le

violeur malchanceux de McCaldon (1967) et le violeur circonstanciel et psychotique de Rada (1978). En terminant, afin de mieux expliciter la problématique, Mckibben (1993, cité dans Aubut, 1993) ajoute une catégorie jumelant les variables « recherche de pouvoir » et « rage ». En effet, le chercheur y présente le violeur défensif de McCaldon (1967) et celui présentant un conflit quant à son identité de Rada (1978).

Dans un autre ordre d'idées, certains chercheurs, sans développer une typologie, se sont centrés sur d'autres méthodes d'analyse des agresseurs sexuels. En exemple, Prentky, Cohen et Seghorn (1985) ont développé une classification sous forme d'arbre décisionnel tandis que Kalichman et al. (1989) ainsi que Kalichman (1990) ont opté pour un profilage basé sur le *Minnesota Multiphasic Personality Inventory* (MMPI). Hall et Hirschman (1991) ont développé, quant à eux, un modèle explicatif du viol. Les trois modèles sont présentés dans les prochains paragraphes.

Tout d'abord, Prentky et al. (1985, cité dans van Gijseghem (1988) ont opté pour un arbre décisionnel dans le but de classifier les violeurs de femmes adultes en huit sous-types. Dans un premier temps, il doit être déterminé si le type d'agression lors du viol était de nature instrumentale ou essentielle. Par exemple, si l'agression était de nature instrumentale, il faudra vérifier si l'agresseur est de type compensatoire ou bien explorateur et, en terminant, le niveau d'impulsivité de l'agresseur est observé. D'autre part, si l'agression est de type essentielle, l'arbre décisionnel propose deux types, soit la rage déplacée ou le sadisme.

Ensuite, Kalichman (1990) et Kalichman et al. (1989) présente cinq profils de personnalité au MMPI chez un échantillon de 120 violeurs incarcérés. Les profils sont en lien avec les échelles du MMPI. Le premier groupe est caractérisé par des échelles « déviation psychopathique » (Pd) et « hypomanie » (Ma) élevées, mais aucun au-delà de 70. Le deuxième groupe se caractérise par des échelles de « dépression » (D), « paranoïa » (Pa), « schizophrénie » (Sc) et (Pa) significatives. Le groupe trois comporte seulement l'échelle (Pd) comme étant significative. Le groupe quatre présente les échelles « réponses déviantes/atypiques » (F), (Pd), (Sc) et (Ma) comme étant significatives et les échelles « déviation masculinité/féminité » (Mf), « psychasthénie » (Pt) et (Pa) comme étant modérées. Le dernier groupe présente des échelles généralement plus élevées que les autres groupes et des échelles significatives aux points (D), (Pd), (Pa), (Pt), (Sc) et (Ma).

En terminant, Hall et Hirschman (1991) expliquent la composante de l'hétérogénéité des violeurs par un modèle quadripartie. Les quatre variables en interaction sont les suivantes: excitation sexuelle pour le viol, distorsions cognitives qui justifient le viol, hostilité vis-à-vis les femmes et une personnalité antisociale. Les quatre facteurs seraient présents chez tous les violeurs, mais ce serait le facteur primaire ou dit précurseur qui déterminerait le type de violeur.

Dans une étude plus récente, Proulx et al. (2006) indiquent que chaque « modus operandi » serait lié à une catégorie de personnalité singulière. Les chercheurs présentent trois profils de personnalité chez son échantillon de violeurs : antisociale/narcissique,

schizoïde/évitante/dépendante/passive-agressive et ceux n'ayant aucun score significatif au *Millon Clinical Multiaxial Inventory* (MCM).

Bref, il est possible de constater la variété de typologies construites selon différentes facettes : personnalité, motivation, moyen. Même constat pour les modèles explicatifs : arbre décisionnel, modèle quadripartie et profils. Toutefois, bien que pertinentes, les typologies peuvent mener à des « dérives et des raccourcis dangereux » puisqu'elles ne tiennent pas compte de la singularité d'une situation (Archer, 2001). En ce sens, afin de déceler l'origine du mouvement pulsionnel des auteurs d'agression sexuelle et de bien saisir l'hétérogénéité de l'organisation psychique des agresseurs sexuels, Balier (2005) souligne l'importance de s'intéresser aux manifestations psychiques de ces hommes.

Compréhension psychodynamique des auteurs d'agression sexuelle extraconjugale

Plusieurs chercheurs et cliniciens tels que Balier (1996, 2005), Ciavaldini (2001) et Milaud (2009) ont grandement contribué au développement de la compréhension des auteurs de passage à l'acte selon une orientation psychodynamique. Le but est de mieux comprendre les enjeux intrapsychiques des agresseurs sexuels et ainsi, mieux saisir leur passage à l'acte sans opter pour une approche typologique. Des auteurs comme Bergeret (1996) et Kernberg (1980, 2001) ont aussi grandement contribué à ce type de théorisation. Pour l'ensemble de ces auteurs, les notions de structure de la personnalité et de relation d'objet sont deux éléments qui seraient majeurs dans la compréhension de la dynamique de passage à l'acte, par exemple le viol pour ces hommes.

Tout d'abord, pour Balier (1996), le viol aurait un lien avec la composante phallique de la personnalité (narcissisme phallique). Dans ces cas, les conflits psychiques s'organisent au niveau prégénital; le Moi est immature et primaire. Avec ce type d'organisation psychique, le Moi compose, entre autres, avec une faible capacité dépressive, des limites internes/externes fragilisées et une indifférenciation moi/non-moi. Ce sont ces composantes qui mèneraient à une surcharge pulsionnelle interne qui n'est pas tolérable chez l'agresseur. En effet, le manque de limites internes/externes ne permet pas à cette excitation pulsionnelle d'être reconnue comme étant sienne. Elle est attribuée à l'autre (Balier, 1996). Balier (2005) souligne aussi une lacune dans le développement de la capacité de représentation chez l'agresseur sexuel. Cette lacune entraîne une différenciation sexuelle non acquise et une crainte de la fémininité.

Dans le même ordre d'idées, Kernberg (1980, 2001) considère la criminalité et les « états-limites » comme une pathologie du narcissisme. Pour cet auteur, l'organisation « état-limite » se subdivise en deux types : la personnalité limite ou narcissique. Concernant la personnalité narcissique, celle-ci est envahie par un besoin d'être admirée, valorisée et d'un fantasme de grandeur. Les enjeux psychiques liés à cette organisation phallique sous-tendent aussi une incapacité d'accéder à une position dépressive et de se conceptualiser dans la position de « faible » dans le rapport « fort/faible » (Kernberg, 1980, 2001).

Toujours en lien avec le développement de la personnalité et rejoignant certains éléments conceptualisés précédemment, Ciavaldini (2001) souligne le caractère a-structuré de la personnalité et un vécu parentel primaire chez les agresseurs sexuels. De plus, ceux-ci seraient facilement débordés par l'excitation psychique et auraient une faible capacité dépressive (Ciavaldini, 2001).

Sans être spécifique aux auteurs d'agression sexuelle, Milaud (2009) lie le passage à l'acte aux manifestations pathologiques associées à la structure de personnalité de son auteur. Le passage à l'acte serait en lien avec la capacité de mentalisation et en ce sens, la structure de personnalité de l'individu. Le passage à l'acte de l'aménagement limite a pour fonction l'évitement et l'évacuation de toute angoisse. Ayant peu accès à une mentalisation, c'est la fuite dans l'action qui prend le relais sur la parole (Milaud, 2009).

Casoni et Brunet (2003) soulignent, quant à eux, que l'agir n'est pas nécessairement propre à une organisation psychique en particulier. Il peut être perçu dans l'ensemble des registres de la personnalité de façon ponctuelle dans le but de diminuer une tension interne non tolérable. En effet, le recours à l'agir a une fonction économique que le Moi peut utiliser à différents moments sans pour autant devenir un mode de gestion des affects récurrent. Cependant, la chronicité des agir comme méthode d'équilibration des affects et des tensions serait plus susceptible d'affecter les structures de personnalité dites états-limites et se développer dans une voie antisociale ou délinquante (Casoni & Brunet, 2003).

Ainsi, plusieurs éléments qui conceptualisent les caractéristiques psychiques des agresseurs sexuels se situent au niveau de l'aménagement limite de la personnalité. En effet, les individus qui possèdent un aménagement de la personnalité dit « état-limite » luttent contre une menace d'anéantissement majeure en lien avec l'angoisse de la perte de l'objet. Ils composent, entre autres, avec une fragilité narcissique, une atteinte des processus de représentation et de symbolisation (inhibition) et une faiblesse dans la conceptualisation de la relation objectale (Neau, 2005). En effet, l'organisation psychique de ces hommes serait caractérisée par une carence narcissique importante handicapant la capacité à développer de véritables relations d'objet (Balier, 2005). Bergeret (1996) souligne que les conflits, chez les « états-limites », sont de nature relationnelle.

Relation d'objet. La relation d'objet est le terme utilisé en psychanalyse pour spécifier la façon dont un sujet entre en relation avec son monde en lien avec la structuration de sa personnalité, ses appréhensions fantasmatiques et les défenses associées (Laplanche, Pontalis, & Lagache, 1988).

Les relations d'objet sont, entre autres, issues de l'intériorisation des représentations des imago parentaux. Selon Laplanche et al. (1988), un imago désigne une « survivance interne ». En d'autres mots, il s'agit d'un schème imaginaire plus ou moins réel que le sujet acquiert inconsciemment et qui orientera ses relations avec autrui. Ainsi, un des éléments importants de la compréhension de la relation d'objet des auteurs d'agression sexuelle est en lien avec les imago parentaux, mais aussi la scène primitive y étant liée.

Chez les agresseurs sexuels, les données cliniques permettent de faire ressortir un imago maternel fortement investi comme étant dangereuse, toute-puissante, phallique et ambisexuée. Il y a présence de mouvements pulsionnels violents et contradictoires. L'imago paternel, quant à lui, n'est pas intériorisé et en dépit de cela, c'est à la scène primitive elle-même que l'identification est faite. L'identification à la scène primitive amène angoisse et peur d'envahissement de cette mère dominatrice (Balier, 1996).

De pair avec l'organisation limite de la personnalité citée précédemment, la relation d'objet des agresseurs sexuels est de type anaclitique. La relation d'objet de type anaclitique induit une grande dépendance à l'objet et une importante angoisse d'abandon et de perte (Ciavaldini, 2001). Cette dépendance n'est toutefois pas en lien avec l'état relationnel fusionnel du psychotique. Elle peut toutefois aussi s'actualiser sous un développement davantage phallique où le besoin de l'autre est en lien avec le renforcement de son propre narcissisme (Bergeret, 1996).

Le rapport de pouvoir en lien avec l'autre qu'entretient l'agresseur envers sa victime est caractérisé par une « désobjectivation » de la victime, c'est-à-dire une négation de celle-ci en tant que sujet, mais aussi en tant qu'objet relationnel. La relation objectale est annulée. En effet, l'organisation psychique de l'agresseur sexuel ne lui permet pas de considérer l'autre comme étant un objet ayant des désirs et des besoins distincts des siens (Ciavaldini, 2001). En ce sens, pour l'agresseur sexuel, la femme est interchangeable, du moment qu'elle présente certaines caractéristiques (Balier, 1996). Cet investissement

utilitaire et cette fragilité dans la reconnaissance de l'autre laissent présager une organisation psychique déficitaire chez l'agresseur sexuel. Ce constat est en lien avec l'incapacité de ces hommes à se représenter l'autre à l'intérieur de soi, ainsi que la différenciation soi/non-soi. Cet élément est dû à la défaillance de l'organisation d'un pare-stimuli et d'une situation de « *holding* » sécurisante et intérieurisée (Ciavaldini, 2001).

De plus, la construction psychique de l'agresseur sexuel ne permet pas l'intégration de la différenciation sexuelle, mais aussi celle de la reconnaissance de l'altérité de l'autre. Spécifiquement, l'organisation psychique de ces hommes les amène à répondre à leurs propres besoins sans égard à l'objet (Bergeret, 1996). En effet, la reconnaissance de l'altérité de l'autre est fragile ou bien absente. Ainsi, la relation objectale de ces hommes serait anaclitique et utilitaire. Elle permet une satisfaction libidinale et a pour but l'intégrité narcissique de l'agresseur (Bergeret, 1996).

La perte de l'objet est un enjeu de passage à l'acte important chez la population, entre autres, des agresseurs sexuels (Balier, 2005; Ciavaldini, 2001). En effet, ces hommes ne savent pas comment négocier la perte de l'autre (réelle ou imaginée) et les angoisses reliées. En effet, par la fonction d'étayage et de renflouement narcissique (primaire ou secondaire) qui est associé à l'objet, lorsque l'autre manque, c'est soi qui est ressenti manquant. L'objet primaire n'est pas intérieurisé et lors de situation de séparation, aucun appui interne n'est possible, c'est donc l'extérieur qui est agrippé, et ce, massivement (Ciavaldini, 2001) afin de se préserver psychiquement.

Mécanismes de défense. En considération avec le développement psychique et le degré du conflit à gérer, différents mécanismes de défense peuvent s'interposer et être commandés par le Moi. Ainsi, les mécanismes de défense sont différents types d'opérations dans lesquels s'arrime la défense (Laplanche et al., 1988). Chez les « états-limites », il est question de mécanismes de défense archaïques et souvent coûteux pour le Moi. Ciavaldini (2001) souligne, lors de son étude clinique, que le système défensif des agresseurs sexuels est moins structuré que le groupe témoin condamné pour crimes non sexuels. Les agresseurs sexuels luttent contre des angoisses narcissiques telles que l'angoisse de castration, l'angoisse de la perte d'objet et de la perte d'amour de celui-ci (Ciavaldini, 2001).

Ainsi, évalués par les méthodes projectives, le clivage et le déni sont massifs et communs à la population d'agresseurs sexuels étudiée (tout type confondu). Ces mécanismes sont toutefois inefficaces face à l'angoisse ressentie (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001). Balier (1996) rapporte aussi l'utilisation du déni et du clivage de l'objet comme mécanismes de défense primitifs supplémentaires et représentatifs des enjeux psychiques des agresseurs sexuels de femmes adultes. L'identification projective est aussi un mécanisme de défense caractéristique chez les agresseurs sexuels (Balier, 1996).

Ainsi, le clivage s'apparente davantage à un clivage des représentations objectales et s'impose devant la porosité des limites internes/externes (Cottin-Schuler et al., 1999, cité

dans Ciavaldini, 2001). Les représentations sont alors scindées en deux, soit toutes bonnes ou toutes mauvaises. Selon Bergeret (1996), le clivage, chez l'organisation limite, est aussi un clivage des représentations objectales. Il est utilisé sous un mode défensif dans le but de lutter contre la dépression en lien avec la perte de l'objet. Ce clivage du Moi s'effectue sous l'influence des pulsions et met en opposition deux parties, dont l'une d'elles repose sur un déni de la réalité (Laplanche et al., 1988). Le déni est ainsi souvent complémentaire au clivage. Ainsi, l'autre partie, ancrée dans la réalité permet à l'agresseur de poursuivre sa vie dans une quasi-normalité et de reprendre la vie courante à la suite de l'agression, par exemple.

L'identification projective, quant à elle, est un dynamisme de nature narcissique qui permet à la personne l'utilisant de se défendre contre sa propre identification affective (Balier, 1996). Il s'agit ainsi de mettre dans l'autre le mauvais et y réagir.

Or, malgré le fait que le clivage et le déni sont massifs dans l'ensemble de la population étudiée, aucun de ces mécanismes n'arrive à faire un compromis ou encore permet un dégagement de l'angoisse reliée (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001). C'est le passage à l'acte qui permet de calmer l'excitation pulsionnelle impossible à maîtriser et de supprimer l'évocation de la mère (Balier, 1996). Chez les « états limites », le passage à l'acte est davantage lié à l'instinct de conservation que perpétré contre l'objet (Milaud, 2009). En ce sens, l'acte peut aussi être vu comme une stratégie antidépressive devant la confrontation à l'imago féminine et maternelle qui

désorganise l'agresseur sexuel. D'autre part, devant la menace d'effondrement, l'acte sexuel devient aussi la façon d'affirmer le pouvoir phallique (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001).

Ainsi, cette prise de possession de l'objet ayant des racines défensives peut s'opérer dans un autre type de contexte que l'agression sexuelle de type extraconjugale. En effet, il existe un autre type d'agression sexuelle commis envers les femmes adultes. Cette fois-ci, l'agresseur est intime à la victime; il en est le conjoint dans 30 % des cas d'agressions sexuelles sur les femmes adultes ou l'ex-conjoint (10 %) (Bécour et al., 2014). Or, est-ce que ce type de lien à la victime vient mobiliser différents enjeux psychiques chez ces auteurs? En ce sens, la prochaine section porte sur l'agression sexuelle de nature intraconjugale et ses auteurs.

L'agression sexuelle intraconjugale

Dans cette section, il est question des auteurs d'agression sexuelle conjugale. Pour ce faire, il apparaît tout d'abord important d'examiner la violence conjugale et le viol conjugal, et ce, avant d'y aborder les agresseurs. Ainsi, les définitions liées à la violence conjugale sont d'abord élaborées en portant un intérêt particulier sur la violence de type sexuel. Par la suite, une section met la lumière sur l'ampleur de la violence conjugale de type sexuel. Dès lors, une présentation des typologies actuelles de ces hommes est mise à la disposition du lecteur. S'ajoute ensuite une compréhension d'approche

psychodynamique sur la relation d'objet de ces hommes, en plus d'une théorisation sur leurs mécanismes de défense.

Définition de la violence conjugale

La violence conjugale fait référence à un acte criminel qui peut s'exprimer sous une ou plusieurs des cinq formes suivantes, soit économique, verbale, psychologique, physique et sexuelle. Un des aspects importants de la violence conjugale est l'apport de dominance et de contrôle qu'un partenaire porte envers l'autre. En effet, la violence conjugale n'est pas une perte de contrôle, mais bien une manière d'affirmer son pouvoir sur le partenaire par une série d'actes répétitifs (Institut national de santé publique [INSPQ], 2016a).

Ces différents actes de contrôle peuvent mener la victime à être dépendante de son agresseur, et ce, sous cinq différentes formes. L'estime personnelle de la victime et sa confiance en soi sont directement atteintes et au fil du temps, le doute quant à sa responsabilité propre envers la situation s'installe. Plus spécifiquement, la violence conjugale de type économique est un moyen de contrôle qui vise, par exemple, à priver la victime de ses moyens financiers et matériels, contrôler et surveiller ses finances tout en l'empêchant de prendre des décisions en ce sens. La violence verbale, quant à elle, est souvent liée à la violence psychologique. Hurlements, insultes, menaces, ordres et propos dénigrants en sont des exemples. Cette intimidation place la victime dans une position d'insécurité et/ou de peur. La violence physique est souvent déguisée en accidents : coups,

blessures, fractures, etc. La violence physique peut conduire, dans certains cas, à un homicide. La violence physique permet à l'agresseur d'affirmer sa domination vis-à-vis sa victime. Cette domination, l'agresseur peut vouloir l'affirmer aussi sur le plan sexuel. On parle alors, pour l'agresseur, d'obtenir des relations sexuelles non consenties par divers moyens : brutalités, harcèlements, agressions sexuelles, etc. (Gouvernement du Québec, 2012).

Selon l'Organisation mondiale de la santé (2017, en ligne) :

La violence sexuelle est définie comme « tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel ou tout autre acte exercé par autrui contre la sexualité d'une personne en faisant usage de la force, quelle que soit sa relation avec la victime, dans n'importe quel contexte ». Cette définition inclut le viol qui lui est vu comme « une pénétration par la force physique ou tout autre moyen de coercition de la vulve ou de l'anus, au moyen du pénis, d'autres parties du corps ou d'un objet ».

Ce type de viol ou tout acte sexuel non consenti est considéré comme ayant une nature criminelle depuis 1983, que les partenaires soient mariés ou en fréquentation amoureuse (INSPQ, 2016a).

Ampleur de l'agression sexuelle intraconjugale

Ce serait près d'un tiers (30 %) des viols que subissent les femmes qui serait perpétré par un conjoint ou par un ex-conjoint (10 %) (Bécour et al., 2014). Or, selon le MSPQ (2018), les femmes seraient autant, même plus, agressées sexuellement par leur ex-conjoint (28,4 %) que par leur conjoint (28,1 %). En regard de l'ensemble des violences conjugales, l'agression sexuelle ne correspond qu'à 3 % de l'ensemble des infractions

perpétrées dans un contexte conjugal. Au Québec, on rapporte que la fréquence des agressions sexuelles conjugales déclarées est de 14 % (Bécour et al., 2014). De surcroit, le manque d'information relatif à ce type de viol serait congruent avec le fait que les femmes auraient tendance à ne pas percevoir les relations sexuelles forcées dans un contexte marital comme une forme de violence, mais plutôt comme un « devoir » conjugal (Logan, Cole, & Shannon, 2007). Il est noté que 19,4 % des femmes subissent une pression pour avoir des relations sexuelles avec leur conjoint au cours d'une année (Boucher, Lemelin, & McNicol, 2009). Ainsi, certaines femmes consentent à la relation sexuelle dans l'espoir d'éviter la violence. Au Québec, les données du MSPQ (2018) soulignent une recrudescence de 18,8 % entre 2006 et 2015 des agressions sexuelles dans un contexte conjugal, sans toutefois spécifier la cause. Il est ainsi possible de croire que les femmes déclarent davantage ce type d'agression et que le tabou quant à ce type de violence tend à s'atténuer.

De plus, les informations recueillies par les études actuelles permettent de soulever l'aspect répétitif du viol conjugal. En effet, ce ne serait majoritairement pas un acte isolé. Dans 62,5 % des cas, le viol aurait un caractère répétitif (Bécour et al., 2014). L'étude de Ait Boughima et Benyaich (2012) abonde aussi en ce sens; 20 des 28 cas de leur étude présentent une répétition de l'agression sexuelle. Cette répétition serait due, entre autres, à la proximité de l'auteur avec sa victime (Bennice & Resick, 2003). Ce serait un homme sur trois qui aurait abusé sexuellement sa partenaire lorsque cette dernière n'était pas en mesure de consentir et dans un état vulnérable (Bergen & Bukovec, 2006).

D'autre part, bien que ces hommes commettent le même type d'acte contre leur conjointe, plusieurs études rapportent le caractère d'hétérogénéité des hommes auteurs de violence conjugale (Gottman et al., 1995; Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994; Monson & Langhinrichsen-Rohling, 1998, 2002). Ainsi, la prochaine section fera la présentation de certaines typologies d'hommes auteurs de violence conjugale afin de tenter de mieux saisir leurs enjeux distinctifs.

Les typologies des auteurs d'agression sexuelle intraconjugale

Depuis les dernières décennies, plusieurs typologies ont été développées afin de mieux comprendre les enjeux psychologiques des auteurs de violence conjugale. Or, les typologies et les informations sur le viol conjugal et ses agresseurs sont, quant à elles, peu nombreuses dans la littérature actuelle. Ainsi, dans le but d'exposer cette lacune, mais aussi de mieux saisir les caractéristiques des hommes auteurs de viol conjugal, une première section met en lumière les principales typologies des hommes auteurs de violence conjugale (tous types confondus). Ensuite, un deuxième volet présente les typologies qui mettent en lien le viol conjugal et la violence conjugale. En terminant, deux typologies qui s'attardent exclusivement au viol conjugal sont consignées.

Premièrement, les principales typologies des auteurs de violence conjugale sont généralement orientées en prenant en compte les troubles de la personnalité de l'agresseur (Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994), en fonction de la gravité de la violence (Dutton &

Golant, 1996), en lien avec le contrôle que l'agresseur prend sur sa victime (Johnson, 2008) ou encore sous forme de continuum conflit-contrôle (Carlson & Dayle Jones, 2010).

En ce sens, utilisant, entre autres, les troubles de la personnalité comme variable, Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) ont développé une typologie sur les hommes auteurs de violence conjugale. Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé un échantillon d'hommes mariés et agresseurs. Ils ont analysé les facteurs distaux/historiques et proximaux de leur histoire, les dimensions telles que la sévérité et la généralité de la violence, ainsi que la psychopathologie des agresseurs. Les chercheurs ont alors créé trois catégories afin de classer les hommes auteurs de violence conjugale : les « exclusifs à la famille », les « dysphorique/limite » et les « généralement violent/antisocial ». Plus précisément, le groupe « dysphorique/limite » regroupe les hommes souffrant de trouble de la personnalité borderline ou schizoïde. Le groupe « généralement violent/antisociale » comprend des personnalités antisociales ou psychopathiques. Les « exclusifs à la famille » regroupe les hommes n'ayant soit aucun trouble de la personnalité, soit des troubles de la personnalité tels que dépendant et passif. De plus, le groupe « dysphorique/limite » est aussi défini par un niveau de rage de type élevé. Les deux autres groupes sont caractérisés par un niveau modéré (Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994).

Utilisant la gravité de la violence perpétrée et les troubles de la personnalité comme variables, Dutton (1996, 2007) a développé une typologie à partir des résultats au MCMI-II et de données cliniques. L'échantillon du chercheur se compose d'un groupe

d'hommes en thérapie pour violence conjugale. Trois sous-groupes sous-tendent cette typologie : le « cyclique » que le chercheur associe au trouble de la personnalité limite, le « psychopathe » associé au trouble de la personnalité antisociale et le troisième, le « surcontrôlé », lié aux troubles de la personnalité passive-agressive, dépendante ou évitante. La représentation clinique est respectivement de 30, 40 et 30 % pour les différents sous-groupes. Le chercheur a aussi discuté des caractéristiques psychologiques associées à chacun des sous-groupes ainsi que les types de violence. La jalousie et les épisodes de violence conjugale (psychologique et physique) sont caractéristiques du sous-groupe « cyclique ». La violence psychologique et physique dans le couple, mais aussi à l'extérieur de la relation caractérise le sous-groupe « psychopathe ». La violence conjugale de type psychologique est caractéristique du dernier sous-groupe, soit le « surcontrôlé » (Dutton, 1996, 2007).

Johnson (2008) présente une typologie développée à partir d'un échantillon composé des deux membres du couple. Le chercheur utilise le contrôle comme variable importante de sa compréhension. Ainsi, le chercheur propose quatre modèles de violence conjugale : la « violence situationnelle », le « terrorisme intime », la « résistance violente » et la « violence mutuelle ». C'est le contrôle et la recherche de pouvoir dans la dynamique du couple qui sont sondés. Ainsi, l'auteur de la violence peut être la femme autant que l'homme. Dans le dernier sous-groupe « violence mutuelle », chacun des intimés use de la violence pour tenter d'avoir le contrôle sur l'autre. Dans le modèle « résistance violente », la victime peut aussi user de violence, mais le but n'est pas d'avoir le contrôle

sur l'autre. La violence correspond à des représailles contre la violence du conjoint et ainsi de retrouver un contrôle dans la relation. Dans le modèle « violence situationnelle », les accès de violence de l'un ou l'autre des partenaires sont en réaction avec des conflits occasionnels qui dégénèrent. Dans le modèle « terrorisme intime », la violence est plus spécifiquement utilisée dans le but de contrôler l'autre et généralement asymétrique (un seul protagoniste) (Johnson, 2008).

Carlson et Dayle Jones (2010) présentent, quant à eux, sous forme d'un continuum « conflit-contrôle », trois groupes d'auteurs de violence conjugale. Les résultats sont basés sur l'analyse de l'agresseur, la violence utilisée et la victime. En ce sens, leur premier groupe, placé près du pôle conflit, s'apparente au groupe « violence situationnelle » de Johnson (2008) ou encore l'« exclusif à la famille » de Holtzworth-Munroe et Stuart (1994). Dans ce groupe, le degré de la violence est faible et celui-ci est généralement issu d'un conflit. L'agresseur présente un faible niveau de colère et de psychopathologie. La violence est de nature intraconjugale. Le second groupe s'apparente, quant à lui, au groupe « dysphorique-limite » des chercheurs Holtzworth-Munroe et Stuart. Dans ce groupe, Carlson et Dayle Jones mentionnent que le degré de violence utilisée est plus élevé que dans leur groupe un, mais toujours au niveau conjugal. Le niveau de colère est de niveau modéré et il y a présence de dépression, d'anxiété ou encore du trouble de personnalité borderline chez les agresseurs. Ensuite, le dernier groupe, placé près du pôle contrôle, s'apparente aux hommes du groupe « terrorisme conjugal » de Johnson et du groupe « généralement violent/antisocial » de Holtzworth-Munroe et Stuart (1994). Ainsi, on

retrouve de la violence sévère et aussi extraconjugale, un haut niveau de colère et la présence d'une personnalité antisociale chez l'agresseur. Dans ce groupe, c'est le pouvoir et le contrôle qui prédominent.

Deuxièmement, concernant les typologies mettant en lien les auteurs de violence conjugale, mais aussi de viol conjugal, il est intéressant de s'attarder au travail de Monson et Langhinrichsen-Rohling (1998). En effet, ces chercheurs ont l'objectif de développer une typologie qui intègre celles en lien avec le viol conjugal en plus de celles en lien avec la violence conjugale. Le but est de mieux comprendre la relation entre la violence sexuelle et non sexuelle dans le couple. À notre connaissance, il s'agit de la seule étude ayant fait ce type de travail.

Pour ce faire, Monson et Langhinrichsen-Rohling (1998) ont d'abord répertorié les trois types d'expression de la violence sexuelle présentés dans la littérature, soit « seulement violent sexuellement », « seulement physiquement violent » ou bien « sexuellement et physiquement violent ». La généralité de la violence (extra-conjugale ou non) a été prise en considération. À ces égards, les chercheurs présentent une typologie sous quatre sous-groupes : « exclusif à la famille », « dysphorique/limite », « généralement violent/antisocial » et « sadique sexuel ». Le groupe « exclusif à la famille » serait le seul groupe ne commettant pas de violence sexuelle tandis que le groupe sadique sexuel serait exclusivement en violence sexuelle.

En 2002, Monson et Langhinrichsen-Rohling ont validé leur précédente typologie auprès de 670 couples. Ce sont 265 individus (67 % de femmes) qui ont rapporté des actes de violence sexuelle et/ou physique. Basée sur leurs analyses, Monson et Langhinrichsen-Rohling (2002) ont développé une deuxième typologie composée, cette fois-ci, de trois sous-groupes d'agresseurs. Il s'agit du type « relation seulement », du « généralement violent/antisocial » et de l'« histrionique préoccupé ». Les chercheures n'excluent toutefois pas le groupe « sadique sexuel » lié à leur précédente étude. Cette non-représentativité du groupe pourrait être attribuable à un biais méthodologique, selon les chercheures. Le groupe « dysphorique/limite » est, quant à lui, retiré en dépit de preuves appuyant la présence d'un groupe ayant les caractéristiques de la personnalité limite du DSM-IV (American Psychiatric Association, 1994). Ainsi, le premier sous-groupe, soit « relation seulement », serait violent physiquement et psychologiquement dans leur couple. Ce groupe présenterait plus rarement des comportements de violence sexuelle et physique à l'extérieur de leur couple comparativement aux deux autres sous-groupes. Le degré de violence y serait aussi plus bas. Le deuxième sous-groupe « généralement violent/antisocial » présente un degré d'agression plus élevé que le premier sous-groupe (relation seulement). Il serait aussi violent à l'extérieur de la relation conjugale. Les personnalités antisociale et schizoïde y seraient associées. Le troisième sous-groupe « histrionique préoccupé » serait le plus sévère et l'on y retrouverait des troubles de la personnalité histrionique et dépendante. C'est aussi dans ce groupe que la violence sexuelle exclusive serait la plus présente (Monson & Langhinrichsen-Rohling, 2002).

Troisièmement, lors de la consultation de la documentation concernant les modèles typologiques exclusivement développés sur le viol conjugal, seulement deux typologies sont répertoriées. Ces deux typologies sont celles de Finkelhor et Yllo (1985) et de Russell (1990). Basée sur l'analyse de données provenant de femmes victimes de viol conjugal, chacune des deux typologies sur le viol conjugal fait ressortir trois types de violeurs. Bien que datant de plusieurs années, une brève présentation est effectuée.

Russell (1990) présente une typologie basée sur la motivation au viol de ces hommes. Les trois types sont : celui qui préfère le viol à la relation sexuelle consensuelle, celui qui préfère la relation sexuelle consensuelle, mais qui peut violer si ses avances sont refusées et celui qui aime les deux, et ce, sans préférence. Russell spécifie que les motivations au viol seraient différentes. Les plus communes seraient la rage et le sadisme ou encore la prise de pouvoir.

Finkelhor et Yllo (1985), quant à eux, présentent le « *battering rapist* », le « *force-only rapist* » et le « *obsessive rapist* ». Le premier type ferait davantage subir de la violence verbale que sexuelle à leur femme, sans toutefois qu'il y ait absence de violence sexuelle. La violence du deuxième groupe serait davantage sexuelle et serait causée par des conflits d'origine sexuelle. Le conjoint userait de force pour obtenir des faveurs sexuelles. Le troisième type de violeur conjugal ferait d'importantes demandes sexuelles à leur conjointe et serait de plus en plus sadique avec celle-ci. Ces hommes pourraient

aussi agresser sexuellement des femmes autres que leur conjointe (Finkelhor & Yllo, 1985).

Tout compte fait, il est possible de constater le peu de typologies disponibles portant distinctement sur les hommes auteurs d'agression sexuelle sur leur conjointe. Les deux typologies recensées datent de plus de 25 ans. Tenant compte de cette limite liée au développement de typologies axées spécifiquement sur les hommes auteurs d'agression sexuelle conjugale, une autre façon de mieux saisir leurs caractéristiques est d'évaluer les caractéristiques intrapsychiques sous une approche psychodynamique.

Compréhension psychodynamique des auteurs d'agression sexuelle intraconjugale

Ainsi, l'approche psychodynamique demeure une avenue d'analyse intéressante. En effet, l'analyse de la relation d'objet et des mécanismes de défense s'avère être une voie pertinente afin de mieux saisir les enjeux psychiques des hommes auteurs d'agression sexuelle sur leur conjointe. En lien avec le peu de littérature qui traite spécifiquement des enjeux psychiques des hommes auteurs d'agressions sexuelles de type conjugal, la prochaine section porte plus largement sur les hommes auteurs de la violence conjugale. Ainsi une compréhension, selon une approche psychodynamique, des caractéristiques intrapsychiques des hommes auteurs de violence conjugale et plus spécifiquement leur relation d'objet et leurs mécanismes de défense est étayée.

En ce sens, bien que non spécifique à l'agression sexuelle intraconjugale, Coutanceau (2006) présente trois profils d'hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe. Le chercheur présente le premier profil comme ayant des tonalités « immaturo-névrotique », soit un sujet dans le spectre de la normalité, mais pouvant avoir des dispositions immatures et un penchant pour la domination masculine vis-à-vis la femme. Le deuxième profil est composé d'hommes ayant une personnalité mal structurée et qui présentent des fragilités telles que de l'agressivité, de l'instabilité, de l'égocentrisme, de la difficulté à exprimer leurs émotions et un aspect dysharmonique du caractère. Le thème de la jalousie et de la peur de perdre l'autre est au cœur de ce profil. Le troisième profil se compose d'hommes ayant des profils de personnalité définis comme particulièrement problématiques. L'égocentricité et l'emprise sur l'autre sont très marquées d'autant plus que les dimensions de paranoïaque et mégolomaniacal (Coutanceau, 2006).

Ensuite, c'est par de nombreuses analyses cliniques que Dutton (1996) souligne l'importante représentativité d'organisation de personnalité de type « borderline » et la forte corrélation entre ce type de personnalité et la violence conjugale cyclique. La violence trouve racine dans le développement précoce de la personnalité, mais aussi dans l'organisation borderline de la personnalité. Ainsi, la fragilisation du rapport à l'objet provient de la vulnérabilité créée par la perturbation du narcissisme primaire, donc de la construction de l'identité du sujet. Ceci crée une prédisposition à la violence conjugale (Dutton, 1996).

Lehnert (2013) souligne, chez les hommes auteurs de violence conjugale, l'angoisse majeure en lien avec la construction de l'identité. En plus d'une identité diffuse, le développement de leur personnalité est aussi marqué par une « sécheresse émotionnelle », l'accumulation de sévices (psychologiques, physiques et/ou sexuels) et l'intériorisation d'imagos parentaux ambivalents, violents et rejetant (Dutton, 1996). En psychanalyse, les imagos parentaux réfèrent aux « prototypes inconscients » du sujet (Laplanche et al., 1988). Le développement psychique est aussi marqué par une angoisse d'abandon importante (De Neuter, 2013). En effet, en lien avec l'ambivalence affective maternelle, ces hommes n'ont pu intérioriser un objet interne sécurisant afin de s'y référer et diminuer les angoisses (Dutton, 1996). C'est une économie psychique narcissique qui prédomine chez les hommes auteurs de violence et de viol dans la sphère amoureuse et non une économie perverse sexuelle. Les hommes auteurs de violence et des viols conjugaux surestiment leur puissance phallique. Les conflits psychiques s'organisent autour d'une libido narcissique (Bergeret, 1994) et au niveau préœdipien (pré génital) (Dutton & Golant, 1996).

Ainsi, le couple, avec la configuration psychique qui l'accompagne, peut permettre un nouage non préalablement présent et déficitaire dans la structure de la personnalité (De Neuter, 2013). Il peut ainsi agir à titre de troisième organisateur de la personnalité (Hajbi, Weyergans, & Guionnet, 2007). En effet, le couple peut faire office de réparateur de trauma précoce (Lehnert, 2013). Ce trauma précoce peut toutefois, au contraire, rester en suspens (Dutton, 1996) et être ravivé par les enjeux relationnels liés au couple. En effet,

le départ de cette personne (De Neuter, 2013), les menaces, les fantasmes ou encore les mouvements affectifs comparables à la figure maternelle (Dutton, 1996) peuvent raviver une blessure profonde de l'enfance (De Neuter, 2013, Dutton, 1996). Ces hommes ont besoin de l'autre, mais ont une incapacité à faire confiance, à admettre leur dépendance et souffrent d'une rage chronique. Ils sont sujets à des cycles peur/fureur/honte qui les rongent. Seule la colère apaise leurs inquiétudes. Elle permet de manifester leur présence, mais aussi qu'ils ont le contrôle (Dutton, 1996). Ainsi, Coutanceau (2006, en ligne) écrit : « le propre de la violence est de refuser de placer l'autre sur un pied d'égalité et de nier sa capacité de sujet ».

Relation d'objet. La relation d'objet, telle que mentionnée précédemment, est liée à la structuration de la personnalité de l'individu et sous-tend la façon dont ce dernier entre en relation avec les autres (Laplanche et al., 1988). La relation d'objet se construit et se développe avec l'intériorisation des imagos parentaux et les traumas pouvant survenir.

Chez les hommes auteurs de violence conjugale, mais aussi de viol conjugal, la compréhension de la relation d'objet actuelle passe, entre autres, par la compréhension de l'intériorisation des imagos parentaux et du trauma originel associé. Ainsi, les données cliniques permettent de faire ressortir un imago maternel investi ambivalent, peu sécurisant, voire même rejetant tout en étant vu comme puissant. L'imago paternel, quant à lui, est investi comme rejetant, distant, humiliant, froid et même, violent. Un climat de violence familiale est souvent présent. Ces éléments entraînent souvent un trauma originel

qui ne peut être élaboré, un Moi atteint dans son intégrité et une relation objectale perturbée (Dutton, 1996).

En lien avec l'organisation de la personnalité relevée précédemment, la relation d'objet des hommes auteurs de violence conjugale est de type anaclitique. Ainsi, ces hommes ont une maîtrise omnipotente de l'objet et leurs enjeux psychiques et relationnels sont de nature prégénitale. Le stade individuation/séparation non résolu entraîne une dépendance objectale exagérée et non reconnue. Il entraîne aussi un état d'ambivalence continuel entre le rapprochement et la séparation et l'incapacité d'y trouver une « zone optimale » relationnelle (Dutton, 1996). Le rapprochement entraîne une angoisse de perte identitaire, tandis que l'éloignement entraîne une angoisse d'abandon, de perte de l'objet (Dutton, 1996; Lehnert, 2013). La relation de dépendance est aussi marquée par des enjeux « anal » de contrôle. Chez certains de ces hommes ayant une structure légèrement plus développée, la relation de dépendance est marquée par des enjeux phalliques de toute-puissance (Dutton, 1996).

L'utilisation de la partenaire appartient à des fins d'équilibre narcissique (Blatier, 2011) et le lien émotionnel a pour fonction de préserver le Moi (Dutton, 1996). Ainsi, il y a appropriation de l'autre, négation, et neutralisation allant jusqu'à l'emprise, le pouvoir et la destruction de l'objet (Lehnert, 2013). De plus, la relation de couple elle-même en lien avec l'intimité et la vie commune peut s'avérer être un terrain propice aux agissements violents. Le rapport objectal qu'entretient l'agresseur avec sa victime est renforcé par le

lien conjugal (Lehnert, 2013). En effet, l'objet d'attachement et de trauma lié à la figure maternelle peut se transférer sur la conjointe (Dutton, 1996). Cette situation peut devenir une situation à risque lorsque l'un des partenaires compose avec une immaturité affective et de l'égocentricité qui dépassent sa capacité de maîtrise (Coutanceau, 2006).

Bref, chez les hommes auteurs de violence conjugale, mais aussi de viols conjugaux, la perte réelle ou imaginée est un enjeu de passage à l'acte. En effet, la conception de l'intimité et le développement des relations d'objet entraînent un grand besoin de relation chez ces derniers, mais une incapacité à en être satisfait et à nommer ses difficultés. Il en résulte une augmentation des angoisses, de la tension du Moi (intégrité menacée) et ainsi des crises, de la colère, l'activation des mécanismes de défense et même l'augmentation du passage à l'acte (Dutton, 1996).

Mécanismes de défense. Tel que mentionné précédemment, les mécanismes de défense sont différents types d'opérations dans lesquels s'arrime la défense (Laplanche et al., 1988). La violence peut avoir des manifestations différentes correspondant aux différentes structures de la personnalité (Hajbi et al., 2007). Chabert (2012a, p. 139) indique que les mécanismes de défense du fonctionnement limite de la personnalité seraient au « service de l'abrasement, de l'écrasement, de l'évacuation des conflits internes ». Ainsi, la relation d'emprise qu'impose l'homme à sa conjointe revêt une fonction défensive contre les angoisses imputées par des traumas précoce et par les

mouvements de l'objet. La violence conjugale serait ainsi une répétition agie de conflits infantiles non résolus (Lehnert, 2013).

En lien avec la fragilité narcissique de l'homme auteur de violence conjugale et de sa dépendance objectale, tout mouvement de l'objet visant par exemple l'autonomie entraîne une source d'angoisse et de déséquilibre psychique intolérable pour le sujet (Lehnert, 2013). Cette autonomie est perçue comme étant blessante et/ou humiliante et réactive les représentations archaïques traumatiques (Ravit, 2004). La peur de perdre l'autre ou la perte réelle de l'autre désorganisent l'homme avec ce type d'organisation psychique (Bergen & Bukovec, 2006).

Outre l'identification projective qui vise à placer dans l'autre ce qui est intolérable en soi et de le contrôler, l'auteur de violence conjugale et de viol conjugal utilise le déni et la minimisation : deux mécanismes accentués par l'union conjugale (Lehnert, 2013). En effet, l'utilisation de la projection permet d'éviter la douleur, la menace et de ressentir l'impuissance. Ainsi, les hommes commettant de la violence conjugale rejettent tout sur leur conjointe lorsqu'une blessure est ravivée. La minimisation, ajoutée à l'idéalisation de la famille est une stratégie de survie qui permet d'éviter l'augmentation de la honte, mais aussi du trauma infantile qui se réactive. Ainsi, la violence et les responsabilités associées ne sont pas reconnues. Elles sont minimisées et même projetées sur l'objet; ici, la conjointe (Dutton, 1996).

Le déni est un mécanisme de défense archaïque proche du clivage, lui aussi utilisé par les hommes auteurs de violence conjugale. Le déni amène une compartmentation du fonctionnement psychique. Le Moi est scindé en deux parties qui ne coïncident pas entre elles (Dutton, 1996). Une partie se veut « toute bonne » et l'autre « toute mauvaise ». Ce mécanisme s'attribue aussi à la conjointe qui se veut clivée. Elle est idéalisée et dévalorisée en d'autres moments, particulièrement lors de la rupture. Le mécanisme de défense d'idéalisation est déjà présent dans l'union conjugale (Moulin, 2010). L'alternance de l'idéalisation/dévalorisation liée au clivage est aussi en lien avec les cycles de la violence. C'est en inversant la structure de l'humiliation que ces hommes évitent de la ressentir en eux-mêmes. En effet, ils ressentent un besoin de rabaisser, voire humilier leur conjointe dans le but d'augmenter leur Moi fragile (Dutton, 1996).

La tension vécue par le Moi, associée à la sensation que leur identité peut être minée, se fait rapidement sentir. L'accès à l'expression des émotions et des besoins par le langage est difficilement accessible et aucun autocontrôle n'a été développé. La colère et les crises, se rapprochant davantage de l'agir, permettent de diminuer la tension et d'extérioriser le conflit pour ainsi ne pas ressentir honte ou culpabilité. Ayant peu accès à l'expression des émotions, c'est le seul moyen qu'ils connaissent pour abaisser la tension psychique. La colère permet au Moi de substituer la sensation d'effondrement. Elle permet de « court-circuiter » les situations de vulnérabilité angoissante lorsque l'objet ne répond pas à leurs besoins non exprimés ou bien qu'il se distance. La colère met un terme à l'inquiétude,

momentanément. La colère a aussi pour fonction la domination de l'objet, mais aussi celle du trauma infantile réactivé par la relation conjugale (Dutton, 1996).

Ainsi, le contrôle, la domination et la violence conjugale représentent une solution psychique afin d'évacuer au-dehors ce qui n'est pas tolérable à l'intérieur (Lehnert, 2013). L'objet, maintenant mauvais, doit être détruit (Ravit, 2004). L'agression permet de contrôler le degré d'intimité et lorsque cette stratégie fonctionne, il est difficile pour ces hommes d'en faire autrement (Dutton, 1996). La violence devient un exutoire devant le danger de la distance affective (Gheorghiev & Marty, 2014). Que cette violence soit physique ou psychologique, elle prend racine dans la peur de perdre et dans le désir de contrôler, de dominer l'objet. Ainsi, c'est la peur qui alimente la fureur de l'homme violent (Dutton, 1996). La prise de contrôle permet de ne pas perdre l'objet et est en lien avec les enjeux d'autonomie (registre anal), mais peut aussi permettre la possession, de rester fort et est liée à la jalousie (registre phallique) (Léveillée, 2018). Grâce à ces mécanismes, l'illusion d'omnipotence est conservée (Lehnert, 2013).

Bref, bien que peu d'information soit disponible spécifiquement sur les auteurs d'agression sexuelle conjugale, il est possible de dire que le viol de la conjointe serait une façon pour l'homme de reprendre possession de l'objet, une tentative de domination, souvent accompagnée de violence psychologique (Bergen & Bukovec, 2006). Sans cette prise de possession, l'objet risque de le quitter (Dutton, 1996).

Ainsi, le passage à l'acte qu'est l'agression sexuelle (extra ou intraconjugale) provient d'un mouvement psychique violent où la victime devient l'objet persécutoire d'un conflit interne (Lehnert, 2013). Il y a triomphe du narcissisme de l'agresseur sur la victime (Hajbi et al., 2007) et mise en acte d'un fantasme d'une puissance intrusive ou possessive (Lehnert, 2013). En ce sens, la prochaine section permet de mettre en lumière les différences et les similitudes des deux précédentes sections quant aux enjeux psychiques des hommes auteurs d'agression sexuelle extra ou intraconjugale.

Comparaison entre les auteurs d'agression sexuelle extra et intraconjugaux

Le viol conjugal est un problème de société grave aussi important que l'agression sexuelle commise sur une femme inconnue (Martin, Taft, & Resick, 2007). L'agression sexuelle de nature intraconjugale correspond à 15,2 % de l'ensemble des agressions sexuelles (MSPQ, 2018). De plus, entre 2014 et 2015, il est possible de constater l'augmentation des infractions liées aux agressions sexuelles, et ce, dans un contexte intra ou extra conjugal (MSPQ, 2018).

Toutefois, il est constaté lors de la consultation de la littérature que très peu d'études portent spécifiquement sur les auteurs d'agression sexuelle intraconjugale. En effet, la section précédente porte davantage sur les auteurs de violence conjugale dans leur ensemble. En ce sens, encore moins d'études ne comparent les deux types d'agression sexuelle (extra ou intra) et les agresseurs liés. Le but de cette section est d'effectuer une mise en commun des éléments rapportés dans les deux dernières sections. Plus

précisément, le but est de tenter de faire ressortir les points communs et de divergences entre les deux types d'agresseurs sexuels abordés précédemment, soit les auteurs d'agression sexuelle extra et intraconjugale en ce qui a trait à leur fonctionnement psychique. Les recherches ayant fait des comparaisons semblables sont aussi exposées à la fin de la section.

Tout d'abord, en 2001, lors d'une conférence de consensus sur la psychopathologie et des traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle (tout type confondu), les experts se sont entendus pour dire que ces agissements correspondaient davantage à d'autres éléments que des troubles de la sexualité. En effet, l'exploration des mouvements défensifs contre les angoisses et les enjeux identitaires serait davantage bénéfique afin de comprendre ce type d'agir (Archer, 2001). Ces chercheurs ajoutent aussi que ces agressions seraient en lien avec des carences fondamentales de l'environnement infantile (Archer, 2001); les parents ayant aussi laissé une place de vide dans l'histoire infantile de l'agresseur (Daligand & Gonin, 1999). Aucun espace psychique interne n'a pu être créé convenablement pour donner un sens aux angoisses et les contenir (Ravit, 2004). Toutefois, les raisons des abus sont multiples (Robertiello & Terry, 2007). Bien qu'il ne soit pas précisé explicitement si les auteurs d'agression sexuelle intraconjugale font partie des constats soulignés précédemment concernant les auteurs d'agression sexuelle ou qu'une distinction soit de mise. L'INSPQ (2016a) rapporte que les auteurs de violence conjugale ont aussi connu des expériences négatives dans leur enfance et qu'ils ne font pas partie d'un groupe d'hommes homogène.

Des chercheurs d'approche psychodynamique soulignent la présence de troubles graves du narcissisme, une fragilité du sentiment de continuité identitaire, et une menace d'effondrement dépressif, lié à des angoisses majeures d'altération, voire de disparition de la représentation de soi chez les auteurs d'agression sexuelle. En ce sens, il y aurait absence de l'intériorisation d'imagos parentaux suffisamment bons créant ainsi ce déficit au niveau narcissique. L'agression sexuelle serait une « solution de recours » contre les angoisses associées (Ravit, 2004). Constat similaire chez les hommes commettant de la violence conjugale. L'identité est dite diffuse (Lehnert, 2013), les sévices (psychologiques, physiques et/ou sexuels) sont présents et les imagos parentaux sont intériorisés comme étant ambiaux, violents et rejetants (Dutton, 1996). Ils fonctionnent sous une économie psychique narcissique (Dutton, 1996) et la crainte d'abandon (De Neuter, 2013). Les deux groupes d'hommes fonctionnent sous un développement psychique pré-génital, soit anaclitique (Ciavaldinni, 2001; Dutton & Golant, 1996).

Relation d'objet

La lacune développementale du narcissisme primaire évoquée précédemment vient de pair avec la fragilisation de la construction de l'identité du sujet et ainsi une fragilisation du rapport à l'objet. Le danger primitif réactivé dans la relation objectale amène des conflits avec l'objet, fortement investi. Cependant, puisque ces deux groupes d'hommes fonctionnent sous un mode de dépendance objectale, l'objet est indispensable à sa survie psychique. En effet, l'objet comble le vide structural créé par sa fragilité narcissique (Gheorghiev & Marty, 2014).

Plus spécifiquement chez les hommes auteurs de violence conjugale, l'intimité associée à la relation de couple peut créer un terrain fertile aux agir violents (Coutanceau, 2006). La relation affective demeure cependant superficielle et est régie par un effort défensif récurrent afin d'éviter l'activation des défenses primaires causée par un mouvement lié au rapprochement/séparation trop important. La distance avec l'objet est conservée par son contrôle. Le contrôle est nécessaire afin que l'objet ne prenne pas lui-même le contrôle et risque de détruire le sujet par une distance relationnelle menaçante (rapprochement ou séparation). Pour les hommes auteurs d'agression sexuelle extraconjugale, ce n'est pas un sentiment de deuil devant la perte qui les habite, mais bien une « rage impuissante avec le sentiment d'être vaincus par les forces extérieures » (Kernberg, 2001, p. 31).

De plus, bien que plus marquante chez les agresseurs sexuels intraconjugaux, l'apport de la domination, du pouvoir et le désir de contrôle de l'autre sont aussi présents chez les extraconjugaux (Bergen & Bukovec, 2006; INSPQ, 2016a). Pour Gheorghiev et Marty (2014), le potentiel de la violence serait en lien avec le développement du Moi, mais aussi la construction de la relation d'objet, enjeux se nouant en phase prégnitale. C'est ainsi sous une problématique identificatoire primaire et narcissique que la violence est fixée chez ces hommes et les mécanismes de défense associée à cette organisation prégnitale sont coûteux pour le Moi.

Mécanismes de défense

Lehnert (2013) soutient que cliniquement, il est possible de voir des similitudes au niveau des processus défensifs des auteurs de violence sexuelle et de violence conjugale. Ainsi, au même titre que le déni de l'altérité de l'autre utilisé, les agresseurs sexuels extra ou intraconjugaux font souvent du déni quant au geste commis. L'emprise exercée sur l'objet est aussi niée. Le déni serait toutefois plus grand chez les auteurs d'agression sexuelle intraconjugaux (Lehnert, 2013).

Dans le même ordre d'idées, l'emprise sur l'autre permet à l'agresseur de gonfler son narcissisme au profit de la victime (Hajbi et al., 2007). L'objet réel est annulé au détriment de l'objet fantasmé, dépourvu de considérations autres que narcissiques (Daligand & Gonin, 1999). Cette annulation de l'autre peut expliquer, en partie, pourquoi les signes de non-consentement de la victime ne sont pas perçus par les agresseurs sexuels (Ciavaldini, 2001).

Aussi, il est possible de constater, tel que mentionné précédemment, que la non-reconnaissance de l'altérité de l'autre entraîne un regard négatif envers l'objet. Ainsi, ces hommes ont souvent une perception négative de la femme (Robertiello & Terry, 2007). En effet, les hommes auteurs d'agressions sexuelles présentent souvent des distorsions cognitives conférant une justification de leur acte. Par exemple, la femme aime les relations sexuelles forcées ou encore que ce serait cette dernière qui aurait demandé la relation (INSPQ, 2016b).

Études comparatives

Tout d'abord, tout comme le démontrent les dernières sections, il a été possible de constater qu'aucune étude ne compare le fonctionnement intrapsychique des hommes auteurs d'agression sexuelle extra et intraconjugale. Il est cependant possible de recueillir certaines informations qui comparent les agressions sexuelles extra et intraconjugales. Cependant, ces études datent de plus de 20 ans. Certains chercheurs, en développant leur typologie ont, sans s'y attarder, souligné le caractère exclusif ou non du lien avec la victime.

En effet, lors de leur relevé de littérature, Martin et al. (2007) soulignent l'apport de trois études. Ces études sont celles de Finkelhor et Yllo (1985), de Kilpatrick, Best, Saunders et Veronen (1988) et de Russell (1990). Ces trois études avancent que le viol conjugal serait plus fréquent que le viol perpétré par un inconnu ou une connaissance. De plus, selon Stermac, Du Mont, et Dunn (1998), les agressions sexuelles commises par le mari ou une connaissance seraient aussi plus violentes que celles perpétrées par un inconnu. Les assauts sont aussi plus répétitifs (Riggs, Kilpatrick et al., 1992). Ainsi, les caractéristiques de la violence perpétrée seraient associées au lien que l'agresseur entretient avec sa victime (Stermac et al., 1998).

À la lecture des typologies présentées dans les sections précédentes, il est possible de constater que certains chercheurs portent une attention au caractère exclusif ou non à un type d'agression sexuelle. En exemple, Finkelhor et Yllo (1985) soulignent la propension

du type « obsessive rapist » à aussi agresser sexuellement des femmes autres que leur conjointe. Knight et Prenkty (1990) rapportent que l'« opportuniste » de type 1 aurait, quant à lui, davantage tendance à violer des femmes de son entourage comparativement à des inconnues. Ce type, l'opportuniste, est caractérisé par un comportement antisocial, un besoin de gratification immédiate et des compétences sociales fortes (Knight & Prentky, 1990). Aussi, selon la typologie de Monson et Langhinrichsen-Rohling (2002), les hommes classés dans la catégorie « relation seulement » auraient plus rarement des comportements de violence sexuelle ou physique à l'extérieur de la relation conjugale comparativement aux deux autres classes. Les deux autres classes de cette typologie sont le « généralement violent/antisocial » et l'« histrionique préoccupé ».

Bref, bien que peu ou pas d'études ne portent spécifiquement sur la comparaison entre ces deux types d'auteurs d'agression sexuelle, la dernière section a permis de souligner le potentiel comparatif de ces deux groupes et ce, principalement à l'égard de l'étude de leur fonctionnement intrapsychique. En ce sens, il appert important de présenter l'apport des méthodes projectives à la clinique des agir sexuels.

L'apport des méthodes projectives

Tout d'abord, il est important de souligner l'intéressante littérature disponible sur l'utilisation des méthodes projectives quant à l'analyse des enjeux psychiques d'hommes auteurs d'agir sexuels. Les méthodes projectives permettent, entre autres, de saisir la nature de l'organisation psychique, des relations d'objet, des angoisses, de l'organisation

défensive de l'individu évalué (Chagnon, 2004). Elles permettent aussi d'évaluer la provenance et l'intensité de ses difficultés (Neau, 2013).

L'intérêt de la clinique projective est de saisir les modalités psychiques complexes et inhérentes au fonctionnement de chacun. Ainsi, ce n'est pas le passage à l'acte en soi qui est analysé, mais le fonctionnement psychique de son auteur, sa dynamique et ainsi la pesée économique du passage à l'acte (Chagnon, 2004). En ce sens, les tests projectifs tels que le *Rorschach* et le *TAT* sont couramment utilisés en recherche et en expertise légale (Moulin, 2010). Ainsi, puisqu'il a été avancé que les agresseurs sexuels ont une organisation psychique précaire (Ciavaldini, 2001), l'utilisation de méthodes projectives permet de faire état de l'arrimage des fragilités de l'individu avec ses ressources. Ceci permet de mieux saisir les processus psychiques pouvant avoir mené au passage à l'acte, ici sexuel (Moulin, 2010). La prochaine section vise à démontrer l'apport des méthodes projectives à l'étude des enjeux psychiques des agresseurs sexuels extra et intraconjugal puisqu'elles sont l'outil d'évaluation privilégié de cet essai.

Au fil des années, l'apport des méthodes projectives à la clinique des agir violents s'est vu grandir (Neau, 2005), et ce, sous le développement de deux grands courants. Il s'agit du courant américain et celui psychanalytique français. Actuellement, le courant américain est basé sur le système intégré (SI) de cotation d'Exner (2003) et le courant psychanalytique français sur la méthode d'analyse de Brelet-Foulard et Chabert (2003). Afin d'alléger le texte, le courant de références ne sera pas systématiquement rapporté.

Ainsi, les recherches de Castro (2006), Gacono et Meloy (1994) et Lafortune (2006) se basent sur le système intégré d'Exner (2003). Quant à Cottin-Schuler et al. (1999, cité dans Ciavaldini, 2001; Neau, 2002, 2005, 2013; Moulin, 2010), ils réfèrent aux systèmes de cotation et de compréhension d'origine psychanalytique français de Brelet-Foulard et Charbert (2003).

Ainsi, outre l'apport des méthodes projectives à la clinique des agir violents, celle les liant aux troubles de personnalité limite et narcissique a aussi été développée (Neau, 2005). En ce sens, l'étude de Léveillée (2001) témoigne de différences significatives dans les résultats au protocole de Rorschach chez les sujets limites ayant commis des passages à l'acte hétéroagressif comparativement aux sujets limites n'ayant pas commis ce type de passage à l'acte. Ainsi, les sujets limites ayant commis des passages à l'acte hétéroagressifs présentent une rigidité des défenses, une force du Moi plus faible, moins de capacité dépressive et d'indices d'agressivité plus importantes que les sujets sans passage à l'acte (Léveillée, 2001).

En poursuivant, les protocoles aux méthodes projectives des auteurs d'agression sexuelle se ressemblent à des degrés et modalités différents (Neau, 2013). La majorité de ces protocoles est sous-tendue par un fonctionnement limite de la personnalité (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001; Neau, 2013). Bien que la grande dépendance à l'objet soit représentative des protocoles des agresseurs sexuels, les

modalités diffèrent grandement d'un sujet à l'autre (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001).

Lors de son relevé de la littérature à ce sujet, Lafourture (2006) souligne le constat que les protocoles de *TAT* seraient davantage « pseudo adaptés » à la réalité que les protocoles de *Rorschach* qui seraient davantage pathologiques. Il faut toutefois rapporter la quantité moins importante d'études référant au *TAT* disponible concernant l'étude des auteurs d'agression sexuelle comparativement à l'utilisation du Rorschach dans la même clinique (Lafourture, 2006).

Neau (2005) souligne la présence de trouble du discours qui soutient la thèse de la difficulté de différenciation et la présence de limites en lien avec l'étayage par le sexuel (Neau, 2013) et liée aux sollicitations œdipiennes auxquelles renvoie le *TAT* (Neau, 2002). Pour faire suite, Neau (2005) souligne la présence d'inhibition chez les hommes auteurs d'agir sexuels appuyée par des protocoles de Rorschach avec peu de réponses et un pourcentage de réponse formelle (F%) élevé. En effet, un nombre élevé de réponses formelles (F) souligne le mouvement défensif d'évitement et de mise à distance des affects (Chabert, 2012b). L'inhibition serait aussi présente au *TAT*. En effet, les auteurs d'agression sexuelle livreraient difficilement une histoire narrative (Neau, 2005) et leurs histoires seraient banales et conformistes (Lafourture, 2006). Ce sont les procédés de contrôle et rigidité « procédés A » et les procédés de type factuel maniaque « procédés C » qui émergeraient de leur protocole (Lafourture, 2006).

Des difficultés des processus de secondarisation, de subjectivation et aussi de temporalisation sont aussi présentes dans les protocoles des auteurs d'agression sexuelle. L'atteinte des processus de temporalisation est perceptible au fait que les agresseurs sexuels s'attachent au cadre perceptif extérieur et interpellent le clinicien (Neau, 2002). Ces hommes s'agrippent massivement à la réalité extérieure dans le but de pallier au pare-stimuli défaillant avec lequel ils composent. Ils ont ainsi, au TAT, recours au factuel, à l'événementiel et aux accrochages autobiographiques. Le surinvestissement de la réalité serait perceptible au TAT par une grande utilisation de la série rigidité (procédés A) de type description des détails. Le recours au factuel et la présence d'inhibition de la série évitement du conflit (procédés C) souligneraient aussi le surinvestissement de la réalité TAT (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001).

Au *TAT*, le thème de la séparation suscite l'émergence de procédés « maniaques » afin de contrer la difficulté associée à l'absence de représentation interne solide. Les procédés « évitement du conflit » (procédés C) au *TAT* et les réponses soulignant une vision de la réalité pessimiste (MOR) au *Rorschach* démontreraient que la problématique de la perte et les affects dépressifs liés réussiraient à s'exprimer, mais seraient non symbolisables. D'autre part, afin de lutter contre les angoisses que font surgir ces tests, les auteurs d'agression sexuelle utiliseraient des comportements d'inhibition, de manie et narcissiques (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001).

D'autre part, l'unification du Soi et de l'état de la différenciation moi/non-moi est perçue au Rorschach par l'absence de mouvement humain (kinesthésie humaine-M). En ce sens, une absence de mouvement humain (kinesthésie humaine-M) soulignerait l'absence d'un Soi unifié et différencié de l'objet. La qualité formelle associée à ce mouvement permet d'évaluer les altérations dans le processus de différentiation du Soi avec l'objet. En ce sens, une mauvaise qualité formelle associée aux indices de kinesthésie humaine-M soulignerait une altération dans ce processus (Moulin, 2010). L'évaluation des pulsions et des quêtes objectales primaires (kinesthésie animale-FM) en plus de la présence de tension interne (kinesthésies d'objet-m) sont aussi riches de sens (Chabert, 2012b).

En ce sens, bien qu'adhérant à des courants de pensée différents, des auteurs tels que Cottin-Schuler et al. (1999, cité dans Ciavaldini, 2001) et Lafourture (2006) ont souligné la présence de certains types de kinesthésie spécifiques dans des protocoles de Rorschach d'agresseurs sexuels. Ainsi, les kinesthésies humaines (M) sont rares, a-relationnelles (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001) et de mauvaises qualités formelles (Lafourture, 2006). Cet élément laisse présager une altération dans le processus de différenciation du Soi avec l'objet chez les agresseurs sexuels. De plus, la présence de relation objectale primaire et de tension interne chez les agresseurs sexuels serait perceptible par les nombreuses kinesthésies animales (FM) et d'objet (m) (Lafourture, 2006). Aussi, l'expression des émotions serait difficile à contrôler chez les agresseurs sexuels. Ainsi, lorsqu'ils sont présents, les affects sont « déficitaires, ou débordants, et

primaires, relevant davantage du pur registre de la sensorialité » (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001, p. 148).

Quant à la perception de soi, Gacono et Meloy (1994) indiquent qu'il est cliniquement intéressant de vérifier la présence de représentation de grandiosité (rf/fr) et de représentations abîmées du Soi (MOR), et ce, au *Rorschach*. Les deux indices donneraient un indice quant à la présence d'un problème au niveau du narcissisme exacerbé ou défaillant. Pour ce qui est de la perception des relations, les mêmes auteurs mentionnent que les délinquants sexuels livreraient un petit nombre de réponses liées aux besoins affectifs primaires « texture » (T) (Gacono & Meloy, 1994). Ce type de réponses est en lien avec l'avidité affective et son absence soulignerait l'incapacité d'établir des relations intimes avec l'objet (Castro, 2006).

Dans leur étude clinique, Cottin-Schuler et al. (1999, cité dans Ciavaldini, 2001) soulignent des particularités communes aux réponses au Rorschach à la symbolique phallique (planche iv) et à la symbolique féminine/maternelle (planches vii/ix). La première, la symbolique phallique, est reconnue, mais demande un effort afin de supprimer les éléments menaçants. La symbolique féminine/maternelle, quant à elle, désorganise les sujets, qui régressent. Au TAT, il y aurait une sensibilité à symbolique sexuelle, mais avec une scénarisation réduite et plusieurs répétitions qui démontrent la pauvreté de cette élaboration (Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001).

D'autre part, l'étude qualitative des protocoles projectifs permet aussi de retirer des informations intéressantes. Suivant ce courant qualitatif, l'étude des demandes à l'examinateur est aussi effectuée par certains auteurs. En effet, l'analyse des sollicitations à l'examinateur est grandement enrichissante pour la compréhension des individus limites agissants (Brisson, 2003). D'autant plus que ces derniers procèderaient à davantage de sollicitations à l'examinateur que les individus non agissants (Léveillée, 2001). Les demandes à l'examinateur seraient pratiquement les mêmes au TAT et au Rorschach. Les demandes à l'examinateur seraient perceptibles par les procédés antidépressifs (CM-1) au TAT et au Rorschach par une expérience clinique (Brisson, 2003). Husain (2001) indique que deux motifs de sollicitation sont davantage présents : la recherche d'un complice ou d'un témoin de sa transgression. La recherche de limites est aussi apparente comme motif de demande d'étayage. Brisson (2003), inspiré des travaux de Husain (1994, 2001), propose quatre catégories de sollicitations à l'examinateur, soit les commentaires hors contexte, les questions et les remarques directes, les demandes d'étayage et l'implication marquée de l'examinateur. Ces quatre catégories sont reprises lors de l'analyse des résultats.

Selon une approche axée sur l'analyse de contenu et d'approche psychodynamique, Moulin (2010), présente six points de vulnérabilités psychiques observables dans les protocoles de tests Rorschach chez les hommes auteurs de violence sexuelle ou de comportements violents. La chercheure appuie le développement de cette conception sur deux axes de dysfonctionnement psychique de ces hommes : les problèmes liés à

l'élaboration mentale (mentalisation) qui contient cinq points de vulnérabilité psychique et par les dysrégulations objectales et narcissiques qui contient un point de vulnérabilité psychique. Certaines vulnérabilités sont présentées sur un continuum. Il est toutefois à noter que bien que cette grille soit utilisée en clinique, elle n'est toutefois pas encore validée en recherche (Moulin, 2010). Les cinq difficultés d'élaboration sont celles de la problématique identitaire, des pulsions sexuelles, des pulsions agressives, de l'affect et de la conflictualité dans la relation à autrui (Moulin, 2010).

Premièrement, la chercheure propose d'analyser la première vulnérabilité psychique, soit la problématique identitaire avec l'évaluation des assises narcissiques (représentation de soi), la différenciation sujet/objet au Rorschach, la réactivité aux planches de couleur et l'émergence des processus primaires. L'analyse permet de placer le sujet sur le continuum allant de « acquisition de la différence sujet/objet » (niveau 1) à « défaillance de la problématique identitaire » (Niveau 4). Deuxièmement, l'analyse de l'élaboration des pulsions sexuelles se fait, quant à elle, par l'étude des symbolisations phalliques aux planches IV et VI et celles de la symbolisation du féminin (planches VII et IX). Troisièmement, l'analyse de l'élaboration de la pulsion agressive, quant à elle, se fait aux planches II et III avec le traitement des découpes rouges. Le classement des résultats de l'élaboration des affects se fait sous quatre niveaux, allant d'une liaison affect-représentation (niveau 1) à l'échec de la mentalisation des affects (niveau 4). Quatrièmement, quant à l'analyse de l'élaboration de la conflictualité dans la relation à autrui, il s'agit d'effectuer une analyse qualitative des kinesthésies sous un continuum de

trois niveaux allant d'une élaboration mentale riche (niveau 1) à une absence de réponse humaine (niveau 3). Cinquièmement, en ce qui a trait à l'analyse de la représentation de la relation d'objet, il s'agit de l'étude qualitative des planches pastel (VIII, IX, X), à configurations bilatérales (II, III) et celles ayant des contenus liés à l'imago maternelle (I, VII, IX). Il est donc possible de placer les résultats sous un continuum allant de « relation de réciprocité ou parallèle » (niveau 1) à un sixième niveau « relation archaïque ». En terminant, la chercheure présente une sixième vulnérabilité en lien avec le niveau de la représentation, soit celle de la relation d'objet. Ainsi, ce sont les difficultés d'individuation et de séparation des hommes auteurs d'infractions sexuelles ou violentes qui expliqueraient ces carences objectales et narcissiques. En ce sens, puisque l'élaboration d'un objet externe à soi n'est pas complétée, les mouvements (rapprochement/séparation) de ce dernier sont source d'angoisses importantes (Moulin, 2010).

Toujours selon une analyse psychanalytique, Neau (2013) résume quatre atteintes psychiques communes observables dans les protocoles de Rorschach d'hommes auteurs d'agression sexuelle. Il s'agit des processus de représentation et de symbolisation, des assises narcissiques fragiles, des investissements objectaux faibles et des mobilisations défensives contre l'angoisse. Pour le premier, soit les processus de représentation et de symbolisation, l'auteure propose de porter attention aux irruptions projectives qui font état de la capacité de contenance de la pensée, mais aussi de l'enveloppe psychique. Ensuite, elle mentionne que bien que les assises narcissiques soient fragiles chez l'ensemble de ces hommes, deux niveaux peuvent être perçus dans les protocoles de Rorschach. Le premier

en lien avec la construction du Moi et un deuxième, avec des assises plus solides, dans lequel c'est davantage les identifications secondaires dans la différenciation sexuelle qui sont fragilisées. Les investissements objectaux faibles étudiés sont, quant à eux, liés à des relations objectales de type phallique, mais majoritairement anales tous deux sous-tendus par des investissements d'objet partiels et faibles. La quatrième atteinte psychique, chez ces hommes, est en lien avec le rappel suscité au Rorschach du vécu carentiel traumatisque dont ces hommes se défendent (Neau, 2013).

Dans un autre ordre d'idées, l'utilisation des méthodes projectives est aussi propice aux études comparatives ayant comme population des délinquants sexuels, telle la méthodologie de cet essai.

En effet, Dåderman et Jonson (2008) ont comparé les enjeux psychiques de dix violeurs violents à un échantillon normatif. Les chercheurs ont analysé les variables au Rorschach en lien avec la psychopathie afin de mieux comprendre le fonctionnement psychologique de ces individus auteurs d'agression sexuelle. En ce sens, bien que les chercheurs rapportent que la généralisation de leurs résultats soit limitée, trois variables au Rorschach se sont avérées significativement plus basses chez leur échantillon de violeurs violents. En effet, la variable liée au trouble de la pensée (WSum6), celle en lien avec les capacités de contrôle du sujet (lambda) et celle en lien avec la réactivité affective face aux situations externes et l'intérêt pour les stimulations émotionnelles (Afr) se sont avérées significativement plus basses.

Or, ces résultats divergent de ceux qui avaient été recueillis auparavant par Lafortune (2006) lors d'une recension de littérature sur le sujet. En effet, Lafortune rapporte que, selon les études recensées, les délinquants sexuels obtiendraient des résultats élevés à la variable « lambda » (L) soulignant ainsi des sujets davantage défensifs (Lafortune, 2006) et rigides (Exner, 2003). L'indice lié à la réactivité affective face aux situations externes et l'intérêt pour les stimulations émotionnelles (Afr) serait de 0,70. Une valeur élevée souligne l'hyperactivité émotionnelle et l'activation rapide de la réponse comportementale associée, sans possibilité de la différer (Exner, 2003). Or, la présence de résultats divergents pourrait être expliquée, entre autres, par le fait que les participants n'étaient pas le même type de délinquants sexuels. Dåderman et Jonson (2008) ont basé leurs analyses sur un échantillon de violeurs violents spécifiquement.

Chagnon (2004), quant à lui, présente une étude basée sur l'analyse de deux protocoles de Rorschach. La méthodologie de son travail est comparable au présent essai. Le chercheur souhaite présenter l'apport de la clinique projective au sein des aménagements narcissico-pervers présents chez certains auteurs d'agressions sexuelles. Ainsi, il présente le protocole au Rorschach d'un homme ayant commis une agression sexuelle sur une femme adulte et un autre sur une mineure. Le chercheur mentionne que la plupart des agresseurs sexuels ont un fonctionnement psychologique dominé par l'immaturité et la fuite antidépressive.

En terminant, les recherches dans le domaine des agresseurs sexuels par le biais des méthodes projectives qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou encore de type comparatif, permettent de brosser un portrait des indices souvent significatifs de cette population agissante. Ces recherches démontrent l'intérêt d'utiliser le Rorschach et le TAT dans le but de mieux saisir le fonctionnement psychique des agresseurs sexuels extra ou intraconjugaux, tel étant le but de ce présent essai. La comparaison des enjeux psychiques dont la relation d'objet et les mécanismes de défense de ces deux types d'agresseurs sexuels est une avenue de recherche, à notre connaissance, peu ou pas explorée.

Critique de la littérature

Ainsi, la recension de la littérature effectuée permet de constater qu'aucune étude ne porte spécifiquement sur l'étude des enjeux psychiques des auteurs d'agression sexuelle intra et extraconjugale. De plus, la consultation de la documentation sur le sujet a permis de mettre en lumière certaines lacunes dans les études antérieures.

Bien qu'il soit possible de recenser de nombreuses études sur les agressions sexuelles et ses auteurs, peu de spécificité quant au lien avec la victime n'est rapporté. En effet, il est souvent difficile de bien définir si l'échantillon utilisé est composé d'hommes auteurs d'agressions sexuelles sur des femmes adultes inconnues exclusivement ou si l'échantillon comporte aussi des hommes auteurs d'agression sexuelle intraconjugale ou sur mineurs. Par exemple, certaines études, telles que Cottin-Schuler et al. (1999, cité dans

Ciavaldini (2001) qui combinent plusieurs types de violeurs ne précisent pas les résultats associés à chacun des types, ce qui limite la compréhension distinctive de chacun d'eux. D'autre part, bon nombre de résultats d'études sur les agresseurs sexuels de femmes adultes découlent d'échantillons de femmes victimes de ces agressions et non les auteurs, ce qui infère certains biais méthodologiques.

Même constat concernant les études sur la violence conjugale. Bien des études sur le sujet sont développées à partir d'échantillons de femmes victimes de violence conjugale (Logan et al., 2007; Monson & Langhinrichsen-Rohling, 1998) ou encore de femmes étant hébergées dans un centre d'aide aux victimes (Martin et al., 2007). Or, il est aussi connu que les hommes et les femmes ne rapportent pas le même niveau de violence (Monson & Langhinrichsen-Rohling, 1998). Concernant la violence de type sexuel, certaines femmes ne conçoivent pas la possibilité d'un viol conjugal puisqu'il s'agirait, à leur sens, d'un « devoir conjugal » envers leur mari (Logan et al., 2007). Ces éléments peuvent nuire ou venir inférer dans la compréhension des enjeux psychiques sous-jacents aux agir des auteurs de ces actes.

Plus spécifiquement, les violences sexuelles sont peu évoquées dans la littérature et lorsqu'elles le sont, c'est majoritairement au sein d'articles consacrés aux violences conjugales dans leur ensemble et plus rarement comme un objet d'étude précis (Bécour et al., 2014). Logan et al. (2007) déplorent le fait que les études sur la violence conjugale s'intéressent davantage à la dimension psychologique et physique et aux victimes de ces

actes alors que la dimension sexuelle et les agresseurs sont des variables importantes de la conceptualisation.

D'autre part, l'utilisation des méthodes projectives peut aussi comporter certaines lacunes méthodologiques. En effet, Lafortune (2006) dénonce le manque de détails donnés par les auteurs d'études de type empirique en lien avec la méthodologie et ainsi, le moment précis et la raison de la passation des tests. En effet, il est rarement précisé si la passation des tests a eu lieu, en exemple à des fins d'expertise judiciaire, d'évaluation psychiatrique ou de recherche, ni encore le temps qui sépare l'infraction sexuelle de l'évaluation. Ces éléments pouvant avoir un impact sur la validité des résultats et de la compréhension en découlant.

En terminant, bien que des études comparatives et empiriques existent avec d'autres types d'agresseurs sexuels, le relevé de littérature effectué n'a pas permis de trouver l'existence de ce type d'études avec les agresseurs sexuels extra et intraconjugaux.

Cet essai vise donc à pallier cette lacune et à comparer ces deux types d'auteurs d'agression sexuelle sur femme adulte, sous forme d'étude de cas cliniques. L'étude de cas clinique permet d'approfondir, dans un contexte donné, les processus inhérents et spécifiques à diverses problématiques (Gagnon, 2005) et ainsi éviter d'inférer des résultats à partir de la conception des victimes tel que le rapporte un bon nombre d'études actuelles.

Objectifs de l'étude

Le but de la présente étude exploratoire est d'évaluer le fonctionnement psychique d'hommes auteurs d'une agression sexuelle sur une femme adulte de type extra ou intraconjugal. L'évaluation du fonctionnement psychique de ces hommes est effectuée selon deux axes, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense. Une comparaison des résultats aux épreuves projectives de chacun des deux participants est effectuée afin d'y soulever la présence de différences et similitudes. Pour ce faire, un cas d'homme ayant commis une agression sexuelle extraconjuguale et un cas ayant commis une agression sexuelle intraconjuguale sont utilisés.

Variables à l'étude

Tel que mentionné précédemment, la relation d'objet et les mécanismes de défense sont les deux variables étudiées dans la présente étude. Afin d'y parvenir, deux tests projectifs sont utilisés, soit le Rorschach et le TAT. Le lien à la victime est aussi utilisé, soit le fait d'être inconnue de l'agresseur (extraconjugal) ou en être la conjointe (intraconjugal).

Plus précisément, l'évaluation de la relation d'objet est basée, pour le test du Rorschach, sur l'analyse de certains indices selon la conception de deux auteurs. En effet, il s'agit des indices retenus au bloc « perception des relations et comportements interpersonnels » du système intégré d'Exner (2003) et les sollicitations à l'examinateur de Brisson (2003). Le Tableau 1 (p. 71) présente les indices retenus en fonction des

interprétations associées et les normes attendues selon Exner. Ce tableau est présenté dans la section « Instruments de mesure ». Concernant le TAT, c'est l'analyse selon le système d'interprétation de Chabert (1998) qui est effectuée afin d'y dégager des indices à propos de la relation d'objet des participants.

Ensuite, l'évaluation des mécanismes de défense est basée, pour le Rorschach, sur l'analyse de certains indices selon deux systèmes de cotation, soit le système intégré d'Exner (2003) et la grille d'analyse des mécanismes de défense de Lerner (1991). Plus précisément, pour le système d'Exner, ce sont les indices suivants qui sont analysés : l'index d'intellectualisation, le contrôle (lambda-L) et la présence de surcharge émotionnelle (D). Le Tableau 1 présente les indices retenus en fonction des interprétations associées selon Exner. Ce tableau se situe dans la section présentant les instruments de mesure. Concernant le TAT, c'est l'analyse des procédés selon la grille d'analyse de Brelet-Foulard et Chabert (2003)¹ qui est effectuée.

Questions de recherche

Les questions de recherches de cet essai sont les suivantes :

1. Quelles sont les caractéristiques intrapsychiques (relation d'objet et mécanismes de défense) des hommes auteurs d'une agression sexuelle extraconjugale et intraconjugale?

¹ Grille de dépouillement des procédés au *Thematic Apperception Test* selon Brelet Foulard et Chabert (2003) présentée en Appendice.

2. Est-ce qu'il y aura des différences et des similitudes quant aux caractéristiques intrapsychiques (relation d'objet et mécanismes de défense) en fonction du lien avec la victime, soit extra ou intraconjugale?

Méthode

La présente section présente la méthodologie liée à cet essai. Tout d'abord sont présentées les données sociodémographiques, criminologiques et les caractéristiques des participants. Dans un second temps, les instruments de mesure et les variables à l'étude sont présentés. En terminant, le déroulement de l'étude soit la collecte et l'analyse des données est décrite.

Participants

Les deux participants de cette étude sont des hommes ayant commis des agressions sexuelles à l'égard d'une femme adulte. Le premier participant a commis une agression sexuelle de type extraconjugal et le second participant, une agression sexuelle de type intraconjugal. Les deux hommes ont contribué volontairement à l'étude. Les deux hommes ont été recrutés via un organisme communautaire offrant des services aux hommes auteurs d'agressions sexuelles¹. Afin de préserver la confidentialité des participants, peu de données sociodémographiques sont présentées. Ces données sociodémographiques ont été recensées lors d'entrevues réalisées lors de la collecte de données.

¹ L'auteure tient à garder l'organisme participant confidentiel afin de préserver l'identité des participants. Elle remercie toutefois l'organisme pour son apport significatif à la concrétisation de cet essai.

Le participant 1 est âgé dans la mi-trentaine. Un DEP a été complété ainsi qu'un diplôme d'études secondaires. Des études subséquentes de niveau collégial et universitaires ont été abandonnées. Le participant a travaillé dans de nombreux domaines. Le participant est conjoint de fait au moment de l'agression sexuelle sur une autre femme et n'a pas d'autres antécédents criminels. Un seul chef d'accusation est porté contre lui, soit l'agression sexuelle sur une femme adulte.

Quant au participant 2, il est âgé dans la mi-trentaine et a complété une scolarité de niveau secondaire. Le participant 2 travaille dans le domaine de la restauration et est séparé de la victime au moment des entrevues. Il a reçu, au cours de sa vie, de multiples chefs de condamnations en lien avec la violence conjugale ainsi que d'autres types de délits tels que des vols. Monsieur est accusé d'agression sexuelle commise à l'égard de sa conjointe.

Instruments de mesure

Pour les besoins du présent essai, deux instruments de mesure sont utilisés afin d'étudier les deux volets sélectionnés du fonctionnement psychique des participants, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense. Il s'agit du *Rorschach* et du *Thematic Apperception Test (TAT)*. Il s'agit de deux tests projectifs. La présente section vise à décrire ceux-ci, présenter les consignes de passation, présenter la méthode d'interprétation utilisée, en plus d'exposer les qualités psychométriques ainsi que les indices utilisés dans cette présente étude.

Rorschach

Tout d'abord, le *Rorschach* est un test projectif structuré comprenant 10 planches présentant des taches d'encre développé par Hermann Rorschach en 1921. Ce test permet d'obtenir de l'information en lien avec l'organisation et le fonctionnement psychologique de l'individu évalué en mettant un accent sur la structure de la personnalité (Exner, 2003). L'ensemble des 10 planches du test est passé en ordre chronologique au participant. Une première passation permet de cibler les percepts en demandant la consigne suivante : « Qu'est-ce que ce pourrait être? ». Une seconde passation, nommée « enquête » permet d'identifier la localisation des percepts et les déterminants associés par des questions non suggestives telles que : « Où avez-vous vu tel élément? » et « Qu'est-ce qui vous a fait voir tel élément? ».

Dans le présent essai, l'interprétation des deux protocoles du Rorschach est effectuée avec la méthode quantitative d'Exner (2003) (résumé structural) en complémentarité avec celle qualitative de Lerner (1991) (analyse de contenu). Les sollicitations à l'examinateur de Brisson (2003) complètent l'analyse.

Système intégré (SI) de cotation d'Exner. Le *Rorschach* est un outil utilisé depuis longtemps et ayant fait l'objet de nombreuses recherches (Mattlar, 2004). Quant à ses propriétés psychométriques, la cotation du *Rorschach* avec le système intégré d'Exner (2003) présente une fidélité interjuge variant entre 0,72 et 0,96 selon l'étude de Meyer et

al. (2002) et variant entre 0,75 et 0,85 selon l'étude de Réveillère, Sultan, Andronikof et Lemmel (2008).

Pour l'interprétation, Exner (2003) propose sept différents ensembles, soit « traitement », « médiation », « idéation », « contrôles », « affects », « perception de soi » et « perception des relations et comportements interpersonnels ». L'ordre d'interprétation dépend des résultats obtenus aux variables tertiaires.

Pour les fins de cet essai, l'attention est portée sur les indices du bloc « perception des relations et comportements interpersonnels » suivants : rapport a : p, réponses food, SumT, contenu humain, H pur, GHR/PHR, COP/AG, PER et l'index d'isolement social. Concernant le bloc « idéation » les indices suivants sont utilisés : index d'intellectualisation et le lambda. En terminant, l'indice D du bloc « stress situationnel » est analysé. Le Tableau 1 présente les indices retenus en fonction des interprétations associées et les normes attendues selon Exner (2003).

Tableau 1

Indices retenus au Rorschach en fonction des interprétations associées selon Exner (2003)

Bloc	Indices	Interprétation	Normes
Perception des relations et comportements interpersonnels	A : p	Orientation active ou passive dans les relations	$A > p + 1$
	Food (Fd)	Orientation vers la dépendance	0
	Sum T	Besoin de proximité et d'ouverture aux relations affectives proches	1
	Contenu humain	Intérêt pour les relations interpersonnelles	2-11
	Pure H	Intérêt pour les relations interpersonnelles	2-7
	GHR : PHR	Efficience des comportements interpersonnels	GHR > PHR
	COP	Mouvement de coopération	1-2
	AG	Mouvement d'agression	0-1
	PER	Contrôle dans les relations interpersonnelles	0-2
Idéation	Index d'isolement social (2Na+2cl+bt+Ge+Ls / R)	Perception de l'isolement social	0-0,25
	Index d'intellectualisation (2AB+ Art + Ay)	Intellectualisation des affects	< 5
	Lambda (F/ R-F)	Rigidité des défenses	0,33-0,99
Stress situationnel	D (EA-es)	Surcharge émotionnelle	0

Système de cotation de Lerner. Quant à Lerner (1991), celui-ci propose un système de cotation et d'interprétation basé sur la théorie psychanalytique. Léveillée (2016) en présente une traduction sous forme de notes de cours afin de faciliter la cotation.

Les études reconnaissent la fiabilité du système de cotation développé par Lerner (1991). Les coefficients de corrélations interjuges varient entre 0,88 et 1, 00 (Gacono, 1988) et entre 0,83 et 1,00 (Lerner & Lerner, 1980) pour les catégories principales des mécanismes de défense. Avec ce type d'analyse de contenu, c'est le percept humain qui est évalué. C'est-à-dire, les réponses contenant une figure humaine (H) en portant une attention spéciale à l'action qui lui est attribuée, la façon dont elle est décrite et la figure qui a été vue. Les mécanismes de défense analysés par ce système d'interprétation sont le clivage (S), la dévalorisation (DV), l'idéalisation (I), l'identification projective (PI) et le déni (DN).

En ce sens, Lerner (1991) propose une cotation sous un continuum allant du plus bas au plus haut pour trois de ses mécanismes de défense : la dévalorisation (DV 1,2 et 3), l'idéalisation (I 1, 2 et 3) et le déni (DN 1,2 et 3). Il importe de préciser que le niveau 1 du déni se sous-divise et comprend la négation, l'intellectualisation, la minimisation et la répudiation. Le niveau 2 et le 3 sont respectivement un niveau de déni moyen et haut. La dévalorisation et l'idéalisation se content, quant à eux, sous un continuum de cinq échelons, mais aussi sous trois dimensions : degré de préservation de la dimension humaine, considération du temps et de l'espace et sévérité de la dévalorisation. Pour les fins de cet

essai, une attention particulière est portée aux mécanismes de défense suivants : clivage, dévalorisation, idéalisation, identification projective et le déni.

Sollicitations à l'examinateur de Brisson. Brisson (2003), inspiré des travaux de Husain (1994, 2001), propose quatre catégories de sollicitation à l'examinateur, soit les commentaires hors contexte, les questions et les remarques directes, les demandes d'étagage et l'implication marquée de l'examinateur. Selon Husain (2001), le besoin de se servir de l'examinateur comme un témoin auxiliaire ou d'en faire un complice de la transgression serait les deux motifs sous-jacents aux sollicitations. Bien que prometteuse, la voie de l'analyse des sollicitations à l'examinateur n'est pas encore totalement opérationnalisée. Brisson souligne le besoin de faire appel au jugement clinique d'un évaluateur expérimenté au Rorschach.

Thematic apperception test (TAT)

Ensuite, le *Thematic Apperception Test* (TAT) est un test projectif thématique développé par Murray en 1943 (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). Shentoub (1990) ainsi que Brelet-Foulard et Chabert (2003) sont des auteurs clés ayant développé une méthode d'analyse plus contemporaine de ce test. Ce test de 31 planches permet d'évaluer de façon approfondie le fonctionnement psychique d'un individu en analysant la construction de ses récits. En choisissant les planches associées au sexe et à l'âge de l'individu en question, il est possible, entre autres, d'en retirer les informations sous-tendant ses mécanismes de défense, ses relations d'objet, mais aussi l'intériorisation des imagos parentaux. Les

planches présentent des stimuli des plus structurés au moins structurés. La passation s'effectue en une seule séance et il est demandé au participant la consigne suivante : « imaginez une histoire à partir de la planche ». Les récits sont notés intégralement (Brelet-Foulard & Chabert, 2003).

Afin d'investiguer de manière approfondie le fonctionnement psychique de nos participants, l'interprétation des protocoles du TAT sera effectuée à partir de la conception théorique de Chabert (1998) et de Brelet-Foulard et Chabert (2003). Ce sont les planches 1,2, 4, 10 et 13 MF qui sont analysées dans le but de répondre aux besoins de cet essai. Ces planches réfèrent respectivement à l'immaturité fonctionnelle (1), la triangulation œdipienne (2), les conflits pulsionnels dans la relation hétérosexuelle (4), l'expression libidinale dans le couple (10) et l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple (13MF).

La grille de cotation proposée par Brelet-Foulard et Chabert (2003) se développe sous quatre procédés, tous sous-divisés. Les quatre procédés sont ceux de la série A « rigidité », ceux de la série B « labilité », ceux de la série C « évitement du conflit » et en terminant, ceux de la série E « émergences des processus primaires ». Plus précisément, le procédé « rigidité » associé à la série A comporte les références à la réalité externe (A1), l'investissement de la réalité interne (A2) et les procédés de type obsessionnels (A3). Le procédé « labilité » de la série B sont les investissements de la relation (B1), la dramatisation (B2) et les procédés de type hystérique (B3). Le procédé « évitement du

conflit » de la série C se compose des procédés du surinvestissement de la réalité externe (CF), d'inhibition (CI), d'investissement narcissique (CN), de ceux de l'instabilité des limites (CL) et des procédés antidépressifs (CM). En terminant, l'altération de la perception (E1), la massivité de la projection (E2), la désorganisation des repères identitaires et objectaux (E3) et l'altération du discours (E4) sont les procédés inclus dans la série E « émergences des processus primaires ». Il est à noter que chacun des procédés est encore sous-divisé en plusieurs sous-catégories pour davantage de précision.

En terminant, pour les fins de cet essai, une attention particulière est portée aux procédés de la série A (rigidité) et aux procédés de la série C (évitement du conflit) lors de l'analyse des mécanismes de défense. Concernant l'évaluation de la relation d'objet, une analyse qualitative selon la méthode de Brelet-Foulard et Chabert (2003) sera utilisée, et ce, pour les planches sélectionnées, soit les planches 1,2, 4, 10 et 13MF.

Déroulement

Les cas de cette étude sont tirés d'une banque de données provenant de l'étude de Léveillée portant sur les enjeux psychosociaux des délinquants sexuels¹.

Les participants ont été recrutés via un organisme communautaire dont la confidentialité est préservée. Cet organisme vient en aide à des hommes auteurs

¹ Un certificat éthique pour ce projet a été délivré et approuvé par le Comité d'éthique à la recherche (code du certificat : CER-15-213-07.30).

d'agressions sexuelles. Aucun critère d'exclusion n'a été utilisé lors du recrutement. Toutefois, pour les fins de cet essai, deux participants répondant aux critères de l'étude ont été sélectionnés. Ainsi, les deux cas ont été sélectionnés en fonction de la présence d'agression sexuelle extra ou intraconjugale.

La justification de l'utilisation de deux cas cliniques prend racine sur la valeur du « savoir qualitatif et de la valeur du singulier » (p.6) tel que le soulignent Dattilio, Edwards et Fishman (2010). La présente étude a une visée exploratoire et l'analyse de cas clinique permet de relever la complexité de la clinique des agir, ici sexuels, qu'une moyenne de groupe ne pourrait, à notre sens, relever. Le but étant de mieux saisir, de manière préliminaire, la présence d'enjeux similaires ou non chez les deux hommes ayant commis une agression sexuelle, mais selon un lien à la victime qui diffère (inconnue ou conjointe).

Les protocoles de Rorschach des deux participants ont été analysés à l'aveugle afin de diminuer les biais possibles lors de la cotation et de l'interprétation des deux cas. Un accord interjuge par consensus a été réalisé auprès des deux évaluatrices. Les résultats des deux participants au Rorschach ont été analysés à l'aide des deux systèmes présentés précédemment, soit le système intégré d'Exner (2003) et le système de cotation de Lerner (1991). Par la suite, les sollicitations à l'examinateur (Brisson, 2003) ont été colligées. Seuls les indices liés aux choix des variables à l'étude sont présentés.

Les protocoles de TAT des deux participants ont aussi été analysés à l'aveugle afin de diminuer les biais et de s'assurer de la validité des résultats. Les cotations sont issues d'un consensus entre les deux évaluatrices et basées sur le système de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003). Ensuite, les résultats des protocoles des deux participants ont été comparés afin d'exposer les différences et les similitudes en se basant sur les deux volets de leur fonctionnement psychique choisis, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense.

Résultats

Cette section présente, tout d'abord, une analyse des résultats au *Rorschach* et au *TAT* des protocoles des deux participants, selon les deux variables à l'étude. Les deux variables à l'étude sont la relation d'objet et les mécanismes de défense. Ensuite, une comparaison des enjeux psychiques des deux participants sera présentée.

Telle que détaillée précédemment, l'analyse de la relation d'objet des deux participants comprend : les indices sélectionnés au bloc « perception des relations et comportements interpersonnels » du système d'Exner (2003), l'analyse qualitative du système de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003) et les sollicitations à l'examineur (Brisson, 2003). L'évaluation des mécanismes de défense comprend l'étude des indices suivants : l'index d'intellectualisation, le contrôle (lambda-L) et la surcharge émotionnelle (D) du système intégré d'Exner (2003), l'évaluation des mécanismes de défense à l'aide de la grille de Lerner (1991) et les procédés élaborés au TAT selon la grille de Brelet-Foulard et Chabert. Concernant le TAT, ce sont les planches 1, 2, 4, 10 et 13 MF qui sont analysées dans le but de répondre aux besoins de cet essai. Le Tableau 1 présenté précédemment présente plus spécifiquement les indices sélectionnés du système de cotation d'Exner (2003).

Résultats pour chaque participant

La section suivante comporte tout d'abord une analyse des résultats au Rorschach et au TAT des deux participants à l'étude, et ce, par rapport à leur relation d'objet et leurs mécanismes de défense. Une synthèse des résultats est présentée pour chacun des participants. Ensuite, les résultats comparatifs des deux participants sont présentés en regard de leurs différences et de leurs similitudes. Une synthèse des résultats comparatifs est aussi présentée.

Participant 1

Les résultats du participant 1, auteur d'agression sexuelle de type extraconjugal, sont présentés dans cette section. Les résultats quant à la relation d'objet et les mécanismes de défense sont aussi présentés sous forme de tableaux.

Relation d'objet. Tout d'abord, en se basant sur certains indices du bloc « perception des relations et comportements interpersonnels » développé par Exner (2003), plusieurs indices quant à la relation d'objet se situent dans la norme attendue dans la population en général. En effet, pour le participant 1, les indices quant aux besoins affectifs primaires (SumT), à l'intérêt pour les relations (Pure H), l'efficience des comportements interpersonnels (GHR : PHR), le mouvement d'agression (AG) et la perception de l'isolement social (Isol indx) sont dans les normes attendues. En ce sens, le protocole du participant 1 révèle un participant qui ne se perçoit pas isolé socialement et ne révèle pas

de difficultés marquées par rapport à l'intérêt porté aux relations et dans l'efficience de ses comportements interpersonnels.

Toutefois, certains indices s'avèrent significatifs, soit hors des normes attendues dans la population générale. Le score à l'indice contenu humain est à 12, soulevant que le participant serait porté sur les relations interpersonnelles de façon supérieure à la norme attendue. Le rapport a : p de 0 :7 présente un participant qui aurait un haut niveau de passivité dans ses relations interpersonnelles (inférieur à la norme). Il aurait ainsi tendance à éviter les prises de décision, adopterait rarement de nouveaux comportements ou de nouvelles solutions afin de résoudre ses problèmes. Le score à l'indice Food de 1, soulèverait des comportements de dépendance supérieurs à la normale, une tendance à s'en remettre aux autres pour se diriger et un besoin d'appui (besoin d'étayage). Le score de 0 à l'indice COP témoignerait, quant à lui, d'une difficulté chez le participant à percevoir des relations bienveillantes dans son environnement (inférieure à la norme). Le score de 3 à l'indice PER témoignerait d'un besoin de contrôle du sujet dans ses relations interpersonnelles de façon supérieure à la norme, sans toutefois nécessairement nuire au fonctionnement de celles-ci. Le participant serait plus défensif que la majorité des gens dans ses relations interpersonnelles. Le Tableau 2 présente les résultats du participant 1 par rapport aux indices liés à la relation d'objet.

Tableau 2

Résultats du participant 1 pour les indices au Rorschach en lien avec la relation d'objet selon le système intégré d'Exner (2003)

Indices	Résultats
A :p	0 :7*
Food (fd)	1*
SumT	1
Contenu humain	12*
Pure H	3
GHR : PHR	6 :5
COP	0*
AG	0
PER	3*
Index d'isolement social (Isol Indx)	0,08

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

D'autre part, le participant 1 a sollicité l'examinateur à 21 reprises. Les questions et remarques directes représentent 57,14 % du total des sollicitations effectuées par ce participant. Le participant sollicite l'examinateur en l'impliquant directement dans 42,86 % des cas. Le participant 1 n'utilise pas les commentaires hors contexte ou les demandes d'etayage afin de solliciter l'examinateur. Le Tableau 3 présente les résultats du participant 1 en lien avec les sollicitations à l'examinateur.

Tableau 3

Résultats du participant 1 en lien avec les sollicitations à l'examinateur (Brisson, 2003)

Types de sollicitation	Réponses	Pourcentage d'occurrence
Commentaire hors contexte		0,00 %
Questions, remarques directes	1. « <i>Ca va?</i> » 2. « <i>à mon expérience à moi...</i> » 3. « <i>Avoir su, c'est d'la job</i> » 4. « <i>faut dire que j'ai trois chats chez nous</i> » 5. « <i>personne se penche de même, elle doit avoir mal quelque part</i> » 6. « <i>je n'aimerais pas ça...</i> » 7. « <i>pour moi, ...</i> » 8. « <i>j'ai de la misère...</i> » 9. « <i>je ne vois pas... j'ai tout le temps..</i> » 10. « <i>je ne vois pas comment...</i> » 11. « <i>J'avais juste lancé ça comme ça...</i> » 12. « <i>Il n'a pas l'air d'un vrai...</i> »	57,14 %
Demande d'étayage		0,00 %
Implication de l'examinatrice	1. « <i>Je te dis...</i> » 2. « <i>Quand tu vois...</i> » 3. « <i>...quand tu enlèves ...</i> » 4. « <i>...tu vois bien?</i> » 5. « <i>... si on avait une ...</i> » 6. « <i>On ne voit pas...</i> » 7. « <i>... qu'on peut le voir</i> » 8. « <i>...quand tu prends...</i> » 9. « <i>... que tu coupes en deux</i> »	42,86 %

En terminant, en se basant sur l'analyse qualitative du discours au TAT, le participant 1 présente, pour les planches sélectionnées, une relation d'objet de type dyadique. Les enjeux liés à la triangulation œdipienne ne sont pas présents chez le participant et aucune agressivité n'est évoquée dans la relation hétérosexuelle. L'appel à l'objet est peu présent ou bien effectué sous forme de demande d'étayage. En effet, chez le participant 1, les enjeux libidinaux reliés à la relation d'objet sont remplacés par la fonction d'étayage. Le Tableau 4 présente les caractéristiques de la relation d'objet du participant 1 selon les différentes planches sélectionnées.

Mécanismes de défense. Le participant 1 présente 25 réponses indiquant la présence de différents mécanismes de défense, et ce, selon le système de Lerner (1991). Les deux principaux mécanismes de défense utilisés par le participant 1 sont la dévalorisation (48 %) et le déni (48 %). Spécifiquement, la dévalorisation est utilisée à 12 reprises. Le niveau 1 est présent à quatre reprises : « *un gros nez* », « *l'image était écrasée* », « *accroupies d'une manière bizarre* » et « *elle est âgée* ». Le niveau 2 est présent à deux reprises : « *mais pas de bras ou un moignon* » et « *comme si les jambes étaient coupées* ». Le niveau 4 de la dévalorisation se présente aussi à deux reprises : « *associé au démon* » et « *ça pas l'air d'un démon ou une affaire comme ça* ». Le niveau 5, quant à lui, se trouve à quatre reprises dans le protocole : « *un être humanoïde* », « *un robot qui était fait dans les années 30* », « *un mélange d'hippocampe avec une tête de bébé* » et « *il a pas l'air d'un vrai criquet, les yeux trop grands ça fait plus humain, la tête est plus grosse que tout le reste* ».

Tableau 4

Résultats du participant 1 en lien avec la relation d'objet au TAT

Planche et thème latent	Verbatim	Relation d'objet
1 Immaturité fonctionnelle	<p>« <i>Je ris (B2-1) parce que je n'ai pas bien bien de l'imagination (CN-2).</i></p> <p><i>Ça va tu être toute des tests de même (CM-1). Un petit garçon qui euhhh (Ci-1) qui a l'air (A3-1) découragé (B1-3) du violon et qui a l'air (A3-1) à trouver ça difficile d'apprendre le violon comme s'il (A3-1) était obligé de (Ci-3) c'est tu obligé d'être une histoire bien longue (CM-1)? Comme s'il (A3-1) se disait qu'il n'était pas à sa place. C'est ça (Ci-1) ».</i></p>	L'enfant manifeste du découragement, mais il n'effectue aucun appel à l'objet. Le participant interpelle toutefois l'examinateur en se dévalorisant et en questionnant celui-ci.
2 Triangulation œdipienne	<p>« <i>My god (B2-1). C'est dans l'ancien temps (A1-2) que ça se passe. Je dirais (A3-1) que la femme en avant c'est la sœur de l'homme qui est derrière (CF-1) et elle a doit être enseignante et elle s'en va donner ses cours. Ça me fait penser à l'époque (A1-3) que les personnes étaient obligées que leur destin était prédéterminé. Fait que la fille s'en va faire ça (CF-2) pis l'autre femme elle a un petit bedon de grossesse on dirait (A3-1). Je m'imagine plus le contexte que l'histoire (Ci-1). Une grosse terre qui a beaucoup de travail et tout le monde fait ce qu'il a à faire (CF-2). (Ci-2) »</i></p>	Relation de type dyadique. Évitement relationnel et des enjeux émotifs entre les personnages. Le participant ne fait pas mention de la relation entre les trois personnages. Aucun conflit n'est présenté.

Tableau 4 (suite)

Résultats du participant 1 en lien avec la relation d'objet au TAT

Planche et thème latent	Verbatim	Relation d'objet
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	« <i>Le logo en arrière c'est (Ci-1). Par rapport à l'époque (CF-1) et le visage, ça l'air (A3-1) d'un homme dur, un visage qui a l'air (A3-1) et probablement pas violent, mais caractériel (A2-3), une certaine violence pas physiquement (A3-2). Sa femme a l'air (A3-1) pris de lui (E4-1). Un homme qui en fait c'est deux adultes (CM-2) qui probablement (A3-1) qu'au fond c'est deux enfants. Probablement (A3-1) qu'elle essaie de le calmer, de l'attirer vers elle (B1-1), prendre son attention vers elle comme si (A3-1) elle cherchait (Ci-1). Si je la connaissais je lui dirais (CN-2) que tu cherches ton père plus que d'autre chose avec un père de même. Lui bien, c'est une scène stéréotypée ou que les gens étaient adultes mais pas mal plus jeune dans leur tête (CN-3) ».</i>	Le participant aborde une certaine violence relationnelle et un évitement relationnel est perceptible. Le participant s'appuie sur des enjeux narcissiques, en s'introduisant dans l'histoire.
10 Expression libidinale dans le couple	« <i>C'est deux amants qui sont charnellement proches (B3-2) pis qui profitent pas, qui se réconforment (CM-1) mais qui s'étreignent et qui s'aiment (B1-3). C'est deux amants qui profitent (B1-1) du moment en étant collés (CM-1). Je ne trouve pas le mot que je cherche encore (Ci-1). (CN-2) ».</i>	L'histoire tourne autour du rapproché amoureux. Toutefois, ce rapproché est davantage dans la fonction d'étayage que dans la fonction libidinale.
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	« <i>C'est un homme qui est en train de se réveiller (CF-1). C'est pendant la nuit, il a fait l'amour (B3-2) avec sa femme, c'est sa maîtresse (CM-2) donc il s'habille pour s'en aller chez eux aller travailler (CF-1). (Ci-2) ».</i>	Histoire basée sur l'érotisation de la relation, sans aucune mention d'agressivité. L'identité du personnage féminin semble floue.

Quant au déni, le niveau 1, de type intellectualisation, est utilisé à six reprises par le participant 1 : « *dans les films westerns* », « ... à cause de la symétrie, la forme du nez pis les sinus seraient en dessous. La forme ronde, les arrêtes rondes et coupées », « c'est dans la mythologie », « à des dragons chinois (...), des protubérances », « *Les années 30...* » et « ... de Walt Disney ». De plus, le niveau 1, de type minimisation, est présent à trois reprises : « *des lapins ou des ours sur les côtés* », « *Je parlais peut être d'elle ou d'elle. Sinon, il n'y a pas vraiment de grenouille, c'est peut-être plus un criquet* » et « ... *l'image qui me vient la mère Dalton, c'est drôle que je pense à ça* ». Le déni, niveau 1, de type répudiation est, quant à lui, présent à trois reprises : « *là, j'ai de la misère à les voir, mais au début je les voyais...* », « *Une pizza, non je ne vois pas une pizza* » et « *j'avais juste lancé ça comme ça sans nécessairement le voir à une place* ». L'identification projective est utilisée à une seule reprise : « *L'angle de vue, c'est comme s'il était comme ça et que j'étais comme ça fait que je le vois par en haut* ». D'autre part, aucune réponse n'est associée au clivage et à l'idéalisation dans le protocole du participant 1.

Le Tableau 5 présente les réponses pour les indices quant aux mécanismes de défense selon le système d'interprétation de Lerner (1991). Ce tableau regroupe les différents niveaux de chaque type de mécanisme de défense afin de ne pas alourdir la présentation. Ainsi, dans le cas du participant 1, la dévalorisation et le déni représentent chacun près de la moitié (48,0 %) de l'ensemble des mécanismes de défense utilisés. L'identification projective représente 4,0 % du pourcentage total. Le clivage et l'idéalisation ne sont, quant à eux, pas présents dans le protocole du participant 1.

Tableau 5

Résultats du participant 1 en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991)

Indices	Résultats	Pourcentage d'occurrence
Clivage (S)	0	0,0 %
Dévalorisation (DV) (niveaux 1 à 5)	12	48,0 %
Idéalisation (I) (niveaux 1 à 5)	0	0,0 %
Identification projective (IP)	1	4,0 %
Déni (niveaux 1 à 3)	12	48,0 %
Total	25	100,0 %

D'autre part, en se basant sur certains indices élaborés par Exner (2003) afin d'analyser les mécanismes de défense, les résultats du participant 1 soulignent la présence d'un indice se situant dans la norme attendue. En ce sens, l'indice d'intellectualisation se situe dans la norme souhaitée.

Toutefois, certains indices se situent hors de la norme attendue. L'analyse du protocole souligne la présence d'une certaine rigidité des défenses et d'une vision simplifiée de la réalité en raison d'un indice lambda (L) de 2,16 (supérieur à la norme). Le score de -1 à l'indice de surcharge émotionnelle (D), quant à lui, témoignerait d'un état de surcharge émotionnelle et d'une capacité de contrôle et de tolérance au stress qui serait plus faible (inférieur à la moyenne). Dans un cadre défini, familier et structuré, le fonctionnement du participant peut être adéquat. Cependant, les situations complexes ou

ambiguës peuvent potentiellement le désorganiser. Le Tableau 6 présente les réponses pour les indices quant aux mécanismes de défense du participant 1.

Pour poursuivre, en se basant sur la grille d'analyse de Brelet-Foulard et Chabert (2003), les planches sélectionnées au TAT sont présentées et analysées afin de soulever les mécanismes de défense du participant 1.

À la planche 1, dont le thème latent est l'immaturité fonctionnelle, les principaux mécanismes de défense mis en place par le participant 1 sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) par l'inhibition (Ci), par l'investissement narcissique (CN) et à l'aide d'un procédé antidépressif où le participant fait appel à l'examinateur (CM). Des procédés obsessionnels (A3) de la série « rigidité » (A) sont aussi perceptibles via plusieurs précautions verbales (4) de la part du participant. Il y a aussi présence d'expression d'affects (B2-1) dès le départ suggérant un débordement des affects lié au thème.

Tableau 6

Résultats du participant 1 pour les indices au Rorschach en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré d'Exner (2003)

Indices	Résultats
Indice d'intellectualisation	3,00
Lambda (L)	2,16*
Surcharge émotionnelle (D)	-1,00*

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

Concernant la planche 2, dont le thème latent est la triangulation oedipienne, les principaux mécanismes de défense mis en place sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) par l'inhibition (CI) et par le surinvestissement de la réalité externe (CF). Des procédés obsessionnels (A3) de la série « rigidité » (A) sont aussi perceptibles via deux précautions verbales, mais aussi dans l'utilisation de la réalité externe (A1). Il y a aussi présence d'expression d'affects (B2-1) dès le début, ce qui suggère un débordement des affects lié au thème.

À la planche 4, dont le thème latent évoque le conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle, les principaux mécanismes de défense mis en place par le participant 1 sont liés aux procédés obsessionnels (A3) de la série « rigidité » (A) perceptibles via de nombreuses précautions verbales (6), de la dénégation (A2-3) et par une annulation (A3-2). Des procédés liés à l'évitement du conflit (procédés C) sont aussi perceptibles par l'inhibition (Ci), le surinvestissement de la réalité externe (CF), par l'investissement

narcissique (CN) et à l'aide d'un procédé antidépressif où le participant fait appel à l'examinateur (CM). Il y a aussi présence d'investissement de la relation (B1) et d'un procédé de la série « émergence des processus primaires » (procédés E). Ce procédé est perceptible par une craquée verbale (E4-1) suggérant une légère difficulté à conjuguer avec le thème.

À la planche 10 qui évoque l'expression libidinale dans le couple, les principaux mécanismes de défense sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) par l'inhibition (Ci), par l'investissement narcissique (CN) et par un procédé antidépressif où le participant mise sur le besoin d'étayage (CM). Il y a aussi présence de procédés liés à la série « labilité » (procédés B) perceptibles par l'accent mis sur les relations interpersonnelles (B1-1) et par l'expression d'affects (B1-3).

À la planche 13MF qui évoque l'expression de la sexualité dans le couple, les principaux mécanismes de défense mis en place sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) par l'inhibition (Ci), par le surinvestissement de la réalité externe (CF) et par la présence d'une hypersensibilité des identifications des personnages (CM-2). Il y a aussi présence d'un procédé de type hystérique (B3).

En ce sens, pour le participant 1, les principaux mécanismes de défense perceptibles au TAT sont liés à l'évitement du conflit, et ce, à 25 reprises. Ensuite, le participant 1 utilise les mécanismes de défense liés à la série A « rigidité » à 16 occasions. L'ensemble

des cinq planches sélectionnées présente aussi des procédés de la série B « labilité », et ce, à huit endroits. Un seul procédé lié à la série E « émergence des processus primaires » est perceptible.

Plus précisément, l'occurrence de l'utilisation des procédés de la série C « évitement du conflit » se présente de la façon suivante : dix pour l'inhibition (Ci), cinq pour le surinvestissement de la réalité externe (CF), quatre pour l'investissement narcissique (CN), quatre pour le besoin d'étayage et les sollicitations à l'examinateur (CM-1) et deux pour l'hypersensibilité des identifications des personnages (CM-2). Concernant les procédés de la série A « rigidité », ceux-ci sont perceptibles par l'utilisation de 12 précautions verbales (A3-1), par l'utilisation de la réalité externe (A1) à deux reprises et par l'utilisation unique de la dénégation (A2-3) et de l'annulation (A3-2). Quant aux procédés de la série B « labilité », il est possible de percevoir la présence d'expression d'affects (B2-1; B1-3) à quatre reprises, l'investissement des relations interpersonnelles (B1) à deux occasions et l'apparition de deux procédés de type hystérique (B3). En terminant, un seul élément, mineur, représentant la série E « émergence de processus primaires » est perceptible via l'apparition d'une craquée verbale (E4-1). Le Tableau 7 présente l'ensemble des procédés perceptibles du participant 1 au TAT.

Tableau 7

Résultats du participant 1 selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Verbatim	Procédés
1 Immaturité fonctionnelle	<p>« Je ris (B2-1) parce que je n'ai pas bien bien de l'imagination (CN-2). Ça va tu être toute des tests de même (CM-1). Un petit garçon qui euhhh (Ci-1) qui a l'air (A3-1) découragé (B1-3) du violon et qui a l'air (A3-1) à trouver ça difficile d'apprendre le violon comme s'il (A3-1) était obligé de (Ci-3) c'est tu obligé d'être une histoire bien longue (CM-1)? Comme s'il (A3-1) se disait qu'il n'était pas à sa place. C'est ça (Ci-1) ». </p>	<p>A : Rigidité A3-1 : 4</p> <p>B : Labilité B1-3 : 1 B2-1 : 1</p> <p>C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 Ci-3 : 1 CM-1 : 2 CN-2 : 1</p>
2 Triangulation oedipienne	<p>« My god (B2-1). C'est dans l'ancien temps (A1-2) que ça se passe. Je dirais (A3-1) que la femme en avant c'est la sœur de l'homme qui est derrière (CF-1) et elle a doit être enseignante et elle s'en va donner ses cours. Ça me fait penser à l'époque (A1-3) que les personnes étaient obligées que leur destin était prédéterminé. Fait que la fille s'en va faire ça (CF-2) pis l'autre femme elle a un petit bedon de grossesse on dirait (A3-1). Je m'imagine plus le contexte que l'histoire (Ci-1). Une grosse terre qui a beaucoup de travail et tout le monde fait ce qu'il a à faire (CF-2). (Ci-2) »</p>	<p>A : Rigidité A1-2 : 1 A1-3 : 1 A3-1 : 2</p> <p>B : Labilité B2-1 : 1</p> <p>C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 Ci-2 : 1 CF-1 : 1 CF-2 : 2</p>

Tableau 7 (suite)

Résultats du participant 1 selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Verbatim	Procédés
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	<i>Le logo en arrière c'est (Ci-1). Par rapport à l'époque (CF-1) et le visage, ça l'air (A3-1) d'un homme dur, un visage qui a l'air (A3-1) et probablement pas violent, mais caractériel (A2-3), une certaine violence par physiquement (A3-2). Sa femme a l'air (A3-1) pris de lui (E4-1). Un homme qui en fait c'est deux adultes (CM-2) qui probablement (A3-1) qu'au fond c'est deux enfants. Probablement (A3-1) qu'elle essaie de le calmer, de l'attirer vers elle (B1-1), prendre son attention vers elle comme si (A3-1) elle cherchait (Ci-1). Si je la connaissais je lui dirais (CN-2) que tu cherches ton père plus que d'autre chose avec un père de même. Lui bien, c'est une scène stéréotypée ou que les gens étaient adultes mais pas mal plus jeune dans leur tête (CN-3) ».</i>	A : Rigidité : A2-3 : 1 A3-1 : 6 A3-2 : 1 B : Labilité B1-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 CF-1 : 1 CM-2 : 1 CN-2 : 1 CN-3 : 1 E : Émergence des processus primaires E4-1 : 1
10 Expression libidinale dans le couple	<i>« C'est deux amants qui sont charnellement proches (B3-2) pis qui profitent pas, qui se réconforment (CM-1) mais qui s'étreignent et qui s'aiment (B1-3). C'est deux amants qui profitent (B1-1) du moment en étant collés (CM-1). Je ne trouve pas le mot que je cherche encore (Ci-1). (CN-2) ».</i>	B : Labilité B1-1 : 1 B1-3 : 1 B3-2 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 CM-1 : 2 CN-2 : 1
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	<i>« C'est un homme qui est en train de se réveiller (CF-1). C'est pendant la nuit, il a fait l'amour (B3-2) avec sa femme, c'est sa maîtresse (CM-2) donc il s'habille pour s'en aller chez eux aller travailler (CF-1). (Ci-2) ».</i>	B : Labilité B3-2 : 1 C : Évitement du conflit Ci-2 : 1 CF-1 : 2 / CM-2 : 1

Synthèse des résultats du participant 1. Sommairement, en relation, le participant 1 porte un intérêt envers les autres et ne se percevrait pas isolé socialement. Il n'aurait pas

de difficultés marquées quant à l'efficience de ses comportements interpersonnels. Toutefois, le participant présenterait un haut niveau de passivité dans ses relations interpersonnelles. Ceci pourrait se traduire par une tendance à éviter les prises de décision et qu'il adopterait rarement des nouveaux comportements ou de nouvelles solutions en situation de résolution de problèmes. Le participant pourrait avoir tendance à s'en remettre aux autres pour se diriger. En effet, le protocole souligne des comportements de dépendance et d'un besoin d'appui sur l'autre (besoin d'étagage). Malgré ce besoin, il appert que le participant pourrait avoir de la difficulté à percevoir des relations bienveillantes dans son environnement. Le protocole souligne un besoin de contrôle du sujet dans ses relations interpersonnelles (sans toutefois nécessairement nuire à celles-ci). Ceci pourrait se traduire par une tendance à être plus défensif que la majorité des gens dans ses relations interpersonnelles. Les enjeux entourant la relation d'objet sont liés au fonctionnement relationnel de type dyadique et anaclitique et dénotent une dépendance objectale.

D'autre part, l'analyse du protocole du participant 1 souligne la présence d'une rigidité des défenses et d'une vision simplifiée de la réalité. Un état de surcharge émotionnelle serait perceptible en plus d'une capacité de contrôle et de tolérance au stress faibles. Ceci pourrait se traduire par un meilleur fonctionnement dans un cadre structuré et familier et une potentielle désorganisation dans les situations complexes ou ambiguës. Ainsi, concernant les solutions défensives du participant 1, il est possible de constater que les principaux mécanismes de défense utilisés sont la dévalorisation et le déni. Plus

précisément, l'utilisation du déni de niveau 1 est perceptible principalement par l'utilisation de l'intellectualisation, la répudiation et la minimisation. D'autre part, le sujet tend à utiliser, principalement, des mécanismes de défense liés à l'évitement du conflit, mais aussi liés à la rigidité. L'utilisation de l'identification projective est aussi perceptible. Le participant 1 ne semble pas avoir recours au clivage et à l'idéalisation.

Participant 2

Les résultats du participant 2, auteur d'agression sexuelle de type intraconjugal, sont présentés dans cette section. Les résultats au protocole du participant 2 quant à la relation d'objet et les mécanismes de défense sont aussi présentés sous forme de tableaux.

Relation d'objet. En se basant sur certains indices du bloc « perception des relations et comportements interpersonnels » développé par Exner (2003), l'analyse du protocole du participant 2 souligne que plus de la moitié des indices ciblés se situent dans la norme attendue. Les indices liés à l'orientation vers la dépendance et le besoin d'appui sur l'autre (Food), l'intérêt pour les relations interpersonnelles (contenu humain), l'efficience dans ses relations interpersonnelles (ratio GHR : PHR), le mouvement d'agression (AG), le contrôle et l'autoritarisme dans les relations interpersonnelles (PER) et la perception de l'isolement social (Isol Indx) se situent dans la norme attendue. En ce sens, le participant 2 présente un intérêt envers les relations interpersonnelles, présente une conceptualisation des relations interpersonnelles tel qu'attendu dans la norme et ne se perçoit pas isolé.

Toutefois, quatre indices chez le participant 2 sont significatifs, soit se situant hors de la norme attendue. En ce sens, le score 1 :4 obtenu au « ratio a : p » indiquerait un participant ayant un haut niveau de passivité dans ses relations interpersonnelles (supérieur à la norme). Il aurait ainsi tendance à éviter les prises de décision, adopterait rarement de nouveaux comportements ou de nouvelles solutions afin de résoudre ses problèmes. L'indice Sum T, qui est à 0, témoignerait d'une méfiance ou d'une superficialité dans ses relations intimes (inférieur à la norme). Il se montrerait ainsi prudent dans l'établissement et le maintien de liens émotionnels proches avec les autres. L'indice Pure H, avec un score de 1, souligne la présence de difficultés relationnelles (inférieur à la norme). L'indice COP, avec un score de 0, souligne des difficultés à percevoir de la bienveillance dans les relations interpersonnelles (inférieur à la norme). Il peut ainsi être inconfortable dans les situations interpersonnelles et être perçu comme distant. Le Tableau 8 expose les résultats du participant 1 quant à la relation d'objet

Tableau 8

Résultats du participant 2 pour les indices au Rorschach en lien avec la relation d'objet selon le système intégré d'Exner (2003)

Indices	Résultats
A : p	1 :4*
Food (fd)	0
SumT	0*
Contenu humain	3
Pure H	1 *
GHR : PHR	3 : 0
COP	0*
AG	1
PER	0
Index d'isolement social (Isol Indx)	0,13

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

Ensuite, le participant 2 a sollicité l'examinateur à cinq reprises. Le Tableau 9 présente, selon le type de sollicitation, les réponses à l'examinateur. Les questions et remarques directes représentent 40,0 % du total des sollicitations du participant. Même constat concernant l'implication de l'examinateur qui représente aussi 40,0 %. Le participant 2 sollicite l'examinateur par des commentaires hors contexte dans 20 % des cas. Le participant 2 n'utilise pas les demandes d'étayage afin de solliciter l'examinateur.

Tableau 9

Résultats du participant 2 en lien avec les sollicitations à l'examinateur selon Brisson (2003)

Types de sollicitation	Réponses	Pourcentage d'occurrence
Commentaire hors contexte	1. « <i>J'en ai deux que je vois pas, mais ça s'en vient : j'ai juste besoin de m'acheter un ordi : mon plus vieux m'a accepté sur facebook...</i> »	20,0 %
Questions, remarques directes	2. « <i>C'est fucké pareil comme dessin!</i> » 3. « <i>... je suis fumeur à part de ça</i> »	40,0 %
Demande d'étayage		0,0 %
Implication de l'examinatrice	4. « <i>Même si tu me les montres une autre fois...</i> » 5. « <i>... tu regardes la forme</i> »	40,0 %

En terminant, en se basant sur l'analyse qualitative du protocole TAT, le participant 2 présente, pour les planches sélectionnées, une relation d'objet de type dyadique. D'autre part, le protocole souligne une propension à l'évitement des relations. Or, lorsqu'elles sont abordées, elles se présentent intenses, massives et teintées d'agressivité. De plus, au détriment d'avoir recours à l'imaginaire, le participant se raconte (enjeux narcissiques) lors l'évocation des enjeux relationnels. Le Tableau 10 présente les caractéristiques de la relation d'objet du participant 2 selon les différentes planches sélectionnées.

Tableau 10

Résultats du participant 2 en lien avec les relations d'objet au TAT

Planche et thème latent	Verbatim	Relation d'objet
1 Immaturité fonctionnelle	« Hey! (B2-1) On dirait (A1-3) un ti-gars qui se remet en question, à savoir si il va jouer ou si il jouera pas du violon un jour (A2-4). Il est indécis (Ci-1). Je peux pas savoir; je suis pas dans sa tête (CL-1); j'en joue pas de violon moi (Ci-1) » (rires) (CM-3).	L'enfant manifeste de l'indécision, mais n'effectue pas d'appel à l'objet. Il semble y avoir une certaine confusion entre le personnage de l'histoire et le participant.
2 Triangulation œdipienne	« ... (Cl-1) Il me vient pas grande idées là-dessus (A3-1. Ci-2). Une histoire de familiale (CF-1) : père qui travaille; la mère est enceinte. La fille s'en va à l'école (CF-1) ».	Évitement des enjeux émotifs et relationnels entre les personnages. Le participant ne fait pas mention de la relation entre les trois personnages. Aucun conflit n'est évoqué.
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	« Ciboire (B2-1), ça pas l'air (A3-1) une relation qui marche fort fort : la femme a l'air (A3-1) possessive, jalouse (B1-1), pis le gars s'en calisse. Je revivrai pu ça, je veux pu revivre ça, c'est pour ça que je reste tout seul (CN-1)! »	La relation d'objet est teintée d'une certaine violence relationnelle. Le participant se raconte à travers l'histoire.
10 Expression libidinale dans le couple	« Ça, ça a l'air (A3-1) deux personnes qui s'aiment (B1-1), ils ont l'air heureux (B1-3) ensemble, d'être bien (Cn-2). Ils ont l'air (A3-1) contents (B1-3) d'être ensemble ».	Histoire basée sur la relation hétérosexuelle. Accent mis sur l'idéalisat ion et l'expression émotionnelle liées à cette relation.
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	« Ça serait (A3-1) quelqu'un qui a tué (E2-3) sa femme ou il a trouvé sa femme morte (E2-3) : un ou l'autre (A3-1) (Ci-1, Ci-2) ».	Relation d'objet teintée par l'expression de représentations agressives massives.

Mécanismes de défense. Le participant 2 présente 14 réponses liées aux différents mécanismes de défense selon le système d'interprétation de Lerner (1991). Le principal mécanisme de défense utilisé est la dévalorisation. En effet, ce mécanisme est utilisé à cinq reprises. Le niveau 1 est répertorié à trois reprises : « *deux éléphants qui se battent* », « *une grosse bibitte toute mêlée* », « *c'est fucké pareil comme dessin!* ». La dévalorisation de niveau 2 est présente à deux reprises : « *poumons plus encrassés* » et « *... mon cas à moi : il y en a de la bibitte l-dedans* ». Trois mécanismes reliés à l'identification projective sont répertoriés : « *quand on sort (de prison), c'est pas facile* » et « *ça doit être mes poumons à moi ça* » et « *ça doit être mon cas à moi* ». Le protocole du participant 2 présente deux réponses liées au mécanisme du clivage : « *ça peut être négatif et ça peut être positif : on sait pas* » et « *les poumons avec le bas plus encrassé, pis en bas le foie est beau : il est rose. Celui-là est mieux, plus en santé* ». L'idéalisation est présente à deux reprises et sous un niveau 1 : « *...en quête de liberté* » et « *oh! des petits anges* ». Quant au déni, seul le niveau de type répudiation est présent à deux reprises : « *c'est un barbeau, c'est rien pantoute* » et « *un chien, genre assis, mais je vois plus des enfants* ».

Le Tableau 11 présente les réponses pour les indices quant aux mécanismes de défense du participant 2. Le Tableau 11 regroupe les différents niveaux de chaque type de mécanisme de défense afin de ne pas alourdir la présentation. Ainsi, dans le cas du participant 2, le mécanisme de dévalorisation présente 35,71 % du total. L'identification projective, quant à elle, représente 21,42 %. Les mécanismes du clivage, de l'idéalisation

et du déni représentent chacun 14,28 % de l'ensemble des mécanismes de défense utilisés par le participant 2.

Tableau 11

Résultats du participant 2 en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991)

Indices	Résultats	Pourcentage d'occurrence
Clivage (S)	2	14,28 %
Dévalorisation (DV) (niveaux 1 à 5)	5	35,71 %
Idéalisation (I) (niveaux 1 à 5)	2	14,28 %
Identification projective (IP)	3	21,42 %
Déni (niveaux 1 à 3)	2	14,28 %
Total	14	100,00 %

D'autre part, en se basant sur certains indices élaborés par Exner (2003) afin d'évaluer le système défensif, les résultats du participant 2 soulignent que deux de ces indices se situent dans la norme attendue. En ce sens, l'indice D (surcharge émotionnelle) et l'indice d'intellectualisation se situent dans les normes attendues et sont ainsi, non significatifs pour le participant 2.

Un indice s'avère significatif, soit hors de la norme attendue pour le participant 2. L'indice L, avec un score de 1, souligne un participant avec une vision simplifiée de la réalité et un système défensif rigide (supérieur à la norme). Le participant se situe

légèrement au-dessus de la norme attendue (0,33 à 0,99). Le Tableau 12 présente les réponses pour les indices quant aux mécanismes de défense du participant 2 selon le système intégré de cotation d'Exner (2003).

Tableau 12

Résultats du participant 2 pour les indices au Rorschach en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré d'Exner (2003)

Indices	Résultats
Indice d'intellectualisation	3
Lambda (L)	1*
Surcharge émotionnelle (D)	0

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

Pour poursuivre, en se basant sur la grille d'analyse de Brelet-Foulard et Chabert (2003), les planches sélectionnées au TAT sont présentées et analysées afin de soulever les mécanismes de défense du participant 2.

À la planche 1, dont le thème latent est l'immaturité fonctionnelle, les principaux mécanismes de défense mis en place par le participant 2 sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) perceptibles via l'inhibition (Ci), l'instabilité des limites (CL) et à l'aide d'un procédé antidépressif où le participant fait appel à l'ironie (CM-3). Des procédés de la série « rigidité » (A) sont aussi perceptibles, au second plan, via une référence à la réalité externe (A1) et la référence aux conflits internes (A2-4). En terminant, il y a aussi

présence d'expression d'affects (B2-1) dès le départ suggérant un débordement des affects liés au thème.

Concernant la planche 2, dont le thème latent est la triangulation oedipienne, les principaux mécanismes de défense mis en place sont liés à l'évitement du conflit (procédés C) perceptibles par l'inhibition (Ci), le surinvestissement de la réalité externe (CF) et par la présence d'instabilité des limites (CL). Un seul procédé obsessionnel (A3) de la série « rigidité » (A) est perceptible via une précaution verbale de la part du participant.

À la planche 4, dont le thème latent évoque le conflit pulsionnel la relation hétérosexuelle, les principaux mécanismes de défense sont liés à des procédés obsessionnels (A3) perceptibles via deux précautions verbales du participant et deux procédés de la série B « labilité ». Ceux-ci sont perceptibles par le recours à l'expression d'affects (B2-1) dès le départ suggérant un débordement des affects liés au thème et l'accent porté sur les relations (B1-1). Il y a aussi présence d'un procédé lié à l'évitement du conflit (procédés C) par l'investissement narcissique (CN).

À la planche 10 qui évoque l'expression libidinale dans le couple, les principaux mécanismes de défense mis en place sont à liés à des procédés obsessionnels (A3) de la série « rigidité » (A) qui sont perceptibles via des précautions verbales (2) de la part du participant et par la présence de procédés liés à la série « labilité » (procédés B)

perceptibles par l'expression d'affects (B1-3). Il y a aussi présence d'un procédé lié à la série C « évitement du conflit » perceptible via l'investissement narcissique (CN-2).

À la planche 13MF qui évoque l'expression de la sexualité dans le couple, les principaux procédés perceptibles sont liés, à part égale, à la série A « rigidité, perceptible via des précautions verbales (2) de la part du participant, à la série C « évitement du conflit » par l'inhibition (Ci) et à la série E « émergence des processus primaires » par la présence d'expression d'affects crus (E2-3), et ce, à deux reprises suggérant un débordement des affects agressifs liés au thème. Ainsi, l'occurrence de ces trois types de procédés est la même.

En ce sens, pour le participant 2, les principaux mécanismes de défense perceptibles au TAT sont liés à l'évitement du conflit, et ce, à 12 reprises. Ensuite, le participant 2 utilise les mécanismes de défense liés à la série A « rigidité », et ce, à neuf occasions. Les procédés de la série B « labilité » sont perceptibles à six reprises. D'autre part, l'ensemble des cinq planches sélectionnées présente aussi des procédés de la série E « émergence des processus primaires » perceptibles à deux reprises. Bien que la propension soit davantage à l'émergence de procédés « C », l'analyse des planches suscitant la relation interpersonnelle souligne davantage une émergence de procédés « A ».

Plus précisément, l'occurrence de l'utilisation des procédés de la série C « évitement du conflit » se présente de la façon suivante : inhibition (Ci) à cinq reprises, investissement

narcissique (CN) à deux reprises, instabilité des limites (Cl-1) à deux reprises, surinvestissement de la réalité externe (CF) à deux occasions et la présence d'un procédé antidépressif à une reprise. Concernant les procédés de la série A « rigidité », ceux-ci se présentent de la façon suivante : précautions verbales (A3-1) à sept reprises et référence à la réalité externe (A1) et la référence aux conflits internes (A2-4) à une reprise chacun. Concernant les procédés de la série B « labilité », ceux-ci sont perceptibles via l'expression d'affects (B2-1; B1-3) à quatre reprises et par l'accent mis sur les relations interpersonnelles (B1-1) à deux reprises. Quant aux procédés de la série E « émergence des processus primaires », ceux-ci sont perceptibles à la planche 13 MF par l'expression d'affects crus (E2-3), et ce, à deux reprises. Le Tableau 13 présente les réponses pour les indices quant aux mécanismes de défense du participant 2 au TAT selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003).

Tableau 13

Résultats du participant 1 en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Verbatim	Procédés
1 Immaturité fonctionnelle	« Hey! (B2-1) <i>On dirait (A1-3) un ti-gars qui se remet en question, à savoir si il va jouer ou si il jouera pas du violon un jour (A2-4). Il est indécis (Ci-1). Je peux pas savoir; je suis pas dans sa tête (CL-1); j'en joue pas de violon moi (Ci-1)</i> » (rires) (CM-3).	A : Rigidité A1-3 : 1 A2-4 : 1 B : Labilité B2-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 CL-1 : 1 CM-3 : 1
2 Triangulation œdipienne	« ... (Cl-1) <i>Il me vient pas grande idées là-dessus (A3-1, Ci-2). Une histoire de familiale (CF-1) : père qui travaille; la mère est enceinte. La fille s'en va à l'école (CF-1)</i> ».	A : Rigidité A3-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-2 : 1 CF-1 : 2 CL-1 : 1
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	« <i>Ciboire (B2-1), ça pas l'air (A3-1) une relation qui marche fort fort : la femme a l'air (A3-1) possessive, jalouse (B1-1), pis le gars s'en calisse. Je revivrai pu ça, je veux pu revivre ça, c'est pour ça que je reste tout seul (CN-1)!</i> ».	A : Rigidité A3-1 : 2 B : Labilité B1-1 : 1 B2-1 : 1 C : Évitement du conflit CN-1 : 1
10 Expression libidinale dans le couple	« <i>Ça, ça a l'air (A3-1) deux personnes qui s'aiment (B1-1), ils ont l'air heureux (B1-3) ensemble, d'être bien (Cn-2). Ils ont l'air (A3-1) contents (B1-3) d'être ensemble</i> ».	A : Rigidité A3-1 : 2 B : Labilité B1-1 : 1 B1-3 : 2 C : Évitement du conflit CN-2 : 1

Tableau 13 (suite)

Résultats du participant 1 en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Verbatim	Procédés
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	« <i>Ça serait (A3-1) quelqu'un qui a tué (E2-3) sa femme ou il a trouvé sa femme morte (E2-3) : un ou l'autre (A3-1) (Ci-1, Ci-2) ».</i>	A : Rigidité A3-1 : 2 C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 Ci-2 : 1 E : Émergence des processus primaires E2-3 : 2

Synthèse des résultats du participant 2. Sommairement, en relation, le participant 2 présente un intérêt envers les relations interpersonnelles, présente une conceptualisation des relations interpersonnelles tel qu'attendu dans la norme et ne se percevrait pas comme isolé socialement. Cependant, le participant 2 présenterait des difficultés relationnelles. Il pourrait se montrer prudent et méfiant dans l'établissement et le maintien de liens émotionnels proches avec les autres. Le participant 2 pourrait avoir de la difficulté à percevoir de la bienveillance dans ses relations interpersonnelles. Il semblerait y être inconfortable. Il pourrait osciller entre l'établissement de relations intimes et l'évitement de celles-ci. Lorsqu'il aborde les relations interpersonnelles intimes, celles-ci semblent être massives, intenses et empreintes d'agressivité. Il présente aussi un style relationnel passif qui pourrait s'exprimer par l'évitement de la prise de décision et le fait qu'il adopterait rarement de nouvelles solutions ou comportements devant ses problèmes. Le

participant 2 présente une relation d'objet de type dyadique et anaclitique et tend à éviter les relations intimes.

D'autre part, l'analyse du protocole du participant 2 souligne la présence d'un système de défense rigide et d'une vision simplifiée de la réalité légèrement au-dessus de la moyenne. Bien que certains résultats ne dénotent pas un état de surcharge émotionnelle ou une tolérance au stress plus faible que la moyenne, d'autres résultats soulignent l'échec des solutions défensives face à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple. Ainsi, concernant les solutions défensives du participant 2, il est possible de reconnaître la dévalorisation comme étant le principal mécanisme de défense utilisé. Ensuite, d'autres défenses telles que l'identification projective, le clivage, l'idéalisation et le déni (répudiation) sont mobilisées par le sujet. Ainsi, la stratégie défensive du sujet semble ancrée davantage sur l'évitement du conflit et la rigidité.

Comparaison du fonctionnement intrapsychique des deux participants

La présente section compare les résultats quant aux enjeux psychiques des deux participants à l'étude en fonction des différences et des similitudes qui caractérisent leur protocole de *Rorschach* et de *TAT*. En premier lieu, ce sont les différences en ce qui a trait au fonctionnement intrapsychique entre les deux hommes qui sont présentées. En deuxième lieu, ce sont les similitudes en ce qui a trait à leur fonctionnement intrapsychique qui sont présentées.

Différences quant au fonctionnement intrapsychique des deux participants

Cette section présente les caractéristiques distinctives aux protocoles des deux participants quant à la relation d'objet et les mécanismes de défense. Au premier abord, il est possible de souligner le nombre de réponses au *Rorschach* qui diffère d'un participant à l'autre. En effet, le participant 1 donne 38 réponses comparativement à 16 réponses pour le participant 2. Quant au *TAT*, il est possible de souligner l'élaboration plus marquée des réponses du participant 1 comparativement au participant 2.

Relation d'objet. Les deux participants présentent des différences quant à certains indices au *Rorschach*. En effet, alors que le participant 1 présente une bonne capacité à gérer l'intimité (T) et un intérêt porté à autrui (Pure H), le participant 2 présente une méfiance ou une superficialité dans ses relations interpersonnelles (T) et des difficultés relationnelles (Pure H). D'autre part, alors que le participant 2 présente des indices non significatifs quant aux comportements de dépendance dans la relation (Food) et de contrôle dans ses relations (PER), le participant 1 présente des scores significatifs pour ces mêmes indices. En effet, le participant 1 présente des indices quant à la présence de comportement de dépendance affective dans ses relations (Food), un besoin de contrôle dans ses relations (PER) (sans toutefois nécessairement nuire au fonctionnement de celles-ci) et une orientation portée sur les relations interpersonnelles (Contenu humain). Le Tableau 14 présente la comparaison des participants quant aux indices en lien avec les relations d'objet au système intégré de cotation d'Exner (2003).

Tableau 14

Résultats comparatifs des participants quant aux indices en lien avec les relations d'objet au système intégré de cotation d'Exner (2003)

Indices	Participant 1	Participant 2
	Résultats	Résultats
A : P	0 : 7*	1 : 4 *
Food (fd)	1*	0
SumT	1	0*
Contenu humain	12*	3
Pure H	3	1*
GHR : PHR	6 : 5	3 : 0
COP	0*	0*
AG	0	1
PER	3*	0
Index d'isolement social (Isol Indx).	0,08	0,13
Nombre de réponses	38	16

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

D'autre part, afin de solliciter l'examinateur, seulement le participant 2 utilise les commentaires hors contexte, et ce, avec un pourcentage d'occurrence de 20 %. Le participant 1 n'utilise pas ce type de sollicitation à l'examinateur. Le Tableau 15 présente la comparaison des types de sollicitation à l'examinateur selon Brisson (2003).

Tableau 15

*Résultats comparatifs des participants en lien avec les sollicitations à l'examinateur
(Brisson, 2003)*

Types de sollicitation	Participant 1	Participant 2
	Pourcentage d'occurrence	Pourcentage d'occurrence
Commentaires hors contexte	0,00 %	20,0 %
Questions, remarques directes	57,14 %	40,0 %
Demande d'étayage	0,00 %	0,0 %
Implication de l'examinatrice	42,86 %	40,0 %

De plus, au TAT, alors que le protocole du participant 1 ne présente aucune agressivité dans la représentation de la relation hétérosexuelle, le protocole du participant 2 souligne la présence de relations interpersonnelles intenses, massives et teintées d'agressivité. Aussi, alors que le participant 2 tend à se raconter (enjeux narcissiques) lors de l'évocation d'enjeux relationnels, le participant 1 tend à utiliser la fonction d'étayage afin de faire appel à l'objet. Ainsi, les enjeux relationnels semblent susciter davantage d'agressivité chez le participant 2 que le participant 1. Le Tableau 16 présente la comparaison des caractéristiques de la relation d'objet des deux participants selon les différentes planches sélectionnées.

Tableau 16

Résultats comparatifs des participants en lien avec les relations d'objet au TAT selon Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Participant 1 Relation d'objet	Participant 2 Relation d'objet
1 Immaturité fonctionnelle	L'enfant manifeste du découragement, mais il n'effectue aucun appel à l'objet. Le participant interpelle toutefois l'examineur en se dévalorisant et en questionnant celui-ci.	L'enfant manifeste de l'indécision, mais n'effectue pas d'appel à l'objet. Il semble y avoir une certaine confusion entre le personnage de l'histoire et le participant.
2 Triangulation œdipienne	Relation de type dyadique. Évitement relationnelle et des enjeux émotifs entre les personnages. Le participant ne fait pas mention de la relation entre les trois personnages. Aucun conflit n'est présenté.	Évitement des enjeux émotifs et relationnels entre les personnages. Le participant ne fait pas mention de la relation entre les trois personnages. Aucun conflit n'est évoqué.
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	Le participant aborde une certaine violence relationnelle et un évitement relationnel est perceptible. Le participant s'appuie sur des enjeux narcissiques, en s'introduisant dans l'histoire.	La relation d'objet est teintée d'une certaine violence relationnelle. Le participant se raconte à travers l'histoire.
10 Expression libidinale dans le couple	L'histoire tourne autour du rapproché amoureux. Toutefois, ce rapproché est davantage dans la fonction d'étagage que dans la fonction libidinale.	Histoire basée sur la relation hétérosexuelle. Accent mis sur l'idéalisat ion et l'expression émotionnelle liées à cette relation.
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	Histoire basée sur l'érotisation de la relation, sans aucune mention d'agressivité. L'identité du personnage féminin semble floue.	Relation d'objet teintée par l'expression de représentations agressives massives.

Tableau 16 (suite)

Résultats comparatifs des participants en lien avec les relations d'objet au TAT selon Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Participant 1 Relation d'objet	Participant 2 Relation d'objet
Synthèse	Relation d'objet de type dyadique. Les enjeux liés à la triangulation cédipienne ne sont pas présents et aucune agressivité n'est évoquée dans la relation hétérosexuelle. L'appel à l'objet est peu présent ou bien effectué sous forme de demande d'étayage. Les enjeux libidinaux reliés à la relation d'objet sont remplacés par la fonction d'étayage.	Relation d'objet de type dyadique. Les enjeux liés à la triangulation cédipienne ne sont pas présents. Le protocole souligne une propension à l'évitement des relations. Celles-ci sont intenses, massives et teintées d'agressivité. De plus, le participant se raconte (enjeux narcissiques) lors de l'évocation des enjeux relationnels.

Mécanismes de défense. Tout d'abord, il est possible de constater que le participant 2 utilise 14 mécanismes de défense comparativement au participant 1 qui en utilise 25. Alors que le clivage et l'idéalisation occupent 0 % de l'ensemble des mécanismes de défense du participant 1, ces derniers occupent chacun 14,28 % du total chez le participant 2. L'utilisation de l'ensemble des mécanismes de défense du système d'analyse de Lerner (1991) est répertoriée pour le participant 2 et ceux-ci se profilent selon un pourcentage d'occurrence variant entre 14,28 % et 35,71 %. Quant au participant 1, seulement trois mécanismes de défense selon le même système sont présents et selon un pourcentage d'occurrence davantage important de 48 % pour deux mécanismes de défense (dévalorisation et déni) et de 4 % pour l'identification projective. Finalement, le mécanisme de défense du déni réfère, pour le participant 1, à l'intellectualisation, la minimisation et la répudiation, alors que le déni réfère à la répudiation seulement pour le

participant 2. Le Tableau 17 présente la comparaison des mécanismes de défense des deux participants selon le système de Lerner (1991).

Tableau 17

Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon le système de Lerner (1991)

Indices	Participant 1 Pourcentage d'occurrence	Participant 2 Pourcentage d'occurrence
Clivage (S)	0,0 %	14,28 %
Dévalorisation (DV) (niveaux 1 à 5)	48,0 %	35,71 %
Idéalisation (I) (niveaux 1 à 5)	0,0 %	14,28 %
Identification projective (IP)	4,0 %	21,42 %
Déni (niveaux 1 à 5)	48,0 %	14,28 %

De plus, le participant 1 présente un état de surcharge émotionnelle en plus d'une capacité de contrôle et de tolérance au stress (D) plus faible que la norme attendue contrairement au deuxième participant. Le Tableau 18 présente la comparaison des mécanismes de défense quant au système intégré (SI) d'Exner (2003).

Tableau 18

Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon le système intégré de cotation d'Exner (2003)

Indices	Participant 1 Résultats	Participant 2 Résultats
Indice d'intellectualisation	3,00	3
Lambda (L)	2,16*	1*
Surcharge émotionnelle (D)	-1,00*	0

Note. Les indices significatifs au Rorschach sont accompagnés d'un astérisque (*).

D'autre part, au TAT, concernant les procédés de la série C « évitement du conflit », seul le participant 1 sollicite l'examineur (CM) et présente des indices d'une hypersensibilité des identifications des personnages (CM-2). Le participant 2, quant à lui, est le seul participant présentant des procédés C liés à la présence d'instabilité des limites (Cl). Concernant les procédés de la série A « rigidité », seul le participant 2 fait référence aux conflits internes (A2-4). Le participant 1, quant à lui, est le seul participant à utiliser la dénégation (A2-3), l'annulation (A3-2) et un procédé de type hystérique (B3) comme mécanismes de défense. L'expression d'affects crus (E2-3) est seulement perceptible chez le participant 2, alors qu'une craquée verbale (E4-1) est présente chez le participant 1. D'autre part, l'analyse de l'ensemble des procédés permet de mettre en lumière l'utilisation de 49 procédés différents chez le participant 1 comparativement au participant 2 qui utilise 29 procédés. Le Tableau 19 présente la comparaison des résultats des participants selon les différents procédés utilisés.

Tableau 19

Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Participant 1 Procédés	Participant 2 Procédés
1 Immaturité fonctionnelle	A : Rigidité A3-1 : 4 B : Labilité B1-3 : 1 B2-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 Ci-3 : 1 CM-1 : 2 CN-2 : 1	A : Rigidité A1-3 : 1 A2-4 : 1 B : Labilité B2-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 CL-1 : 1 CM-3 : 1
2 Triangulation œdipienne	A : Rigidité A1-2 : 1 A1-3 : 1 A3-1 : 2 B : Labilité B2-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 Ci-2 : 1 CF-1 : 1 CF-2 : 2	A : Rigidité A3-1 : 1 B : Labilité Aucun C : Évitement du conflit Ci-2 : 1 CF-1 : 2 CL-1 : 1
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle	A : Rigidité A2-3 : 1 A3-1 : 6 A3-2 : 1 B : Labilité B1-1 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 2 CF-1 : 1	A : Rigidité A3-1 : 2 B : Labilité B1-1 : 1 B2-1 : 1 C : Évitement du conflit CN-1 : 1

Tableau 19 (suite)

Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Participant 1 Procédés	Participant 2 Procédés
4 Conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle (suite)	CM-2 : 1 CN-3 : 1 E : Émergence des processus primaires E4-1 : 1	E : Émergence des processus primaires Aucun
10 Expression libidinale dans le couple	A : Rigidité Aucun B : Labilité B1-1 : 1 B1-3 : 1 B3-2 : 1 C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 CM-1 : 2 CN-2 : 1	A : Rigidité A3-1 : 2 B : Labilité B1-1 : 1 B1-3 : 2 C : Évitement du conflit CN-2 : 1
13MF Expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple	A : Rigidité Aucun B : Labilité B3-2 : 1 C : Évitement du conflit Ci-2 : 1 CF-1 : 2 CM-2 : 1 E : Émergence des processus primaires Aucun	A : Rigidité A3-1 : 2 B : Labilité Aucun C : Évitement du conflit Ci-1 : 1 Ci-2 : 1 E : Émergence des processus primaires E2-3 : 2

Tableau 19 (suite)

Résultats comparatifs des participants en lien avec les mécanismes de défense selon la grille de cotation de Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Planche et thème latent	Participant 1 Procédés	Participant 2 Procédés
Synthèse	Évitement du conflit : 25 Rigidité : 16 Labilité : 8 Émergence des processus primaires : 1 (mineur)	Évitement du conflit : 12 Rigidité : 9 Labilité : 6 Émergence des processus primaires : 2

Similitudes quant au fonctionnement intrapsychique des deux participants

La présente section présente les similitudes qui caractérisent les protocoles des deux participants quant à la relation d'objet et les mécanismes de défense.

Relation d'objet. En comparaison, les deux participants présentent certaines similitudes quant à la présence d'indices qui sont dans la norme de ce qui est attendu selon le système intégré (SI) d'Exner (2003). Tout d'abord, les deux participants sont capables de s'investir de manière adaptée et efficiente dans leurs relations (GHR : PHR). De plus, les deux participants adoptent un style relationnel avec un haut niveau de passivité (rapport a : p) et ne se perçoivent pas comme étant isolés (Isol Indx). D'autre part, les deux participants ont de la difficulté à percevoir la bienveillance dans les relations interpersonnelles (COP). Toutefois, les indices d'agressivité inconsciente sont dans la

norme chez les deux participants (AG). Le Tableau 14 présente la comparaison des indices quant aux indices en lien avec les relations d'objet au système de cotation d'Exner (2003).

Les deux participants n'ont pas recours à des demandes d'étayage comme type de sollicitation. Les deux participants sollicitent l'examinateur majoritairement par des questions et des remarques directes dans 57,14 % des cas pour le participant 1 et 40 % des cas pour le participant 2 et par l'implication de l'examinateur dans respectivement, 42,86 et 40 % des cas. Le Tableau 15 présente la comparaison des types de sollicitation à l'examinateur selon Brisson (2003).

D'autre part, au TAT, les deux participants présentent une relation d'objet de type dyadique et des enjeux anaclitiques. Les enjeux liés à la triangulation oedipienne ne sont pas abordés par aucun des deux participants. Le Tableau 16 présente les résultats concernant la relation d'objet au TAT des deux participants.

Mécanismes de défense. Chez les deux participants, le mécanisme de défense le plus utilisé est la dévalorisation avec un pourcentage de 48 % pour le participant 1 et de 35,71 % pour le participant 2. Il est toutefois à noter que le participant 1 utilise aussi le déni dans le même pourcentage que la dévalorisation, soit dans 48 % des cas. Le Tableau 17 présente la comparaison des mécanismes de défense des deux participants selon le système de Lerner (1991).

De plus, les deux participants présentent un indice d'intellectualisation dans la norme attendue. Les résultats des deux participants soulignent des sujets avec des mécanismes de défense rigides avec une vision simplifiée de la réalité (Lambda). Le Tableau 18 présente la comparaison des mécanismes de défense quant au système intégré (SI) d'Exner (2003).

D'autre part, au TAT, les deux participants utilisent principalement des mécanismes associés à la série C « évitement du conflit » et au second plan, à la série A « rigidité ». Des procédés liés à la série B « labilité » et à la série E « émergence des processus primaires » sont aussi présents chez les deux participants. Ainsi, chez les deux participants, le principal mécanisme de défense associé à la série C « évitement du conflit » est lié à l'inhibition (Ci). L'investissement narcissique (CN) et le surinvestissement de la réalité externe (CF) sont aussi présents chez les deux participants. L'utilisation des précautions verbales est le principal procédé associé à la série A « rigidité » utilisé à 12 reprises chez le participant 1 et à sept reprises chez le participant 2. La référence à la réalité externe (A1) est aussi utilisée par les deux participants. De plus, chez les deux participants, l'occurrence d'expression d'affects (B2-1; B1-3) et l'investissement des relations interpersonnelles (B1-1) est la même. Le Tableau 19 présente les résultats comparatifs des deux participants quant aux différents procédés relevés au TAT.

Synthèse des résultats comparatifs. En relation, il est possible de constater que les deux participants portent un intérêt envers autrui, mais ne se montrent pas aptes à percevoir de la bienveillance dans leurs relations interpersonnelles. Les deux sujets présentent un style relationnel passif et ne se perçoivent pas comme étant isolés socialement. Un style relationnel passif pourrait s'exprimer par l'évitement de la prise de décision et le fait qu'il adopterait rarement de nouvelles solutions ou comportements devant ses problèmes. Cependant, alors que le participant 1 présente des comportements de dépendance affective, d'un besoin d'appui sur l'autre (besoin d'étayage) en plus d'un besoin de contrôle (sans nuire au fonctionnement) dans ses relations, le participant 2 se profile différemment. En effet, le participant 2 se montre prudent dans ses relations évoquant de la proximité, présente des difficultés relationnelles et tend à éviter les relations. Pour ce participant, les relations interpersonnelles tendent à être intenses, massives et teintées d'agressivité. Aussi, alors que le participant 2 tend à se raconter (enjeux narcissiques) lors de l'évocation d'enjeux relationnels, le participant 1 tend à utiliser la fonction d'étayage afin de faire appel à l'objet. Ainsi, alors que le participant 1 tend à solliciter l'examinateur à plusieurs reprises, le participant 2 le sollicite peu. Les deux participants présentent une relation de type dyadique et anaclitique et aucun n'est en mesure d'aborder les enjeux liés à la situation oedipienne.

D'autre part, l'analyse des protocoles des deux participants témoigne de la présence de rigidité des défenses et d'une vision simplifiée de la réalité. Toutefois, ce constat est davantage marqué chez le participant 1 comparativement au participant 2. De plus, les

résultats soulignent la présence d'un état de surcharge émotionnelle en plus d'une capacité de contrôle et de tolérance au stress faibles seulement chez le participant 1. Or, ils soulignent aussi l'échec des solutions défensives face à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple chez le participant 2 via l'émergence de processus primaires. Ainsi, concernant les solutions défensives utilisées, les deux participants utilisent la dévalorisation comme principal mécanisme de défense. À noter toutefois que le participant 1 utilise le déni à la même efficience que la dévalorisation alors que le participant 2 ne l'utilise que peu. Concernant le déni, alors que le participant 1 utilise l'intellectualisation, la répudiation et la minimisation, le participant 2 n'utilise que la répudiation. De plus, bien que plus marquée chez le participant 2, l'identification projective est utilisée par les deux participants. Le clivage et l'idéalisation ne sont utilisés que par le participant 2. Les stratégies défensives des deux sujets semblent être sous-tendues par l'évitement des conflits et la rigidité.

Discussion

Dans la présente section, nous présentons une analyse clinique des résultats obtenus concernant la relation d'objet et les mécanismes de défense, au Rorschach et au TAT, des deux participants à l'étude. Aussi, les différences et les similitudes du fonctionnement intrapsychique des deux participants par rapport au lien avec leur victime (extra ou intraconjugale) sont rapportées. En ce sens, les questions de recherche sont élaborées et approfondies quant aux deux axes d'analyse, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense. En terminant, les impacts cliniques, les forces et les limites de la présente recherche ainsi que les pistes de recherches futures sont étayées.

Brièvement, l'analyse clinique des deux participants permet de soulever certaines similitudes. Ces similitudes sont en lien avec les difficultés à percevoir la bienveillance dans les relations interpersonnelles, un haut niveau de passivité dans celles-ci, une relation d'objet de type dyadique et la présence d'enjeux anaclitiques. De plus, les mécanismes de défense communs dégagés sont le déni, l'identification projective, le recours à la dévalorisation, l'inhibition, l'investissement narcissique, le surinvestissement de la réalité externe, les précautions verbales et la référence à la réalité externe.

Cependant, le tableau clinique des deux participants permet aussi de souligner certaines différences quant à leurs caractéristiques intrapsychiques. Brièvement, le profil intrapsychique du participant 1, ayant commis une agression sexuelle extraconjugale

indique des enjeux de dépendance affective et un besoin d'appui sur l'autre (besoin d'étayage). Il présente aussi un besoin de contrôle dans ses relations et peut se montrer défensif dans celles-ci. Des indices sont présents quant à la présence d'une surcharge émotionnelle, d'une capacité ainsi qu'une tolérance au stress plus faibles que la moyenne. Ceci pourrait se transposer par un fonctionnement adéquat dans un cadre clair et défini, mais par des comportements impulsifs et irréfléchis dans des situations mal définies. Les principaux mécanismes de défense du participant 1 sont liés à la dévalorisation et le déni (intellectualisation, répudiation et la minimisation). Par la suite, l'étude du fonctionnement intrapsychique du participant 2, ayant commis une agression sexuelle de type intraconjugale, fait ressortir des difficultés relationnelles qui s'actualisent différemment du participant 1. En effet, le participant 2 présente un mode relationnel qui alterne entre deux mouvements pulsionnels, soit la méfiance et la coupure des affects, soit le débordement massif de la pulsion et la présence d'agir. D'autre part, il appert que le clivage et l'idéalisation sont des mécanismes de défense propres au participant 2 comparativement au participant 1.

Ainsi, les deux prochaines sections présentent une discussion clinique plus étayée de chacun des deux axes analysés, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense des deux participants.

Relation d'objet

L'analyse clinique des différentes épreuves projectives laisse entrevoir certaines ressources relationnelles chez les deux participants à l'étude, et ce, malgré leurs lacunes. En effet, les deux participants présentent un intérêt envers les autres et aucun d'eux ne se sent isolé socialement. Or, malgré ces ressources, il appert que la présence de difficultés relationnelles fait davantage état du fonctionnement relationnel des deux hommes auteurs d'agression sexuelle, et ce, peu importe le lien avec leur victime (extra ou intra).

Tout d'abord, les résultats de la présente étude concordent avec la littérature consultée qui souligne la présence de relation d'objet de type anaclitique chez les auteurs d'agression sexuelle (Ciavaldini, 2001), mais aussi chez les hommes auteurs de violence et de viols conjugaux (Dutton, 1996). Les deux participants à l'étude présentent ce type de relation d'objet. La relation d'objet de type anaclitique se caractérise, entre autres, par un besoin d'étayage, c'est-à-dire un besoin d'appui sur l'autre. La relation objectale est utilitaire, et ce, à des fins d'équilibre narcissique (Bergeret, 1996; Blatier, 2011). La dépendance objectale devient un enjeu central de ce type de relation d'objet ainsi que la crainte de la perte de cet objet (Ciavaldini, 2001; Dutton, 1996).

Or, bien que les enjeux anaclitiques soient présents chez les deux participants à l'étude, ceux-ci se profilent différemment. Cet élément concorde avec la littérature qui souligne l'hétérogénéité des profils d'hommes auteurs d'agression sexuelle (INSPQ, 2016b; Proulx et al., 1994), mais aussi des auteurs de violence conjugale (Gottman et

al., 1995; Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994; Monson & Langhinrichsen-Rohling, 1998, 2002).

En effet, chez le participant 1, ayant commis une agression sexuelle sur une femme inconnue (extraconjugale), il est possible d'observer la présence d'indices liés à la dépendance qui s'exprime par un besoin d'appui sur l'autre et la tendance à s'en remettre à autrui. Le besoin d'étayage transparaît, entre autres, par les nombreuses sollicitations à l'examinateur que le participant 1 effectue lors de la passation du test Rorschach et aussi visible au TAT. La présence de sollicitations à l'examinateur renvoie à une relation objectale sous-tendue par des enjeux anaclitiques, la recherche de limites ou encore le désir d'impliquer l'autre (Husain, 1994).

Ensuite, les résultats de l'étude soulignent que le mode relationnel de type anaclitique ne se profile pas de la même façon chez l'homme auteur d'agression sexuelle de type intraconjugal (participant 2). Chez ce participant, les enjeux anaclitiques semblent davantage se profiler selon une dynamique relationnelle marquée par l'alternance dans l'expression des affects, et ce, liée au besoin de dépendance non reconnu.

En effet, les affects du participant 2 concernant la relation interpersonnelle sont soit coupés, soit débordants. Le participant 2 semble osciller entre la méfiance et l'évitement des relations ou le rapprochement massif, sans y trouver une zone confortable. Ces éléments viennent appuyer le postulat de Dutton (1996) qui rapporte l'incapacité des

hommes auteurs de violence conjugale à admettre leur dépendance envers autrui et à faire confiance. Cependant, ceux-ci ont un grand besoin d'être en relation, mais n'arrivent pas à trouver une distance « proximale » entre le rapprochement et la séparation. L'éloignement ou la séparation (réelle ou imaginée) ravivent une angoisse de perte de l'objet, tandis que le rapprochement crée une angoisse de perte identitaire (Dutton, 1996; Lehnert, 2013). Chez ce participant, l'évocation de thèmes relationnels, tel que le besoin d'etayage semble éveiller des défenses narcissiques, ce qui dénote du besoin d'être en relation, mais les importantes angoisses associées.

De plus, il est intéressant de souligner que la valence agressive liée à l'évocation d'enjeux relationnels chez le participant 2 est davantage marquée que chez le participant 1. Ceci semble être explicable par la proximité relationnelle qu'engendre la relation conjugale. Cet élément concorde avec la littérature consultée qui souligne que l'immaturité affective de l'agresseur et l'intimité liée à la relation de couple s'avèrent être un terrain fertile aux agir violents (Coutanceau, 2006) et à la répétition des agressions.

D'autre part, aucun des deux protocoles des participants ne présente d'enjeux ne pouvant signifier d'une organisation génitale de la personnalité. En effet, aucun des deux participants ne consolide avec les enjeux oedpiens. Cet élément concorde avec la littérature consultée et le fait que les auteurs d'agressions sexuelles (Balier, 1996) ou encore de violence conjugale conjuguent avec une organisation de la personnalité de type prégénital (Dutton, 1996; Dutton & Golant, 1996). Le développement d'une relation

objectale de type génital est un indice de développement de la personnalité dite normale. Ce type de relation objectale se base, entre autres, sur l'atteinte de la différenciation Moi/non-moi, la résolution des enjeux de dépendance et ainsi la construction d'une identité propre sans égard à l'objet. L'autre est perçu comme étant égal et différent de soi (Bergeret, 1996).

Ainsi, ces résultats liés à la relation d'objet peuvent être mis en relation avec les éléments de la littérature consultée qui soulignent la fragilisation du rapport à l'objet et l'importante dépendance envers l'objet des hommes auteurs de violence conjugale (Neau, 2005), mais aussi des hommes auteurs d'agression sexuelle (Ciavaldini, 2001).

Mécanismes de défense

Dans un premier temps, les résultats permettent d'observer des mécanismes de défense communs aux deux hommes auteurs d'agression sexuelle de l'étude. Ainsi, il est possible de constater que les deux participants utilisent des mécanismes de défense liés à la dévalorisation, à l'identification projective et au déni. Outre la présence de la dévalorisation chez le participant ayant commis une agression sexuelle extraconjugale qui semble être propre à cette étude, les autres éléments sont concordants avec la littérature consultée. Ces concordances sont détaillées dans les prochains paragraphes.

Plus spécifiquement, concernant le participant 1 ayant commis une agression sexuelle de nature extraconjugale, les résultats suggèrent la présence d'un état de surcharge

émotionnelle malgré la mise en place de mécanismes de défense massifs. Ce constat concorde avec la conception de Balier (1996) qui souligne la présence d'un état de surcharge pulsionnelle interne qui n'est pas tolérable, entre autres, chez la population des agresseurs sexuels. Cet état serait en lien avec la fragilité des limites internes/externes chez ces hommes (Balier, 1996). En effet, les résultats de la présente étude soulignent, chez ce participant (1), le risque de comportements impulsifs ou irréfléchis lorsqu'il doit composer avec des situations complexes, ambiguës ou encore mal définies. Des limites claires et définies permettraient un fonctionnement davantage efficient et éviteraient le débordement des affects, difficilement canalisables.

La littérature consultée suggère l'utilisation du déni et du clivage comme mécanismes de défense primitifs chez les agresseurs sexuels de femmes adultes (Balier, 1996; Cottin-Schuler et al., 1999, cité dans Ciavaldini, 2001) et aussi de l'identification projective (Balier, 1996). Le déni est présent et répertorié, chez le participant 1, par la présence de l'intellectualisation, la minimisation et la répudiation. Or, les résultats de la présente étude soulignent l'absence de clivage chez le participant 1, auteur d'agression sexuelle extraconjugale. Le recours à la dévalorisation semble aussi être le résultat propre de cette étude comparativement aux résultats recensés dans la littérature. Bien que n'ayant pas la réponse, serait-ce possible de postuler que chez le participant 1, l'étude de ses mécanismes de défense a seulement permis de constater une partie du clivage des représentations objectales, soit le côté « mauvais ». Ce côté serait représenté par la présence de la dévalorisation.

Concernant le participant 2, les résultats de la présente étude sont congruents avec la conception de Lehnert (2013) qui soutient la présence de mécanismes tels que le déni, la minimisation et l'identification projective chez les auteurs de violence conjugale et de viol conjugal. Les résultats s'arriment aussi avec la conception de Kernberg (2001) qui soutient la présence du déni chez les hommes auteurs de violence conjugale et avec les résultats de l'étude de Moulin (2010) concernant la présence de dévalorisation et d'idéalisation. Dutton (1996) soutient la présence d'une alternance entre l'idéalisation et la dévalorisation qui serait liée au clivage que provoquent les cycles de la violence conjugale. Les résultats de la présente étude soutiennent aussi la présence de clivage.

D'autre part, il est intéressant d'observer le plumitif criminel du participant 2 comme étant davantage diversifié que celui du participant 1. En effet, ce participant (2) accumule diverses sentences liées, par exemple, à des vols en plus de l'accusation d'agression sexuelle sur sa conjointe comparativement au participant 1 ayant seulement un chef d'accusation, soit agression sexuelle sur une femme. Est-il ainsi juste de poser l'hypothèse que la relation conjugale, par la proximité et les mouvements relationnels qu'elle engendre, expose les fragilités du participant 2 et que le recours à l'agir comme solution défensive s'étend au-delà de la violence conjugale? En effet, le thème des relations interpersonnelles semble susciter l'émergence de processus primaires et l'échec des solutions défensives chez ce participant. Les affects douloureux réactivés dans la relation à l'autre et non mentalisés cherchent à être mis à l'extérieur du Moi via divers mécanismes de défense. Le contrôle et l'agir violent permettent de diminuer temporairement les

angoisses et les affects indésirables. De même, l'analyse du TAT permet de présenter un fonctionnement défensif qui semble être régi par l'évitement des affects et l'agir chez ce participant (2).

Ainsi, les résultats de la présente étude permettent de souligner l'important mouvement défensif des deux individus auteurs d'agression sexuelle et la présence de mécanismes de défense dits immatures. Les résultats de cette étude présentent certaines particularités comparativement à la littérature consultée. En effet, la présence chez le participant 1, de dévalorisation semble propre à notre étude. D'autre part, il s'agit, à notre connaissance, d'une des premières études à comparer le fonctionnement intrapsychique de ces deux types d'agresseurs sexuels de femme adultes.

Impacts cliniques

Bien que cette étude soit exploratoire, elle endosse une certaine portée clinique et mène à certaines réflexions cliniques. L'étude des enjeux intrapsychiques d'hommes auteurs d'agression sexuelle de type extra ou intraconjugale permet un meilleur éclairage quant à l'élaboration de stratégies d'intervention auprès de ces deux clientèles. Les résultats de la présente étude permettent de souligner l'importance d'effectuer un travail sur la perception qu'entretiennent ces hommes de leurs relations interpersonnelles ainsi que sur les mécanismes de défense qu'ils utilisent. Ces mécanismes de défense communs sont notamment le déni, la dévalorisation, l'identification projective et le recours à l'agir.

Pour Ciavaldini (2001) et Balier (2005), la perte de l'objet (réelle ou imaginée) est un enjeu de passage à l'acte important chez la population des agresseurs sexuels. Ce constat est aussi propre aux hommes auteurs de violence conjugale (Dutton, 1996). Or, Robertiello et Terry (2007) rapportent que les raisons sous-jacentes aux abus sexuels sont multiples. Les résultats de notre étude nous amènent aussi à souligner la pertinence d'évaluer les enjeux sous-jacents au passage à l'acte sexuel afin d'établir un plan thérapeutique propre à l'abuseur, qu'il soit de type extra ou intraconjugal, tout en tenant compte du type de relation objectale qu'entretiennent ces individus. En effet, bien que le registre « état-limite » auquel appartiennent ces deux types d'agresseurs confère des particularités cliniques similaires, entre autres, des enjeux anaclitiques, il confère aussi des spécificités propres à chacun des individus qu'il importe de comprendre avant d'intervenir.

De plus, bien que non spécifiquement évalué dans cet essai, l'évaluation des enjeux narcissiques et développementaux semblent pertinente et complémentaire au rapport à l'objet. Ainsi, la spécification des enjeux développementaux, soit de la phase anale ou phallique en plus de l'analyse du rapport à l'objet, serait un point de départ pertinent et valable cliniquement. Quel profil infantile cet individu porte-t-il? Quels sont ses points de vulnérabilité? Les manifestations psychiques et le recours à l'agir sont-ils liés à une économie narcissique primaire et des enjeux « anal » de contrôle ou encore à un registre légèrement plus développé et en ce sens, un registre davantage phallique de

toute-puissance. La réponse à ces questions permet de cibler les points de fixation du développement infantile et ainsi arrimer les interventions cliniques à partir de ceux-ci.

Les résultats de l'étude soulignent aussi la présence de mécanismes de défense primitifs et coûteux pour le Moi chez les deux participants. Bien que les enjeux sous-jacents à la mobilisation de solutions défensives soient différents, il appert que le rapport à l'objet est un point commun. En parallèle avec le développement des perceptions des relations interpersonnelles plus adaptées, il importe d'aider ces hommes à développer des solutions défensives moins coûteuses pour le moi et diminuer le recours à l'agir sexuel devant les angoisses que fait surgir la relation avec l'autre. Bien que la construction du Moi à l'âge adulte est avancée, voire cristallisée, le travail thérapeutique peut permettre le développement de nouvelles stratégies défensives et l'ébauche d'une meilleure perception des relations interpersonnelles. En ce sens, bien que la capacité de mentalisation n'ait pas été évaluée distinctement lors de cette étude, il est possible d'avancer que le développement de la capacité de mentalisation serait une piste d'intervention juste et pertinente pour ce type de clientèle. En effet, le recours à l'agir est une stratégie défensive devant les angoisses et les tensions internes et lié à une mentalisation déficiente ou bien temporairement court-circuitée (Casoni & Brunet, 2003).

Plus spécifiquement, bien que les résultats de l'étude permettent de proposer des pistes d'intervention communes aux deux hommes sans égard au lien avec leur victime, les résultats permettent aussi de mettre de l'avant certaines particularités intrapsychiques

en égard au lien à la victime. Ces particularités dénotent de l'importance d'adapter le cadre de travail thérapeutique en considérant le lien à la victime. Il appert ainsi nécessaire de porter une attention particulière aux enjeux sous-jacents propres à chacun d'eux.

En ce sens, il semble important de s'attarder à la conception des relations interpersonnelles et du besoin d'appui sur l'autre particulièrement significatif chez le participant 1, ayant commis une agression sexuelle sur une femme inconnue, mais aussi la présence d'un état de surcharge émotionnelle difficilement canalisable. Les résultats de l'étude soulignent la difficulté chez ce participant à composer adéquatement avec l'environnement lorsque l'autre est manquant ou échoue dans sa fonction d'étayage et de renflouement narcissique. Des interventions visant, entre autres, le développement de stratégies coping, la recherche de solutions ou encore l'établissement d'un environnement stable et avec des limites claires pourraient aider cet homme à composer avec les situations davantage complexes ou ambiguës afin de diminuer le risque de comportements impulsifs ou irréfléchis. Des limites claires et définies permettraient un fonctionnement davantage efficient et éviter le débordement des affects, difficilement canalisables chez cet individu. Ce type d'interventions pourrait s'arrimer avec un travail thérapeutique visant la compréhension des enjeux sous-jacents à leur dynamique interne, sous un volet psychodynamique.

Les résultats de l'étude concernant le participant 2 ayant commis une agression sexuelle de type intraconjugale soulignent l'importance de travailler sur la perception des

relations interpersonnelles, mais sous un autre angle que chez le participant 1. En effet, la conception d'une distance relationnelle optimale semble source d'angoisse chez le participant 2. Le rapprochement et la séparation étant tous deux sources de souffrance. Dutton (1996) rappelle que la perte de l'objet est un terrain propice au passage à l'acte dans le couple. Bien que la notion de contrôle de l'objet puisse être travaillée au niveau du registre comportemental avec ces hommes, il semble impérieux de comprendre et confronter la dynamique interne de cet agir. Selon Dutton (1996), la conception de l'intimité et le développement des relations d'objet entraînent un grand besoin de relation chez ces hommes, mais une incapacité à en être satisfait et à nommer ses difficultés. Il en résulte une augmentation des angoisses, de la tension du Moi et ainsi des crises, de la colère, l'activation des mécanismes de défense et le recours au passage à l'acte. Il imper donc d'outiller ces hommes quant au développement de relations amoureuses saines, mais aussi les sensibiliser à l'importance de nommer leurs difficultés et insatisfactions à leur conjointe. Démystifier les tabous quant à la recherche d'aide chez les hommes, la normalisation du vécu interne, en plus de l'adaptation de services spécifiques aux hommes sont des voies prometteuses.

Bien que d'autres études ultérieures pourraient mieux définir ce constat, il semble important que les intervenants en violence conjugale puissent questionner quant à la présence ou non de violence sexuelle dans le couple dans le but de démystifier ce tabou et permettre l'avancement des recherches, tant au niveau scientifique que clinique. Aussi, de par la présence des enjeux psychiques présentés préalablement, certains hommes

peuvent ne pas être prêts à entamer un processus thérapeutique visant à mieux comprendre et nommer leurs angoisses, les facteurs de risque et de développer de meilleures solutions défensives. Il imper alors de donner de l'information et de sensibiliser, sous forme d'ateliers ou encore de campagne de sensibilisation, les enjeux en lien avec la perte de l'objet chez les hommes auteurs de violence conjugale.

Dans un autre volet, la compréhension des dynamiques inhérentes au fonctionnement psychique de ces deux hommes nous ramène à leur vie infantile. Le développement d'une personnalité saine et de nature névrotique semble gage d'une meilleure économique psychique, le développement de relation d'objet saine et de mécanismes de défense moins coûteux et ainsi diminuer le recours au passage à l'acte sexuel. Sans trop s'y attarder, il apparaît donc plus qu'important d'intervenir en amont et offrir prévention, sensibilisation et thérapie aux jeunes enfants vulnérables. La vie psychique à l'âge adulte se voulant moins malléable.

Bref, les résultats de l'étude nous soulignent l'importance d'opter pour une approche développementale et d'évaluer les fonctions sous-jacentes à l'agir afin de mieux comprendre les fragilités de l'individu qui créent un terrain fertile aux agirs, ici sexuels. Ainsi, mieux saisir les spécificités du sens du passage à l'acte et le rapport à l'objet lié afin de prévenir et mieux intervenir auprès de cette clientèle vulnérable.

Forces et limites de l'étude

Somme toute, l'analyse de cette étude permet de cibler certains aspects novateurs, mais aussi des limites. Cette section présente, en premier lieu, les forces de cet essai pour ensuite s'attarder aux limites de celui-ci.

Tout d'abord, le relevé de la littérature effectué a permis de cibler de nombreuses études sur la violence conjugale et sur les agresseurs sexuels extraconjugaux, mais de constater qu'aucune étude récente ne porte spécifiquement sur le même sujet que cet essai, soit la comparaison des enjeux psychiques des auteurs d'agression sexuelle intra et extraconjugale. De plus, force est de constater que peu ou pas d'études se penchent directement sur le viol conjugal et ses agresseurs. Ces éléments viennent ainsi souligner la pertinence de cet essai.

D'autre part, le fait que les résultats de cette étude proviennent de l'analyse de protocoles d'agresseurs sexuels comparativement à l'étude des victimes est une des forces et vient contrer certaines lacunes. En effet, Logan et al. (2007) soulignent que, concernant la violence conjugale, l'étude des agresseurs est une composante importante de la conceptualisation de la problématique. Cependant, nombreuses sont les études développées à partir d'échantillons de femmes victimes de violence conjugale (Logan et al., 2007; Monson & Langhinrichsen-Rohling, 1998) ou encore de femmes étant hébergées dans un centre d'aide aux victimes (Martin et al., 2007). De plus, Bécour et al. (2014) soulignent la rareté des études consacrées spécifiquement aux violences sexuelles

conjugales. Concernant l'étude de l'agression sexuelle de type extraconjugal, le lien qu'entretient l'agresseur avec sa victime n'est pas toujours bien précisé, ce qui peut conférer un biais dans la compréhension des résultats spécifiques à chaque type d'agression. D'autre part, bon nombre de résultats d'études sur les agresseurs sexuels de femmes adultes découlent aussi d'échantillons de femmes victimes de ces agressions, ce qui peut aussi inférer d'autres biais tel que mentionné dans une précédente section.

De plus, bien que les profils intrapsychiques des deux hommes à l'étude aient des similitudes, l'analyse rigoureuse des protocoles projectifs a permis de souligner l'hétérogénéité de leur profil intrapsychique. La justesse des résultats est due à l'apport de la cotation interjuge par voie de consensus. Cette justesse est aussi due à l'utilisation de deux méthodes projectives, soit le *Rorschach* et le *TAT*. L'utilisation de la conceptualisation de plusieurs auteurs pour chacune des variables à l'étude est aussi une force. En effet, peu d'études semblent faire l'analyse de deux méthodes projectives en plus d'utiliser différentes voies d'analyse telles que celle de Lerner (1991), d'Exner (2003), de Brelet-Foulard et Chabert (2003) et de Brisson (2003).

Dans un autre ordre d'idées, malgré que la présente étude exploratoire comporte des forces telles que soulignées précédemment, certaines limites sont présentes. En effet, l'analyse de cas cliniques de seulement deux hommes ne nous permet pas la généralisation des résultats à l'ensemble des deux populations concernées, soit les hommes auteurs d'agression sexuelle extra ou intraconjugeale. Afin de contrer cette limite et de peaufiner

l'exploration de la compréhension clinique de ces deux types d'auteurs d'agression sexuelle, il serait pertinent de reprendre l'objectif initial de cet essai et d'analyser un plus grand nombre de cas cliniques afin de venir appuyer les postulats précédemment relevés. Il pourrait aussi s'avérer pertinent d'ajouter d'autres voies d'analyse telles que des entrevues semi-structurées ou encore des grilles de facteurs de risque.

Pour les fins de cet essai, seulement deux composantes du fonctionnement intrapsychique ont été analysées, soit la relation d'objet et les mécanismes de défense. L'élargissement du choix de composantes pourrait s'avérer très pertinent dans le but de mieux comprendre ces hommes et ainsi obtenir une analyse complète de leur fonctionnement intrapsychique. En lien avec la littérature consultée, certains indices pourraient ainsi bonifier cette compréhension. La prochaine section en fait, entre autres, état.

En terminant, les résultats de la présente étude nous amènent à soutenir que l'ajout d'un autre volet, soit l'étude du fonctionnement intrapsychique d'hommes auteurs de violence conjugale, sans présence de violence sexuelle, pourrait permettre de mieux saisir un élément que nous n'avons pu davantage explorer. Est-ce que le fonctionnement intrapsychique de l'homme auteur d'agression sexuelle intraconjugale se rapproche davantage de l'homme auteur de violence conjugale que de l'homme auteur d'agression sexuelle extraconjugale? À cet égard, nous reprendrons aussi cet élément dans la prochaine section.

Pistes de recherches futures

En regard des éléments abordés dans la précédente section, certaines pistes de recherches pourraient s'avérer intéressantes pour le futur. En effet, celles-ci pourraient, tout d'abord, envisager l'utilisation d'un plus grand nombre de cas cliniques afin de préciser les différences et similitudes rapportées dans la présente étude, mais aussi la possibilité de généraliser les résultats aux deux groupes d'hommes analysés.

De ce fait, outre l'étude de la relation d'objet et des mécanismes de défense, la littérature consultée souligne l'impact de l'intériorisation des imagos parentaux (Dutton, 1996), de l'angoisse d'abandon (De Neuter, 2013) et des problématiques identitaires (Moulin, 2010) dans la compréhension de la dynamique intrapsychique des hommes auteurs d'agression sexuelle ou de violence conjugale. L'élaboration de la perte de l'objet est aussi un enjeu primaire à considérer chez les auteurs d'agressions sexuelles, mais aussi chez les hommes auteurs de violence conjugale. En ce sens, la faible capacité dépressive (Ciavaldini, 2001) et la faible capacité de mentalisation (Milaud, 2009) seraient des caractéristiques psychiques communes aux agresseurs sexuels et seraient pertinentes à analyser ultérieurement.

Aussi, considérant la pertinence établie préalablement dans cette étude concernant l'analyse des relations interpersonnelles chez ces deux clientèles, l'étude de la variable « CDI » au Rorschach pourrait s'avérer enrichissante. Celle-ci permettrait d'évaluer les compétences et les déficiences sur le plan des stratégies de coping et des relations

interpersonnelles. Aussi, considérant l'éventail de littérature reliant la composante narcissique (primaire et secondaire) aux agirs sexuels (Balier, 1996; Kernberg, 1980, 2001) et de violence conjugale (Bergeret, 1994; Dutton, 1996; Lenhert, 2013), il pourrait s'avérer très intéressant d'effectuer l'analyse de la composante narcissique des individus à l'étude. Ceci pourrait, entre autres, être fait par l'étude de la composante « perception de soi » au Rorschach.

Afin de parvenir à une étude complète de fonctionnement intrapsychique de ces hommes, il serait intéressant de s'attarder à deux modèles d'analyse présentés dans la littérature. En effet, Moulin (2010) et Neau (2013) proposent des modèles d'analyse des vulnérabilités ou des atteintes psychiques des auteurs d'agression sexuelle ou de comportements violents. Moulin propose l'analyse du *Rorschach* selon deux axes de dysfonctionnement psychique, soit les problèmes liés à l'élaboration mentale (mentalisation) qui contient cinq points de vulnérabilité psychique et les dysrégulations objectales et narcissiques qui contiennent un point de vulnérabilité psychique. Par ailleurs, la validation de cet outil utilisé en clinique pourrait s'avérer être une avenue de recherche pertinente dans le domaine de la compréhension des enjeux psychiques des hommes auteurs d'agression sexuelle. Quant à Neau, c'est l'étude de quatre atteintes psychiques qui est proposée, soit les processus de représentation et de symbolisation, les assises narcissiques fragiles, les investissements objectaux faibles et des mobilisations défensives contre l'angoisse.

Au terme de cette étude, il appert que peu de distinction est effective dans la littérature quant aux différences et aux similitudes des hommes auteurs de violence conjugale comparativement à ceux des auteurs de violence conjugale de type sexuel exclusivement. Ainsi, il serait intéressant qu'une prochaine étude s'attarde à étudier les différences et les similitudes du fonctionnement psychique des hommes auteurs de violence conjugale non sexuelle et ceux d'auteurs de violence conjugale de type sexuel. Le fait de croiser ces résultats avec des cas cliniques d'hommes auteurs d'agression sexuelle de type extraconjugal (inconnu de la victime), tel que cette étude, pourrait être d'autant plus pertinent. Tel que mentionné précédemment, cela permettrait d'éclaircir une question soulevée au terme de cet essai : Est-il juste de croire que les caractéristiques de l'homme auteur d'agression sexuelle de type intraconjugal ressemblent davantage à l'homme auteur de violence conjugale que de l'agresseur sexuel? Et ainsi, que le lien à la victime est un élément central à la compréhension de leur dynamique interne?

Conclusion

En conclusion, l'objectif de cette étude exploratoire était de souligner les différences et les similitudes du fonctionnement intrapsychique de deux hommes auteurs d'agression sexuelle quant à leur lien à leur victime (extra ou intraconjugale) en lien avec la relation d'objet et les mécanismes de défense. Selon le relevé de littérature effectuée, aucune autre étude n'aurait comparé les enjeux intrapsychiques d'un homme auteur d'agression sexuelle sur une inconnue à ceux d'un homme auteur d'agression sexuelle sur sa conjointe. Les résultats de cette étude permettent de soulever certains constats quant aux différences et similitudes dans la relation d'objet et les mécanismes de défense chez ces deux auteurs d'agression sexuelle extra et intraconjugale.

Les résultats de cette étude soulignent certaines similitudes telles que la difficulté à percevoir la bienveillance dans les relations interpersonnelles, un haut niveau de passivité dans celles-ci, une relation d'objet de type dyadique et la présence d'enjeux anaclitiques. De plus, aucun des deux participants n'aborde les enjeux liés à la triangulation oedipienne. Ils ont tous deux recours à la dévalorisation, le déni, l'identification projective, l'inhibition, l'investissement narcissique, le surinvestissement de la réalité externe, les précautions verbales et la référence à la réalité externe comme des mécanismes de défense. Les deux participants seraient des sujets avec des mécanismes de défense rigides et ayant une vision simplifiée de la réalité.

Or, bien que certains résultats soient similaires, l'analyse de ceux-ci souligne le caractère hétérogène de leur dynamique. En effet, bien que les deux participants présentent une relation d'objet de type dyadique et des enjeux anaclitiques, ceux-ci se profilent différemment. Brièvement, les enjeux anaclitiques du participant 1 (extra) se profilent sous la présence de comportement de dépendance affective et d'un besoin d'appui sur l'autre (besoin d'étayage). Chez le participant 2 (intra), les enjeux de relation dyadique et anaclitiques semblent davantage se profiler selon une dynamique relationnelle marquée par l'alternance dans l'expression des affects, et ce, liée au besoin de dépendance non reconnu. Les affects concernant la relation interpersonnelle sont soit coupés, soit débordants. Le participant 2 semble osciller entre la méfiance et l'évitement des relations ou le rapprochement massif, sans y trouver une zone confortable. De plus, bien que les deux participants aient recours au déni, des spécificités se présentent. En effet, chez le participant 1, le déni réfère à l'intellectualisation, à la minimisation et à la répudiation. Chez le participant 2, le déni réfère seulement à la répudiation. Le clivage et l'idéalisation sont aussi propres au participant 2. Ces constats appuient la littérature par rapport à l'hétérogénéité des profils intrapsychiques des hommes auteurs d'agressions sexuelles (INSPQ, 2016b; Proulx et al., 1994).

En terminant, tel que mentionné précédemment, cette étude est exploratoire et, à notre connaissance, serait dans les premières à s'attarder au fonctionnement intrapsychique d'hommes auteurs d'agression sexuelle quant au lien à la victime, soit extra ou intraconjugale. En ce sens, cet essai pourrait permettre de mieux saisir les enjeux

sous-jacents à ces types d'agir sexuels et ainsi outiller les professionnelles dans leur compréhension et leurs méthodes d'intervention.

Références

- Ait Boughima, F., & Benyaich, H. (2012). Les violences sexuelles intraconjugales (étude descriptive de 28 cas). *Sexologies*, 21(1), 38-40.
- Archer, E. (2001). *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle : Conférence de consensus, 22-23 novembre 2001*. France : Eurotext.
- American Psychiatric Association. (1994). *DSM-IV: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd.). Washington, DC: Author.
- Aubut, J. (1993). *Les agresseurs sexuels : théorie, évaluation et traitement*. Montréal, QC : Chenelière.
- Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents : une pathologie de l'inachèvement*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Balier, C. (2005). *La violence en Abyme*. Paris, France: Presses universitaires de France.
- Barbaree, H. E., Seto, M. C., Serin, R. C., Amos, N. L., & Preston, D. L. (1994). Comparisons between sexual and nonsexual rapist subtypes. *Criminal Justice and Behavior*, 21(1), 94-114. doi: 10.1177/0093854894021001007
- Bécour, B., Vasseur, P., Chuc, A., & Renaud, B. (2014). Violences sexuelles conjugales à Paris : étude analytique prospective de 100 cas. *Médecine & Droit*, 127, 89-95.
- Bennice, J. A., & Resick P.A. (2003). Marital rape: History, research, and practice. *Trauma, Violence, & Abuse*, 4(3), 228-246. doi: 10.1177/1524838003004003003
- Bergen, R. K., & P. Bukovec (2006). Men and intimate partner rape: Characteristics of men who sexually abuse their partner. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(10), 1375-1384. doi: 10.1177/0886260506291652
- Bergeret, J. (1994). *La violence et la vie : la face cachée de l'oedipe*. Paris, France : Payot et Rivages.
- Bergeret, J. (1996). *La personnalité normale et pathologique : les structures mentales, le caractère, les symptômes*. Paris, France : Dunod.

- Blasko, B. L. (2016). Overview of sexual offender typologies, recidivism, and treatment. *Sexual violence: Evidence based policy and prevention*, 11-29. doi: 10.1007/978-3-319-44504-5_2
- Blatier, C. (2011). *Les personnalités criminelles : évaluation et prévention*. Paris, France : Dunod.
- Boucher, S., Lemelin, J., & McNicol, L. (2009). Viol conjugal et trauma relationnel. *Sexologies*, 18(2), 141-146.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2003). *Nouveau manuel du TAT : approche psychanalytique*. Paris, France : Dunod.
- Brisson, M. (2003). *Comparaison d'individus borderlines et antisociaux quant aux indices d'agressivité au Rorschach* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- Carlson, R. G., & Dayle Jones, K. D. (2010). Continuum of conflict and control: A conceptualization of intimate partner violence typologies. *The Family Journal*, 18(3), 248-254. doi: 10.1177/1066480710371795
- Casoni, D., & Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie : apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal.
- Castro, D. (2006). *Pratique de l'examen psychologique en clinique adulte : WAIS III, MMPI-2, Rorschach, TAT*. Paris, France: Dunod.
- Chabert, C. (1998). *Psychanalyse et méthodes projectives*. Paris, France : Dunod.
- Chabert, C. (2012a). *La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach*. Paris, France : Dunod.
- Chabert, C. (2012b). *Le Rorschach en clinique adulte : Interprétation psychanalytique*. Paris, France : Dunod.
- Chagnon, J-Y. (2004). À propos des aménagements narcissico-pervers chez certains auteurs d'agressions sexuelles. Étude de deux protocoles de Rorschach. *Psychologie clinique et projective*, 1(10), 147-186. doi: 10.3917/pcp.010.0147
- Ciavaldini, A. (2001). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris, France : Masson.
- Coutanceau, R. (2006). *Auteurs de violence au sein du couple: prévention et prise en charge* [en ligne]. Repéré à http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/rapport_coutanceau-2006.pdf

- Dåderman, A. M., & Jonson. C. (2008). Lack of psychopathic character (Rorschach) in forensic psychiatric rapists. *Nordic Journal of Psychiatry*, 62(3), 176-185. doi: 10.1080/08039480801957327
- Daligand, L., & Gonin, D. (1999). Les violences sexuelles. *Andrologie*, 9(4), 519-527.
- Dattilio, F. M., Edwards, D. J. A., & Fishman, D. B. (2010). Case studies within a mixed methods paradigm: Toward a resolution of the alienation between researcher and practitioner in psychotherapy research. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 47(4), 427-441. doi: 10.1037/a0021181
- De Neuter, P. (2013). Violences masculines et angoisses d'abandon. *Cliniques méditerranéennes*, 88(2), 113-122.
- Dutton, D. G. (1996). *De la violence dans le couple*. Paris, France : Bayard Éditions.
- Dutton, D. G. (2007). *The abusive personality: Violence and control in intimate relationships*. New York, NY: The Guilford Press.
- Dutton, D. G., & Golant, S. K. (1996). *De la violence dans le couple*. Paris, France: Bayard.
- Exner, J. E. (2003). *Manuel d'interprétation du Rorschach en système intégré* (4^e éd.). Paris, France : Éditions Frison-Roche.
- Finkelhor, D., & Yllo, K. (1985). *License to rape: Sexual abuse of wives*. New York, NY: The Free Press.
- Gacono, C. B. (1988). *A Rorschach analysis of object relations and defensive structure and their relationship to narcissism and psychopathy in a group of antisocial offenders* (Mémoire de maîtrise inédit). Faculty of United States International University, San Diego, CA.
- Gacono, C. B., & Meloy, J. R. (1994). *The Rorschach assessment of aggressive and psychopathic personalities*. Hillsdale, N.J.: L. Erlbaum.
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Gheorghiev, C., & Marty, F. (2014). La violence : une impasse de la relation d'objet. *Perspectives Psy*, 53(3), 195-201.

- Gottman, J. M., Levant, R. F., Jacobson, N. S., Rushe, R. H., Shortt, J. W., Babcock, J., ... Waltz, J. (1995). The relationship between heart rate reactivity, emotionally aggressive behavior, and general violence in batterers. *Journal of Family Psychology*, 9(3), 227-248.
- Gouvernement du Québec (2012). *Prévenir, dépister, contrer- Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale* [en ligne]. Repéré à https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SCF_plan_action_violence_conjugale_e.pdf
- Groth, A. N., & Burgess, A. W. (1977). Rape: A sexual deviation. *American Journal of Orthopsychiatry*, 47(3), 400-406. doi: 10.1111/j.1939-0025.1977.tb01246.x
- Hajbi, M., Weyergans, E., & Guionnet, A., (2007). Violences conjugales : clinique d'une relation d'emprise. *Annales médico-psychologiques*, 165(6), 389-395.
- Hall, G. C. N., & Hirschman, R. (1991). Toward a theory of sexual aggression: A quadripartite model. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 662-669.
- Hamon, F., & Hamon F. (1999). *Délinquance sexuelle & crimes sexuels*. Paris, France : Masson.
- Holtzworth-Munroe, A., & Stuart, G. L. (1994). Typologies of male batterers: Three subtypes and the differences among them. *Psychological Bulletin*, 116(3), 476-497. doi: 0033-2909/94/S3.00
- Husain, O. (1994). Réflexions sur la convergence projective des techniques de l'examen psychologique. *Bulletin de la Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française*, 38, 91-106.
- Husain, O. (2001). Exemples de formulations non cotables : les appels à l'examinateur au Rorschach et au TAT. *Bulletin de psychologie*, 54, 503-508.
- Institut national de santé publique du Québec. (INSPQ, 2016a). *Violence conjugale* [en ligne]. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/violence-conjugale>
- Institut national de santé publique du Québec. (INSPQ, 2016b). *Agressions sexuelles* [en ligne]. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/agressions-sexuelles>
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*. Boston, MA: Hanover.

- Kalichman, S. (1990). Affective and personality characteristics of MMPI profile subgroups of incarcerated rapists. *Archives of Sexual Behavior*, 19(5), 443-459. doi: 10.1007/BF02442347
- Kalichman, S. C., Craig, M. E., Shealy, L., Taylor, J., Szymanowski, D., & McKee, G. (1989). An empirically derived typology of adult rapists based on the MMPI: A cross-validation study. *Journal of Psychology & Human Sexuality*, 2(2), 165-182. doi: 10.1300/J056v02n02_11
- Kernberg, O. F. (1980). *La personnalité narcissique*. Toulouse, France : Privat.
- Kernberg, O. F. (2001). *Les troubles limites de la personnalité*. Paris, France : Dunod.
- Kilpatrick, D. G., Best, C. L., Saunders, B. E., & Veronen, L. J. (1988). Rape in marriage and in dating relationships: How bad is it for mental health? *Annals of the New York Academy of Sciences*, 528, 335-344.
- Knight, R. A., & Prentky, R. A. (1990). Classifying sexual offenders: The development and corroboration of taxonomic models. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Éds), *Applied clinical psychology. Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 23-52). Plenum Press.
- Lafortune, D. (2006). Chapitre 3. La délinquance sexuelle à la lumière des épreuves projectives. *Pratiques psychologiques*, 21(3), 69-110.
- Laplanche, J., Pontalis, J. B., & Lagache, D. (1988). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Lehnert, A. (2013). *Violence conjugale-violence sexuelle* [en ligne]. Repéré à http://www.artaas.org/documentation/AQUITAIN%20violence_conjugale_violence_sexuelle.pdf
- Lerner, P. M. (1991). *Psychoanalytic theory and the Rorschach*. Hillsdale, NJ: Analytic Press.
- Lerner, P. M., & Lerner, H. (1980). Rorschach assessment of primitive defenses in borderline personality structure. Dans J. Kwawer, H. Lerner, P. M. Lerner, & A. Sugarman (Éds), *Borderline phenomena and the Rorschach Test* (pp. 71-94). Madison, CT: International Universities Press.
- Léveillée, S. (2001). Étude comparative d'individus limites avec et sans passage à l'acte hétéroagressif quant aux indices de mentalisation au Rorschach. *Revue québécoise de psychologie*, 22(3), 53-64.

- Léveillée, S. (2016). *Notes de cours : Rorschach 11.* (PCL-6079). Document inédit. Trois-Rivières, QC: Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Léveillée, S. (2018). *Notes de cours : Troubles graves de la personnalité et comportement violent : aspects psychodynamiques.* (PCL-6084). (Document inédit). Trois-Rivières, QC: Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Logan, T. K., Cole, J., & Shannon, L. (2007). A mixed-methods examination of sexual coercion and degradation among women in violent relationships who do and do not report forced sex. *Violence and Victims*, 22(1), 71-94. doi: 10.1891/vv-v22i1a005
- Martin, E. K., Taft, C. T., & Resick, P. A. (2007). A review of marital rape. *Aggression and Violent Behavior*, 12(3), 329-347. doi: 10.1016/j.avb.2006.10.003
- Mattlar, C. E. (2004). The Rorschach comprehensive system is reliable, valid, and cost-effective. *Rorschachiana*, 26(1), 158-186. doi: 10.1027/1192-5604.26.1.158
- Meyer, G. J., Hilsenroth, M. J., Baxter, D., Exner, J. E., Fowler, J. C., Piers, C. C., & Resnick, J. (2002). An examination of interrater reliability for scoring the Rorschach comprehensive system in eight data sets. *Journal of Personality Assessment*, 78(2), 219-274. doi: 10.1207/S15327752JPA7802_03
- Millaud, F. (2009). *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiques.* Paris, France : Masson.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (MSPQ, 2018). *Statistiques 2015 sur les infractions sexuelles au Québec* [en ligne]. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/infractions-sexuelles/2015-en-ligne.html>
- Monson, C. M., & Langhinrichsen-Rohling, J. (1998). Sexual and nonsexual marital aggression: Legal considerations, epidemiology, and an integrated typology of perpetrators. *Aggression and Violent Behavior*, 3(4), 369-389. doi: 0.1016/S1359-1789(97)00005-0
- Monson, C. M., & Langhinrichsen-Rohling, J. (2002). Sexual and nonsexual dating violence perpetration: Testing and integrated perpetrator typology. *Violence and Victims*, 17(4), 403-428. doi: 10.1891/vivi.17.4.403.33684
- Moulin, V. (2010). Dynamique criminelle et vulnérabilité psychique. *L'Evolution psychiatrique*, 75(1), 107-121.

- Neau, F. (2002). L'exigence narrative du TAT dans les protocoles d'auteurs d'agressions sexuelles. *Psychologie clinique et projective*, 1(8), 157-181. doi: 10.3917/pcp.008.0157
- Neau, F. (2005). L'apport des épreuves projectives à la clinique des agirs violents. Dans C. Balier (Éd.), *La violence en Abyme* (pp. 253-296). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Neau, F. (2013). Épreuves projectives et agressions sexuelles : contribution à l'approche du fonctionnement psychique de leurs auteurs. *Le Carnet PSY*, 170(3), 42-44.
- Organisation mondiale de la santé. (2017). *La violence à l'encontre des femmes* [en ligne]. Repéré à <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- Prentky, R., Cohen, M., & Seghorn, T. (1985). Development of a rational taxonomy for the classification of rapists: The Massachusetts Treatment Center system. *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, 13, 39-70.
- Proulx, J., St-Yves, M., Guay, J.-P., & Ouimet, M. (2006). *Les agresseurs sexuels de femmes. Scénarios délictuels et troubles de la personnalité*. Dans J. Proulx, M. Cusson, & M. Ouimet (Éds), *Les violences criminelles* (pp. 157-185). Québec, QC: Les Presses de l'Université Laval.
- Proulx, J., Aubut, J., Perron, L., McKibben, A., Brochu, S., & Manseau, H. (1994). Troubles de la personnalité et viol : implications théoriques et cliniques. *Criminologie*, 27(2), 33-53.
- Ravit, M. (2004). Le viol ou l'autre comme empreinte de soi. *Psychologie clinique et projective*, 1(10), 209-227. doi: 10.3917/pcp.010.0209
- Réveillère, C., Sultan, S., Andronikof, A., & Lemmel, G. (2008). Étude de la stabilité des scores au Psychodiagnostic de Rorschach sur un échantillon de sujets francophones non consultants. *Bulletin de psychologie*, 61(498-6), 577-591.
- Riggs, D., Kilpatrick, D., & Resnick, H. (1992). Long-term psychological distress associated with marital rape and aggravated assault: A comparison to other crime victims. *Journal of Family Violence*, 7(4), 283-296. doi: 10.1007/BF00994619
- Robertiello, G., & Terry, K. J. (2007). Can we profile sex offenders? A review of sex offender typologies. *Aggression and Violent Behavior*, 12(5), 508-518. doi: 10.1016/j.avb.2007.02.010
- Russell, D. (1990). *Rape in marriage*. Bloomington: Indiana University Press.

- Secrétariat à la condition féminine du Québec. (2016). *Stratégies gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* [en ligne]. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/violences/document-html/strategie-gouvernementale-pour-prevenir-et-contrer-les-violences-sexuelles-2016-2021/>
- Shentoub, V. (1990). *Manuel d'utilisation du T.A.T. : approche psychanalytique*. Paris, France : Dunod.
- Stermac, L., Du Mont, J., & Dunn, S. (1998). Violence in known-assailant sexual assaults. *Journal of Interpersonal Violence*, 13, 398-412.
- van Gijseghem, H. (1988). *La personnalité de l'abuseur sexuel : typologie à partir de l'optique psychodynamique*. Montréal, QC : Éditions du Méridien.

Appendice

Grille de dépouillement des procédés au Thematic Apperception Test selon
Brelet-Foulard et Chabert (2003)

Série A - Rigidité	Série B - Labilité	Série C - Évitement du conflit	Série E - Émergence des processus primaires
<p>A1 - Référence à la réalité externe</p> <p>A1-1 : Description avec attachement aux détails avec ou sans justification de l'interprétation</p> <p>A1-2 : Précisions : temporelle - spatiale - chiffres</p> <p>A1-3 : Références sociales, au sens commun et à la morale</p> <p>A1-4 : Références littéraires, culturelles</p> <p>A2 - Investissement de la réalité interne</p> <p>A2-1 : Racine au fictif, au rêve</p> <p>A2-2 : Intellectualisation</p> <p>A2-3 : Déni/gaïa</p> <p>A2-4 : Accent porté sur les conflits intra-personnels - Aller-retour entre l'expression politicienne et la défense</p> <p>A3 - Procédés de type obsessionnel</p> <p>A3-1 : Doubts précautions verbales, hésitation entre interprétations différentes, remâchage</p> <p>A3-2 : Annulation</p> <p>A3-3 : Fixation réactionnelle</p> <p>A3-4 : Inclinaison entre représentations ou entre représentations et affect - <u>Affect minimisé</u></p>	<p>B1 - Investissement de la relation</p> <p>B1-1 : Accent porté sur les relations interpersonnelles, mise en dialogue</p> <p>B1-2 : Introduction de personnages non figurant sur l'image</p> <p>B1-3 : Expressions d'affects</p> <p>B2 - Dramatisation</p> <p>B2-1 : Entrée directe dans l'expression. Exclamations. Communiquer, personnaliser. - Théâtralisme. Histoires à rebondissements</p> <p>B2-2 : Affects forts ou exagérés</p> <p>B2-3 : Représentations et/ou affects contraires - Aller-retour entre désirs contradictoires</p> <p>B2-4 : Représentations d'actions associées ou non à des états émotionnels de peur, de catastrophe, de vertige...</p> <p>B3 - Procédés de type hysterique</p> <p>B3-1 : Mise en avant des affects au service du refoulement des représentations</p> <p>B3-2 : Erotisation des relations, symbolisme transparent, détails narcissiques à valeur de séduction</p> <p>B3-3 : Labilité dans les identifications</p>	<p>CF - Surinvestissement de la réalité externe</p> <p>CF-1 : Accent porté sur le quotidien, le familial, le faire - Référence plongée à la réalité externe</p> <p>CF-2 : Affect de circonstance, références à des normes extérieures</p> <p>CI - Inhibition</p> <p>CI-1 : Tendance générale à la restriction (temps de latence long et/ou silences importants intrancés, nécessité de poser des questions, tendance réfrés, réfrés)</p> <p>CI-2 : Motifs des conflits non précises, banalisation, anonymat des personnages</p> <p>CI-3 : Eléments anxiogènes suivis ou précédés d'arrêt dans le discours</p> <p>CN - Investissement narcissique</p> <p>CN-1 : Accent porté sur l'épreuve subjectif - Réferences personnelles</p> <p>CN-2 : Détails narcissiques - Idealisation de la représentation de soi et/ou de la représentation de l'objet (valence - ou -)</p> <p>CN-3 : Mise en tableau - Affect-critre - Posture significante d'affects</p> <p>CN-4 : Insistance sur les limites et les contours et sur les qualités sensorielles</p> <p>CL - Inscrutabilité des limites</p> <p>CL-1 : Porosité des limites (entre narrateur/objet de l'histoire, entre dedans/dehors...)</p> <p>CL-2 : Appui sur le percept et/ou le sensoriel</p> <p>CL-3 : Heterogénéité des modes de fonctionnement (influx externe, perceptif symbolique, concret abstrait...)</p> <p>CL-4 : Clivage</p> <p>CM - Procédés anti-depressifs</p> <p>CM-1 : Accent porté sur la fonction d'essorage de l'objet (valence - ou -) - Appel au climatisme</p> <p>CM-2 : Hyperimpossibilité des identifications</p> <p>CM-3 : Pirotées, virroîtes, clins d'œil, ironie, humour</p>	<p>E1 - Alteration de la perception</p> <p>E1-1 : Sécurité d'objet manifeste</p> <p>E1-2 : Perception de détails rares ou bizarres avec ou sans justification arbitraire</p> <p>E1-3 : Perceptions sensorielles - Fausses perceptions</p> <p>E1-4 : Perception d'objets déstabilisés ou de personnes malades, uniformes</p> <p>E2 - Maxivite de la projection</p> <p>E2-1 : Inadéquation du thème au stimulus - Personification - Fabulation hors image - Symbolisme hermétique</p> <p>E2-2 : Evocation du mauvais objet, thème de persécution, recherche ardue de l'exceptionnalité de l'image et/ou des physionomies ou attitudes - Idealisation de type mélancolique</p> <p>E2-3 : Expressions d'affects et/ou de représentations masqués - Expressions crues liées à une thématique sexuelle ou agressive</p> <p>E3 - Désorganisation des repères identitaires et objectaux</p> <p>E3-1 : Confusion des identités - Telescopage des rôles</p> <p>E3-2 : Instabilité des objets</p> <p>E3-3 : Désorganisation temporelle, spatiale ou de la causalité logique</p> <p>E4 : Alteration du discours</p> <p>E4-1 : Troubles de la syntaxe — Craquages verbales</p> <p>E4-2 : Indétermination, flou du discours</p> <p>E4-3 : Associations courtes</p> <p>E4-4 : Associations par coignitude, par consonance, coq-à-l'âne</p>